

Un record, selon le PQ

Budget: une hausse de taxes de \$216 par tête

par Rhéal BÉRCIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'ensemble des taxes nouvelles contenues dans le budget présenté mardi à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, représente une hausse réelle de \$216 par contribuable par année, soit une hausse record des temps modernes, si l'on en croit le chef du Parti québécois, M. René Lévesque.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lévesque a jugé ce budget comme étant "l'aveu d'un gouvernement qui ne peut plus payer ses dettes et qui ne peut plus faire face à la crise financière que le Québec a connue de mémoire d'homme".

Dans l'ensemble, a-t-il ajouté, ce sont les contribuables modestes qui sont appelés à faire les frais de ce budget d'un "gouvernement imprévoyant, incompétent et gaspilleur".

Aux yeux du président du PQ, la hausse de contribution au Régime d'assurance-maladie du Québec (RAMQ) n'était nullement justifiée par les coûts de l'assurance-maladie, puisque la caisse de la RAMQ contient un surplus accumulé de \$120 millions.

En effet, cette taxe directe ne correspond à aucune augmentation de la couverture des soins assurés, ni à aucun autre service. "Elle sert tout simplement à accroître les revenus généraux du gouvernement. C'est une hausse de taxe pure et simple."

Après avoir souligné que cette taxe ne rapportera que \$300 millions dans les coffres du Trésor en 1976, mais \$367 millions pour la prochaine année fiscale, M. Lévesque a souligné que si l'on ajoute à cette hausse l'augmentation de la taxe sur les cigarettes (\$88 millions sur une base annuelle), l'on doit se rendre à l'évidence et reconnaître

qu'il s'agit d'une augmentation explicite d'impôt de \$455 millions.

Hausse réelle

Il a noté qu'il s'agit en fin de compte d'une augmentation de taxes de \$216 par contribuable par année, ce qui constitue un record des temps modernes.

"De plus, il faut souligner que cette augmentation, au lieu de reposer sur l'impôt sur le revenu qui est, de loin, la taxe la plus équitable, proviendra de taxes payées surtout par les petits et moyens contribuables."

Pour le président du PQ, la hausse de taxes de l'ordre de \$455 millions constitue une ponction fiscale énorme. "Quel que soit le gouvernement qui prend une telle décision, son premier souci devrait être de rétablir l'équivalence de fardeau entre les contribuables."

Selon M. Lévesque, la décision de M. Garneau de recourir à la taxe

la plus régressive, l'assurance-maladie, se comprend mal à la lumière du geste posé par six provinces sur dix de rejeter un tel impôt. Ces provinces ont choisi de financer les services de santé à même leurs services budgétaires réguliers.

Pas un mot

Pour sa part le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a expliqué que les Québécois assistaient à une augmentation gigantesque des emprunts du gouvernement et de ceux de l'Hydro-Québec sans véritablement dire un mot sur ces événements et surtout sur leurs conséquences.

"Pour l'année qui vient, la situation des emprunts s'annonçait insupportable. Pourtant, les emprunts auront été multipliés de façon géométrique. Le gouvernement, coince par la baïe James et les Jeux

Voir BUDGET, page A 6



Le chef du Parti québécois, René Lévesque, a commenté hier à Québec le budget présenté mardi à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances du Québec, Raymond Garneau.

La RAMQ nage dans l'argent

Martin Laberge, président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, s'est dit le plus surpris du monde à l'annonce d'une hausse des primes, faite par le ministre provincial des Finances, M. Garneau, lors de la présentation du budget mardi.

"Nous avons assez d'argent pour les deux prochaines années", dit-il et même, "la Régie dispose actuellement d'un surplus de \$140 millions. Nous avons plus de fonds qu'il n'en faut pour nos programmes", d'ajouter le médecin.

Au cours d'une entrevue hier, M. Garneau a expliqué qu'il fallait considérer cette augmentation comme un impôt sur le revenu et que les sommes ainsi recueillies n'iraient pas à la Régie de l'assurance-maladie.

A compter du 1er juin, les primes de la RAMQ passeront de 0,3 p. cent à 1,5 p. cent du salaire d'un contribuable.

Selon M. Garneau, cette augmentation déguise de l'impôt sera prélevée sous cette forme pour que les contribuables soient conscients du fait que les services de santé coûtent cher.

Un Salon de la Femme pour se libérer et pour... consommer

Le Salon de la Femme de Montréal attire cette année, comme par les années passées, des milliers et des milliers de visiteuses. C. I. a. u. d. e. V. Marsolais s'est rendu sur les lieux pour observer le phénomène. Il a noté, entre autres, que malgré cette apparence de solidarité entre femmes que les organisateurs ont voulu mettre en évidence, d'autres valeurs, plus traditionnelles, ont tendance à prendre le pas: le Salon de la Femme demeure, dit-il, d'abord et avant tout un immense salon de la consommation qui tend à valoriser finalement la femme-objet typique, tant décriée par les mouvements féministes. L'affluence, par exemple, aux comptoirs des bijoux est étonnante.

— page B 1



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le travail d'été

La plupart des étudiants sont laissés à eux-mêmes

par Daniel MARSOLAIS

La majorité des 250.000 étudiants québécois qui, théoriquement, sont susceptibles d'envahir le marché estival du travail, ne devront compter que sur leurs propres moyens s'ils veulent amasser un petit pécule durant l'été.

En effet, les centres de main-d'œuvre fédéraux pour étudiants et le service de placement étudiant du

ministère québécois du Travail ne prévoient être en mesure de trouver de l'emploi qu'à un nombre limité d'étudiants (environ 80.000). Rien de catastrophique cependant puisqu'on considère qu'un nombre équivalent d'étudiants se trouveront du travail sans l'intermédiaire des centres de main-d'œuvre. Pour ceux-là, toutefois, il faudra être patient, ne reculer devant aucune démarche et sur-

tout ne rien refuser. Comme c'est le cas chaque année, il y a beaucoup d'appels mais relativement peu d'élus.

Selon le député Jacques Veilleux, responsable du service de placement étudiant au Québec, le gouvernement provincial devrait embaucher au moins 7.000 étudiants cette année sinon plus. Le gouver-

Voir ETUDIANTS, page A 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 1 à C 6
Bandes dessinées: D 12
"Bank": E 5
Décès, naissances, etc.: F 13
Economie: C 8 à C 13
Êtes-vous observateur?: D 12
Horoscope: A 15
Informations étrangères: E 1, E 2
Les maux de notre langue: D 12
Médecine d'aujourd'hui: A 14
Mon œil sur Montréal: A 10
"Mot-mystère": D 12
Mots croisés: E 7
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: E 4 à E 7, F 2 à F 12
Plaisance: F 9
Radio et télévision: F 14
Sports: D 1 à D 10
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 15

Accord dans les cégeps: une année compromise à moins d'un rattrapage

— page B 1

le monde

* La droite franquiste a lancé hier sa plus dure attaque contre le gouvernement de M. Arias Navarro, qu'elle accuse de trahir l'héritage du caudillo.

* Le parti communiste finlandais fait éclater la coalition à cinq en refusant d'endosser une hausse des impôts indirects.

* L'ITT admet avoir versé \$350.000 aux adversaires d'Allende en 1970.

— pages E 1 et E 2

montréal mode '76

Place à nos créateurs



Montréal Mode 76, qui sera présentée en fin de semaine à la presse canadienne et américaine ainsi qu'aux acheteurs des grands magasins, permet aux dessinateurs montréalais de dévoiler leurs créations automnales. Vieux routiers des présentations, nouveaux venus sur la scène du vêtement, c'est au nouvel hôtel Méridien qu'on les rencontrera en fin de semaine dans une série de présentations où les origines ethniques des participants se rencontrent pour former une mode typiquement montréalaise.

— page A 11

ECONOMIE & FINANCES

- * Les budgets des provinces ont fait grimper le coût de la vie.
- * La hausse de taxe réduit de moitié les prévisions de croissance de la cigarette.
- * L'Hydro-Québec a augmenté ses revenus de 30 pour cent en 1975 malgré une baisse de la demande.
- * Les fermetures d'usine ne doivent plus pénaliser les travailleurs.
- * La CSN entend prouver que les mesures anti-inflation sont un échec.
- * L'AGRO-ALIMENTAIRE
Le Québec est envahi par les poulets américains.
- * Gelco aurait omis deux rapports annuels sans être pénalisée.

— cahier C

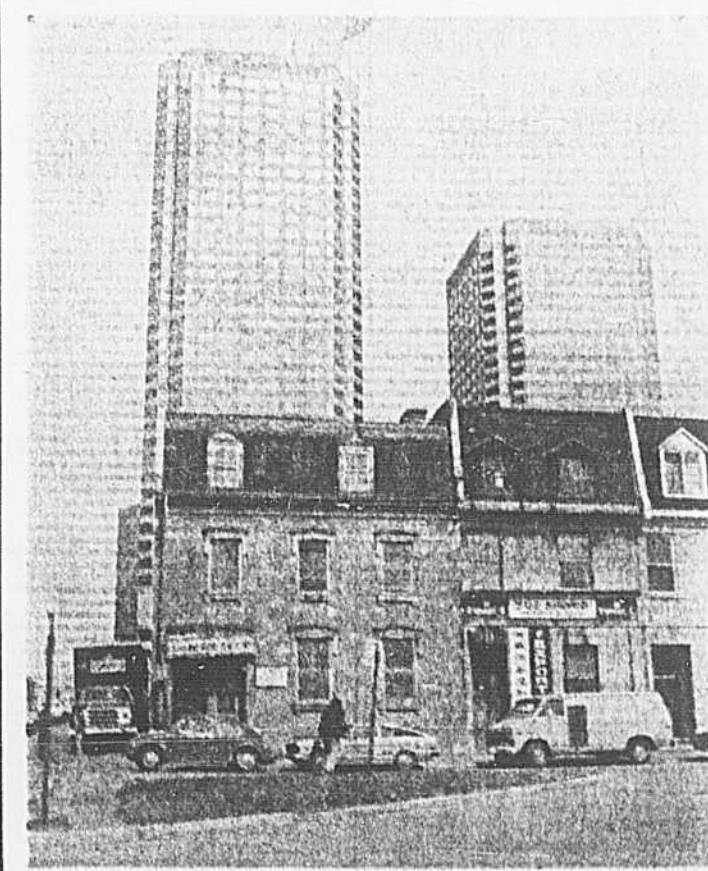


photo J.-Y. LeGros, LA PRESSE

Un vieux monument du quartier chinois est menacé de disparaître

Le quartier chinois de Montréal ne respire plus à l'aise, entouré qu'il est de toute part par des tours, comme celles du Complexe Desjardins (ci-haut), ou par des projets qui menacent d'achever définitivement la démolition du quartier, comme la construction éventuelle de la Place Guy-Favreau, par le gouvernement fédéral. Craignant le pire à cet égard, le mouvement "Sauvons Montréal" vient de réclamer la protection de huit bâtiments, parmi lesquels figure l'église catholique chinoise bâtie en 1834 pour servir — à l'époque — à une secte de presbytériens écossais. Il s'agit de la plus vieille église d'origine protestante de Montréal. Le reportage de Cyrille FÉLIEAU.

— page A 3

Lang commande une étude sur l'introduction du bilinguisme dans le contrôle du trafic aérien

par Jean PELLETIER
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Une commission d'enquête composée d'un seul homme, sera chargée au cours des prochains mois d'étudier tous les aspects y compris la sécurité, de l'introduction du bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne.

Cette commission constitue la principale recommandation de la Commission des relations de travail dans la fonction publique chargée de trancher le débat entre le gouvernement et l'Association canadienne des contrôleurs aériens. Ces derniers, rappelés, s'opposent au nom de la sécurité à ce que le français puisse être utilisé dans les aéroports québécois.

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, en annonçant hier la création de cette commission a précisé qu'elle ne met pas en cause l'implantation du bilinguisme dans les communications air-sol.

Implantation plus facile et plus scientifique

Selon M. Lang en effet, "les conclusions de cette commission permettront

une implantation plus facile et plus scientifique du bilinguisme".

Cette commission d'enquête devrait, selon les hypothèses des fonctionnaires du ministère des Transports, confirmer leurs propres recommandations voulant que le bilinguisme dans les communications aériennes au Québec soit un gage supplémentaire de sécurité. M. Lang, lors de la conférence de presse qu'il donnait hier matin, admettait qu'à la suite du climat de tension provoqué par l'opposition des contrôleurs aériens, seule une commission d'enquête pouvait rassurer tout le monde.

C'est donc à un avocat montrealais Me John Keenan, spécialiste des questions péniennes, que fut confiée hier la tâche de sauver la politique du bilinguisme du gouvernement fédéral dans le transfert aérien. Ces conclusions, dans l'hypothèse où elles seraient négatives, pourraient sérieusement compromettre la cause des pilotes francophones.

Avant de recevoir ce mandat, M. Keenan était représentant de l'Association des pilotes de ligne, en qualité de conseiller général, et il avait aupar-

avant exercé les fonctions de conseiller juridique auprès de la Fédération internationale des Associations de pilotes de ligne (IFALPA). Les antécédents de Me Keenan feront de lui, déclarait hier M. Otto Lang, "un commissaire acceptable à tous les intéressés".

M. Keenan devra faire rapport au ministre des Transports des conclusions de l'enquête, dans les 90 jours suivant la réception des résultats définitifs de l'étude basée sur l'utilisation du simulateur électronique de contrôle de la sécurité aérienne.

Ce simulateur permet de reproduire

toutes les conditions de vol imaginables. Il s'avère donc un instrument indispensable au développement d'un vocabulaire français pour les communications air-sol, particulièrement pour les vols IFR (règles de vol par instrument).

A l'heure actuelle le bilinguisme dans les communications aériennes n'est autorisé que dans les vols VFR (règles de vol à vue) aux aéroports de Québec, St-Honoré, Sept-Îles, Baie Comeau et St-Jean.

Cette décision fut prise en 1974 à la suite d'une enquête menée par les ex-

perts en sécurité de Transports Canada qui faisaient ressortir certains problèmes de sécurité dans des aéroports à densité moyenne dans l'Est du Québec, problèmes causés par le fait que plusieurs pilotes québécois ne parlaient que le français.

Aucun incident

Depuis la mise en place de cette nouvelle réglementation, les enquêteurs ne sont pas parvenus à imputer à l'usage du français un seul incident ayant porté atteinte à la sécurité. De plus, selon des évaluations récentes, il est clair que l'utilisation des deux lan-

gues officielles a réellement relevé le niveau de la sécurité non seulement des pilotes francophones, mais aussi des pilotes anglophones utilisant le même espace aérien.

Si le rapport de M. Keenan s'avère positif le bilinguisme sera implanté par étape dans les aéroports du Québec seulement et possiblement dans la région de la capitale nationale. Une belle décision toutefois est sujette à l'expérience acquise dans d'autres aéroports dans les communications air-sol dans les deux langues officielles. La même règle s'appliquera aux aéroports de Dorval et de Mirabel.

Me Choquette s'est expliqué mais a refusé de s'excuser...

par Jean PELLETIER

OTTAWA — Me Auguste Choquette, après deux heures de comparution au Comité des privilèges et élections, s'est longuement expliqué, a fait rire bien des députés, en a indigné plusieurs autres, mais a refusé obstinément de s'excuser des propos qu'il tenait la semaine dernière à l'endroit des parlementaires.

L'affaire Choquette est donc loin d'être terminée et pourrait même connaître de nouveaux rebondissements alors que plusieurs députés estiment que Me Choquette s'est comporté "en bouffon" devant les membres du Comité des privilèges et élections. Les députés ont donc décidé de se réunir à nouveau afin de décider du sort de Me Choquette.

Me Choquette affirmait la semaine dernière que "s'il fallait que toute personne qui accepte un montant indicé soit condamnée, il y a cinquante pour cent des parlementaires qui ne pourraient pas siéger. J'ai fait assez de politique pour ça" devait conclure Me Choquette.

Pour les députés fédéraux, et au premier chef, selon le président de la Chambre des communes, les commentaires de l'avocat montrealais laissent bel et bien croire que la moitié des parlementaires canadiens acceptent des pots-de-vin.

Me Choquette répond de but en blanc que "les députés fédéraux ne devraient pas se sentir visés", qu'ils ne comprennent pas en fait la philosophie générale de ces remarques.

"Mes commentaires de la semaine dernière auxquels les médias ont accordé une importance démesurée, a déclaré Me Choquette, n'étaient que des expressions laconiques qui s'inscrivent dans un contexte extérieur au parlement canadien."

Consternation

Dès le début de la séance Me Choquette a provoqué la consternation parmi les membres du comité en déclarant qu'il refusait de répondre à leurs questions. Me Choquette se dit insulté des remarques faites la veille par le député Ralph Young qui considérait que d'inviter Me Choquette à comparaître ne ferait que lui donner de la publicité.

M. Young devait ajouter que toute l'histoire n'était qu'une "tempête dans une tasse de thé" et que lorsque "l'on tente d'uriner avec une mouffette on finit toujours par sentir mauvais".

"Ce n'est pas une façon d'inviter quelqu'un à comparaître a déclaré Me Choquette. Je viens ici de bonne foi et voilà qu'un membre du comité m'impute des motifs". Les députés ont donc tenté à tour de rôle de rassurer Me Choquette sur leurs intentions, lui expliquant qu'il ne s'agissait nullement d'un tribunal d'inquisition. Me Choquette refusa obstinément de répondre aux questions jusqu'au moment où le comité fut sur le point de renvoyer la question à la Chambre des communes.

Saisie du problème, la Chambre aurait pu ordonner à Me Choquette de se plier, sous peine d'outrage, aux questions des membres du Comité des privilèges et élections. Après cet intermède au cours duquel l'humeur des députés alternait de la colère à l'écrit de rire, Me Choquette a essayé d'expliquer le sens exact de ses propos de la semaine dernière.

"Je n'ai jamais voulu porter atteinte à l'intégrité du parlement, a déclaré Me Choquette qui devait ajouter qu'après qu'il était député, il n'a pas eu connaissance qu'un de ses collègues à la Chambre ait accepté des pots-de-vin.

M. Choquette a fait remarquer aux membres du comité que le transcript de la Cour où il fit allusion aux parlementaires, ne parle pas une seule fois de pots-de-vin. "D'ailleurs, de poursuivre Me Choquette, le mot pot-de-vin n'a pas toujours un sens péjoratif". Selon l'avocat montrealais cette expression peut se rapporter à des contributions ou à des services tout à fait légaux.

Salle comble

Si M. Choquette dans cette affaire recherchait l'attention des journalistes et des caméras de télévision, il aura été servi. La salle où le comité s'est tenu était bondée à craquer de spectateurs qui pouvaient difficilement s'empêcher d'éclater de rire aux réponses de Me Auguste Choquette.

Admettant qu'à la place des députés fédéraux il aurait réagi exactement



Me Auguste Choquette, lors de sa comparution devant le Comité des privilèges et élections, hier.

de la même façon aux propos qu'il tenait la semaine dernière, Me Choquette devait répéter à sept reprises qu'il n'avait jamais voulu mettre en cause l'intégrité du parlement et que par conséquent il n'avait rien à révoquer.

Cette attitude fut loin de plaire à la majorité des membres du comité qui semblaient prêts au début de la séance à se montrer magnanimes.

La tension fut à son comble lorsque le député conservateur Perrin Beatty déclara sur un ton de colère contenue que "Me Auguste Choquette s'était comporté d'une manière insensée de-

vant le comité en nous soumettant à ses cabotages et ses bouffonneries". "Me Choquette s'est discrédité devant nous et j'en tiendrais compte lorsque j'aurai à donner mon avis lors de la rédaction du rapport final", devait conclure M. Beatty.

M. Pierre de Borne, député de Marquette, a pour sa part fait écho aux propos de son collègue conservateur en déclarant que Me Choquette s'était conduit d'une manière indigne et déplorable et que si quelqu'un avait perdu sa réputation au cours de l'après-midi, il s'agissait de Me Auguste Choquette.

Inflation: ralentissement ou caprice statistique?

OTTAWA (d'après CP) — L'inflation a connu le mois dernier la croissance la moins rapide depuis 20 mois, mais les prix n'en continuent pas moins de monter et ce ralentissement ne pourrait être, somme toute, qu'un caprice statistique.

Statistique Canada a en effet révélé hier que les prix de certains aliments avaient baissé pour la quatrième fois en autant de mois, maintenant la montée de l'indice des prix à la consommation à 4 dixièmes p. cent en avril.

Depuis un an, l'indice a monté de 8,9 p. cent, tombant pour la première fois en bas de 9 p. cent depuis octobre 1973, après avoir grimpé jusqu'à 12,5 p. cent au cours des deux dernières années.

Toutefois, la Commission de lutte contre l'inflation affirme que des renseignements plus récents révèlent que les prix des aliments ont bien monté en avril, ce qui porte à croire que les résultats optimistes publiés par Statistique Canada étaient erronés.

Chômage

Les résultats de la Commission Pepin permettent de prévoir que le ministre des Finances, Donald Macdonald, devra dans son budget du 25 mai, faire porter ses efforts autant sur la lutte à l'inflation que sur l'enracinement d'un chômage grandissant.

Le rapport mensuel de Statistique Canada révélait mardi que le taux de chômage était en avril de 7,4 p. cent de la population active, le pire depuis 15 ans pour le mois d'avril.

M. Macdonald a déclaré que son budget tenterait de rétablir un équilibre entre les taux d'inflation et de chômage au pays.

vernement au sujet du chômage lors de la période des questions d'hier.

La plupart des interventions ont porté sur les signes d'un ralentissement économique au pays. Un député a accusé le premier ministre de concentrer à tort son attention sur la réforme constitutionnelle, tandis qu'il y a plus de 300.000 jeunes sans emploi.

"Une sorte d'accord..."

TORONTO (PC) — Des représentants des dix provinces canadiennes en sont arrivés à une sorte d'accord sur divers aspects du problème du rapatriement de la constitution du Canada. C'est ce qu'a révélé, hier, M. John Crosbie, ministre des Affaires intergouvernementales de Terre-Neuve.

M. Crosbie, qui préside la conférence des procureurs généraux et des ministres des Affaires gouvernementales, a déclaré, au cours d'une entrevue qui a suivi cette réunion, que toutes les questions touchant le retour de la constitution au Canada ont été abordées.

La réunion avait pour objectif de permettre à chaque province d'exposer en détail son attitude sur ce problème, préalablement à une conférence des premiers ministres provinciaux qui aura lieu en août, en Alberta.

Le ministre terre-neuvien a expliqué que les provinces pourraient tenir une autre réunion afin de discuter encore de la question, mais que rien n'est encore définitif à ce sujet. Les représentants provinciaux ont également traité des sujets qui seraient probablement abordés lors de la rencontre d'août.

Le comité de conciliation recommande une hausse de 9.5% pour les contrôleurs

de notre bureau de Québec

OTTAWA — Le ministre des transports M. Otto Lang a rendu, publiques hier matin les recommandations du comité de conciliation traitant des salaires, des congés, du surmenage et des restrictions des droits de direction.

Le rapport recommande la mise en vigueur de la dernière offre patronale qui prévoit une hausse moyenne de salaire de 9,5 pour

cent. L'employeur estime que c'est la plus haute offre maximale compte tenu des restrictions imposées par la Commission de lutte à l'inflation.

Le syndicat des contrôleurs aériens réclamait une augmentation de l'ordre de 10,5 pour cent. M. Otto Lang a refusé hier de se prononcer sur ces offres puisqu'elles font l'objet d'études par le Conseil du trésor ainsi que par le Conseil des transports du Canada.

LA MÉTÉO

Les températures maximales et minimales sont indiquées en degrés Celsius. Les températures minimales sont indiquées en degrés Fahrenheit. Les températures maximales sont indiquées en degrés Celsius.

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum 2 Maximum 13
Demain Minimum 1 Maximum 15

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-10	10	Sageux, arrosés	Ennuagement
Outaouais	-10	10	Ennuage	Ennuagement
Laurentides	-10	10	Sageux	Ennuagement
Cantons de l'Est	-10	10	Sageux	Ennuagement
Mauricie	-10	10	Sageux	Ennuage
Québec	-10	10	Sageux	Ennuage
Lac Saint-Jean	-10	10	Sageux	Ennuage
Bonaventure	-10	10	Sageux	Ennuage
Gaspésie	-10	10	Sageux	Ennuage
Bas-Caraïbe	-10	10	Sageux	Ennuage
Sept-Îles	-10	10	Sageux	Ennuage

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Ottawa	-10	10
Montréal	-10	10
Québec	-10	10
Calgary	-10	10
Edmonton	-10	10
Winnipeg	-10	10
Regina	-10	10
Saskatoon	-10	10
Victoria	-10	10
Vancouver	-10	10
Seattle	-10	10
Portland	-10	10
San Francisco	-10	10
Los Angeles	-10	10
Honolulu	-10	10

si vous partez...

aux Etats-Unis	Min.	Max.
New York	-10	10
Washington	-10	10
Boston	-10	10

vers les capitales

Capitales	Min.	Max.
Amsterdam	-10	10
Athènes	-10	10
Berlin	-10	10
Bruxelles	-10	10
Copenhague	-10	10
Genève	-10	10
Hong Kong	-10	10

vers les plages

Capitales	Min.	Max.
Amsterdam	-10	10
Athènes	-10	10
Berlin	-10	10
Bruxelles	-10	10
Copenhague	-10	10
Genève	-10	10
Hong Kong	-10	10

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE INC., 701, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. La Presse est une entreprise à but lucratif. Les informations de LA PRESSE et celles de ses filiales de LA PRESSE INC. sont publiées sous le nom de LA PRESSE INC. Les informations de LA PRESSE INC. sont publiées sous le nom de LA PRESSE INC. Les informations de LA PRESSE INC. sont publiées sous le nom de LA PRESSE INC.

TARIFS D'ABONNEMENTS	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	285-7070
Lundi au vendredi \$1.25	285-7030
Samedi seulement 0.50*	285-7100

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	285-7383
par porteur: 13 semaines \$52	
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20	
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	
Samedi seulement \$13.00 \$26.00	

GRANDES ANNONCES	285-7202
Détailants: 285-7202	
National, Télé Presse, Vacances, voyages: 285-7306	
Carrières et professions, nominations: 285-7320	

COMPTABILITÉ	285-6892
Grandes annonces: 285-6892	
Petites annonces: 285-6901	

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50*

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 18h).

285-6911

POURQUOI DÉFAIRE TOTALEMENT VOTRE ANCIENNE CUISINE?

MAINTENANT! UNE MAGNIFIQUE CUISINE MODERNE ET UNE ÉCONOMIE JUSQU'À 50%

NOUS REMPLACERONS TOUS LES DEVANTS DE VOS ARMOIRES AINSI QUE LES SURFACES EXTERIEURES EN FOURNISSANT DE NOUVELLES CHARNIÈRES ET DES POIGNÉES DÉCORATIVES. TOUT CELA GÉNÉRALEMENT EN UNE SEULE JOURNÉE.

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION 1240 BÉGIN, ST-LAURENT (2 rues à l'est du centre commercial Place Verte)

TÉLÉPHONÉZ DES AUJOURD'HUI POUR UNE ESTIMATION GRATUITE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART 333-0911

cuisine unique

PAS DE DÉSORDRE NI D'ENNUI DÉMOLITION TRAVAUX EFFECTUÉS EN GÉNÉRAL LE MÊME JOUR

Horaires: Lun. - mer. 9-6. Jeu. - Ven. 9-9. Sam. 9-5.

Div. de Futuric Kitchen Mfg. Ltd.



En 1872, au moment de cette photo, prise par Notman du haut du clocher de l'église Notre-Dame, on construisait sur l'église Notre-Dame-des-Anges le gracieux clocher à la française dessiné par Bourgeois. A noter, à droite de l'église, le presbytère.

Place Guy-Favreau

L'église catholique chinoise: la plus ancienne église... protestante

par Cyrille FELTEAU

Se prêtant à la défense du quartier chinois qu'il dit menacé par le projet de construction de la Place Guy-Favreau, le mouvement "Sauvons Montréal" réclamait récemment la protection des huit bâtiments encore debout sur l'emplacement d'un énorme édifice d'une douzaine d'étages que le gouvernement fédéral projette de construire au coût de \$200 millions en vue d'y loger les bureaux de quelque 10.000 fonctionnaires.

"Sauvons Montréal" soulignait tout particulièrement la présence, parmi ces bâtiments, de l'église catholique chinoise, bâtie en 1834 pour servir à une secte de presbytériens écossais, ce qui en fait, en 1976, la plus vieille église protestante à Montréal. En effet, les sept autres, construites antérieurement, ont toutes été détruites. D'où sa valeur historique et l'importance qu'il faut y attacher dans ce secteur de la ville déjà abîmé par les démolitions.

Quelle restauration?

Avec les porte-parole de "Sauvons Montréal", tous les Montréalais soucieux de la protection du patrimoine s'inquiètent des visées du ministère fédéral des Travaux publics dans ce secteur, malgré les assurances récentes du ministre, M. Charles ("Bud") Drury, qui affirmait devant un comité parlementaire que son ministère ne voulait pas démolir l'église catholique chinoise, mais bien plutôt la restaurer.

Les spécialistes de l'architecture des édifices publics à Montréal se demandent comment Ottawa entend restaurer cette église, autrefois connue sous le nom d'église Notre-Dame-des-Anges. Ils ont raison de



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE
Le clocher tel qu'il est présentement.

craindre, par exemple, qu'Ottawa rase tout ce qui entoure l'église, notamment le presbytère de la secte des "Sécessionnistes écossais", sise tout à côté de l'église, au no 211 ouest, de la Gauchetière. Or, ce presbytère a lui aussi une

valeur historique indéniable. Si le gouvernement fédéral décidait de démolir ce bâtiment sans s'être entendu auparavant avec Québec, il risquerait de susciter un conflit de juridiction et un autre sujet de dispute, notamment avec le ministère des Affaires culturelles.

Problème de souveraineté culturelle?

Le problème qui se poserait alors entre Ottawa et Québec pourrait se résumer comme suit: après avoir acquis un bien culturel québécois, qu'il ne considère pas d'importance nationale, Ottawa peut-il en disposer sans obtenir auparavant l'assentiment du Québec? Ne s'agit-il pas là d'un cas patent de souveraineté culturelle?

Même avec la meilleure volonté du monde, le gouvernement fédéral pourrait restaurer ou même rénover l'église catholique chinoise d'une façon qui ne soit pas conforme à son histoire, un peu tortueuse, sinon compliquée. Ainsi, à l'origine, ses bâtisseurs, les presbytériens écossais ne l'ont utilisée que pendant une trentaine d'années, soit de 1835 à 1864, environ. A ce moment, les Sulpiciens l'achetèrent, l'agrandirent et la remanièrent, tout en la dotant d'un très beau clocher à la française, selon les plans du célèbre architecte Victor Bourgeois, qui dessina les plans de la maison mère des Sœurs grises et de plusieurs autres églises de Montréal.

Mais pourquoi les Sulpiciens achèterent-ils ce temple des presbytériens écossais en 1864? Pour en faire le lieu de réunion de la Congrégation des hommes de Ville-Marie, l'une des plus vieilles congrégations laïques de Montréal, qui, en 1854, se voyait forcée de quitter l'église des Recollets, rue Notre-

Dame, démolie pour faire place au premier Palais de Justice de Montréal (renove ces dernières années pour loger les bureaux du COJO). Cependant, tout ne fut pas détruit dans l'église des Recollets: on conserva des retables, des colonnes, des sculptures et d'autres accessoires anciens et de grande valeur que l'on transporta et installa dans la nouvelle église de Notre-Dame-des-Anges. Ces objets d'art ancien ornent l'église jusqu'à ces dernières années, alors qu'on les mit en entreposage à l'archevêché de Montréal.

A côté de l'ancien temple des protestants écossais transformé en église catholique après 1867, se trouve le presbytère original, maintenant relié à l'église et comme encadré dans un long bâtiment édifié vers les années 1830 par les Frères de Saint-Gabriel pour servir de patronage et d'atelier d'apprentissage pour les orphelins.

Si le ministère fédéral des Travaux publics démolit les bâtiments entourant l'église catholique chinoise, surtout du côté de la rue Jeanne-Mance, il est dangereux que disparaissent en même temps ce presbytère protestant, le plus ancien du genre à Montréal. Une photo datant de 1872, par le célèbre photographe montrealais Notman (prise du haut du clocher de l'église Notre-Dame) illustre très bien ce que l'on veut d'expliquer, à savoir le clocher de V. Bourgeois en construction, de même que le presbytère tout à côté, mais bien détaché de l'église. Si le ministère fédéral des Travaux publics entend restaurer l'église catholique chinoise, il lui faudra absolument tenir compte de ces données historiques que l'on ne saurait mettre en doute.

La RIO congédie 134 indésirables; la FTQ dénonce des provocateurs

La FTQ Construction et la Régie des installations olympiques ont donné des raisons différentes hier de la mise à pied de 134 plombiers et électriciens sur le chantier olympique, tandis que le syndicat admettait, et dénonçait même, la présence sur les chantiers de "provocateurs" qui invitent constamment les syndiqués à se livrer à des actes incoordonnés.

Selon Jacques Désormeaux, agent des communications de la RIO, celle-ci a renvoyé mardi soir 134 employés par suite de leur participation à des actes de sabotage et à des ralentissements de travail sur le chantier. "Ces ouvriers refusaient de travailler et seront remplacés ces jours-ci", a déclaré pour sa part M. Jean Riendeau, directeur des communications de la Régie.

Des représentants des syndicats des plombiers et des électriciens ont confirmé qu'un certain nombre de travailleurs avaient été congédiés, mais ont nié qu'ils l'aient été pour des raisons de sabotage ou de perturbation du travail. M. Jean Lavallée, directeur du local 1677 de la Fraternité interprovinciale des électriciens, a affirmé que son syndicat ne savait rien de ces congédiements. "Il n'y a pas eu de congédiements, a-t-il dit, une compagnie a mis à pied une quinzaine d'hommes, mais il s'agissait d'une réduction normale de personnel motivée par le manque de travail. Si l'un quelconque de nos syndiqués est renvoyé, nous le défendrons".

M. Lavallée a ajouté qu'il produirait des documents attestant que les accidents survenus aux installations électriques du stade et de la piscine étaient le résultat d'actes de négligence et non de sabotage.

Provocateurs

Par contre, M. Roger Lamontagne, président de la FTQ Construction, a imputé ces récents incidents à des hommes "à la solde d'individus qui ont intérêt à susciter des troubles sur le chantier olympique". Ils portent des vêtements de travailleurs et disposent même des étiquettes les identifiant à des unions de métier dans la construction. "Leur présence sur le chantier nous a été signalée récemment par nos salariés, mais, en dépit de nos recherches, nous n'avons pu les identifier", a conclu M. Lamontagne.

Le président de la FTQ Construction a émis l'hypothèse que ces "provocateurs" seraient des agents des compagnies et du gouvernement qui veulent rompre le dialogue afin de justifier le retrait du contrôle des syndicats, en juillet.

Il n'exclut pas cependant la possibilité qu'il s'agisse de syndiqués mécontents de ce que le Conseil provincial ait adopté une ligne de conduite soupçonnée et qui prône une attitude plus ferme et plus anarchique.

Désordres?

Les observateurs ont cru discerner dans ces précisions insuissantes une at-



Roger LAMONTAGNE

que à peine voilée contre les dirigeants actuels du local 141 des plombiers de la FTQ Construction et contre son éminent gendre, André Desjardins, ex-directeur de la FTQ Construction qui a été qualifié d'"indécidable" par la commission Cléroux.

En fait, les dirigeants du local 141 ont tenté de faire renverser Guy Dumoulin, le successeur de Desjardins, et de négocier séparément avec les entrepreneurs. Mécontents de la stratégie ferme et polie mais pas assez dure selon eux du Conseil provincial, certains leaders des plombiers auraient même commencé, au cours des dernières semaines, à prendre contact avec des entrepreneurs dans le but de signer avec eux des ententes partielles en dehors des tables de négociation prévues par la loi.

M. Lamontagne a déclaré par ailleurs qu'il n'était pas dans les habitudes du Conseil provincial de s'immiscer dans les affaires internes des affiliés.

Cela lui a donné aux tuteurs des pouvoirs précis leur permettant de faire le travail nécessaire, a-t-il dit, et d'autre part, il y a sur le chantier olympique suffisamment de policiers pour occuper des indésirables.

Le souci des dirigeants de la FTQ Construction de se débarrasser des éléments douteux de l'origine des ralentissements de travail les a par ailleurs amenés à commenter avec beaucoup de discrétion les mises à pied décriées par la Régie des installations olympiques. "Chaque cas sera examiné selon les voies traditionnelles", a précisé un porte-parole, en faisant entendre que les griefs pourraient être plaqués au mérite.

Longueuil: au moins \$13 millions...

par Jean-Guy DUGUAY

"Nous sommes présentement en mesure d'annoncer des investissements de l'ordre de \$13 millions dans le Centre-Ville de Longueuil", a déclaré à LA PRESSE, M. Gilles Leroux, président des Immeubles Carrefour, compagnie mandatée par Rock Entreprises pour faire le développement domiciliaire et commercial de cette section du nouveau Longueuil.

Cet investissement de \$13 millions est moindre que ce qui avait été avancé par M. Jean-Guy Van Den Daigle, assistant de M. Leroux, et dont nous avions fait mention dans notre édition d'hier et encore beaucoup plus loin du chiffre mentionné par M. Jean-Guy Sauvé, président de Rock Entreprises, lors de ses conversations téléphoniques avec les journalistes de LA PRESSE. Celui-ci avait fait état d'investissements prochains de l'ordre de \$250 millions dans le projet du Centre-Ville de Longueuil. Alors que M. Van Den Daigle par-

lait de la mise en chantier prochaine de 824 unités de logement au coût de \$16 millions, M. Leroux nous assure que seulement 400 logements à prix modique seront construits au coût de \$3 millions, en collaboration avec une compagnie d'Ottawa, Cantus Développement, parce que "Cantus a beaucoup plus d'expérience que nous dans la construction de bâtiments à structure de bois".

"Le terrain sur lequel nous nous proposons de construire appartient à des Européens et est sous le contrôle de Rock Entreprises d'après le contrat de vente intervenu entre l'acheteur et Rock. Les architectes Melamed Croft and Grainger travaillent présentement à mettre la touche finale aux plans de ce complexe immobilier. Nous sommes en train de négocier le financement hypothécaire et la transaction devrait être finalisée sous peu, a-t-il ajouté.

"Nous investirons en outre \$5 millions dans la construction d'un édifice à bureau à l'angle de la rue Adolphe et du boulevard Curé-Poirier. Cet immeuble sera en tout point semblable à l'immeuble que nous avons construit au 1600 boulevard Saint-Martin à Laval.

"Les plans du centre-ville de Longueuil tels que préparés par la firme d'architectes Arcop ont été abandonnés parce que le marché de Longueuil n'est pas prêt à accepter un tel luxe et un tel faste. Nous prévoyons que le développement complet du nouveau Centre-Ville prendra une quinzaine d'années à compléter dans son entier.

"A force d'investissements annuels de \$15 à \$20 millions, peut-être que le tout sera complètement construit et développé d'ici douze ans, estime M. Leroux.

Nous saurons bien vous chausser...

SANDALE DE MARCHÉ
Fait de cuir, tan et blanc, talon compensé, semelle de crêpe.
Courroie réglable. Semelle antidérapante. Largeurs: AA, B, D, E et EE

JOLI SOULIER DE PRINTEMPS
modèle apure, semelle de cuir, tan et blanc
Largeurs: AA, B et D

Supplément de \$2.00 pour grandeur 10 1/2 et 11
Choix de sacs à main assortis.

C. BEAUSOLEIL INC.

1036 EST, RUE ONTARIO, ANGLE AMHERST, 522-6338
781 EST, RUE JEAN-TALON, FACE AU METRO 272-7222

Roger Leroux

VEZ-NOUS VOIR AVANT D'ACHETER

ORGUE

Le plus grand centre d'orgues et de pianos à Montréal

LOCATION ECHANGE

1490 est, rue Fleury
384-5115

580 est, rue Sainte-Catherine
288-5380

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO
adjoint à l'éditeur

YVON DUBOIS
directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY
secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM
éditorialiste en chef

La majorité silencieuse des syndicats

La transplantation d'un rein sur une jeune fille de 14 ans a été empêchée, à l'hôpital Maisonneuve, les syndicats en grève n'ont pas voulu se rendre aux arguments des médecins qui sollicitaient le concours de trois infirmières spécialisées parce que "le syndicalisme c'est plus important que la santé".

Un jeune homme de 27 ans frappé d'un cancer a évolué rapidement et qui doit être opéré de toute urgence a vu son cas reporté deux fois en une semaine à cause des débrayages dans les hôpitaux.

Une missionnaire canadienne est revenue du Pérou pour se faire enlever une tumeur intra-cranienne qui l'avait déjà rendue aveugle d'un oeil, mais le chirurgien n'a pu obtenir du syndicat l'assurance de soins intensifs post-opératoires à cause d'un débrayage prévu dans les 48 heures.

Tous ceux qui ne sont pas aveuglés par le parti pris syndical et qui sont un peu au courant de ce qui se passe savent que les débrayages répétés dans les hôpitaux avaient des conséquences graves sur la santé de plusieurs malades qui ne recevaient pas à temps les soins appropriés à leur état. Mais depuis quelques jours, des voix se font

entendre partout et invoquent des cas précis pour dénoncer les misères infligées injustement à des malades innocents. Je remarque notamment que les tribunes journalistiques et radiophoniques reflètent la réaction scandalisée d'un très grand nombre de citoyens, et dans une proportion qui me fait croire que la majorité de la population est révoltée de cette situation.

Or, pourquoi des syndicats, qui sont composés de gens d'une texture morale qui n'est pas essentiellement différente de celle de l'ensemble de leurs compatriotes, posent-ils des gestes que nous avons tous été formés à percevoir comme répugnants et indignes d'être civilisés?

Je sais que dans un conflit de cette nature, l'impatience, parfois le désespoir, pousse certains à commettre des excès. Je n'ignore pas non plus l'influence néfaste de l'intoxication partisane produite par une propagande destinée à maintenir le moral des troupes; elle obnubile souvent les êtres raisonnables et incite aux gestes extrémistes les tempéraments excessifs.

Mais quand des actions moralement inacceptables sont non seulement posées délibérément mais préparées longtemps à l'avance, dans le cadre

d'une stratégie soigneusement planifiée; quand ces actions sont censées avoir été approuvées démocratiquement par les membres d'un syndicat, il y a lieu de se poser des questions. Non pas sur la qualité morale de l'ensemble de ces syndiqués — puisqu'elle n'est sûrement pas différente de celle de l'ensemble de la population — mais sur les mœurs "démocratiques" qui existent dans ces syndicats.

Une enseignante d'une polyvalente de Montréal expliquait la semaine dernière dans cette page à quel point il est difficile aux gens modérés, respectueux de la légalité et des règles démocratiques, de faire entendre leur voix, d'agir selon leur conscience dans ce "concert de vociférations" que sont les assemblées syndicales, de quelles tracasseries, injures, menaces ils sont l'objet quand ils ont le courage de s'opposer à certains procédés que leur conscience morale ou civique reprouve.

Ces mœurs, qui n'ont rien à voir avec la démocratie et qui paraissent être la caractéristique exclusive des syndicats de la construction, elles existent aussi dans plusieurs syndicats des secteurs de l'enseignement et des affaires sociales.

On y retrouve le même terrorisme moral exercé sur la majorité par une minorité détermi-

née à imposer ses vues et ses pratiques par tous les moyens, parce que pour eux le syndicalisme c'est plus important que tout le reste, y compris la règle démocratique.

Si l'image que ces syndicats projettent actuellement ne reflète pas — comme je le crois — la mentalité de la majorité de leurs membres, il est légitime de se demander quelle est la qualité de la participation de tous ceux qui n'approuvent pas les pratiques de leur syndicat.

Se laissent-ils manoeuvrer comme des marionnettes par une minorité d'activistes? Participent-ils aux assemblées? Expriment-ils leur opinion et votent-ils en conséquence? Se montrent-ils aussi déterminés et courageux dans leurs convictions que ceux qui composent la minorité militante?

Dans toute société, dans toute association, le pouvoir appartient à ceux qui sont actifs et déterminés à l'exercer. Et quand une minorité réussit par son agressivité à s'imposer à une majorité, il est contre nature qu'elle utilise ensuite des méthodes d'action qui s'harmonisent avec le tempérament moderne de la majorité passive qui s'est laissée dominer.

Le conflit actuel ne le démontre-t-il pas?

Marcel ADAM

bloc-notes

Au tour de M. Rockefeller

Qu'on soit d'accord ou non avec le style d'une série de mises au point servies systématiquement depuis quelques mois aux Canadiens par des porte-parole des États-Unis, il serait déraisonnable sinon imprudent de ne pas y faire attention.

Quand l'ancien ambassadeur des États-Unis, M. Porter, prononça en quittant son poste, quelques paroles acides sur l'état des relations canado-américaines, ses remarques furent généralement accueillies ici comme l'expression d'un mouvement d'humeur. Or, il est devenu évident que son successeur, M. Enders, partage les mêmes préoccupations, même s'il en fait part en des termes plus choisis. En vérité, ambassadeurs, membres du Congrès, banquiers paraissent tous avoir en tête la même question: "What does Canada want?"

On demandait naguère: "What does Quebec want?" Il n'est pas nécessaire de courir après l'esprit pour souligner le parallèle. Il ressort de certaines tensions objectives. Elles ont été résumées cette semaine dans une formule frappante par le banquier David Rockefeller disant à Ottawa: "Entre l'indépendance et la prospérité choisissez!". Ce discours n'est-il vraiment nécessaire de le préciser, s'adresse à l'ensemble du Canada?

Quel choix les intéressés feront-ils? D'autres pays ont eu comme le Canada à se décider entre la voie large et fleurie de l'American way of life et l'humble sentier sinueux de l'indépendance.

Pour le grand public, le nationalisme canadien se traduit par un certain nombre d'affirmations d'autonomie dans le secteur de la culture. La définition d'un contenu canadien pour la radio et la télévision, la nouvelle faite au magazine

"Time" et au "Reader's Digest", les contraintes variées imposées à la distribution au Canada de la production culturelle américaine, tout cela ressortit à la défense, à l'affirmation ou à la recherche de l'identité canadienne. Le jour n'est pas éloigné où, entraîné par son propre mouvement, le Canada finira par décréter que la pornographie elle-même est défendable, pour peu qu'on puisse y déceler un contenu canadien. Ne riez pas, nous n'en sommes pas là, mais nous y arrivons.

Il est difficile de dire si ce qui nous apparaît comme la défense légitime d'intérêts canadiens n'est pas perçu ailleurs comme autant de brimades. Les milieux des affaires, et de l'industrie sont généralement peu sensibles aux coups d'épingle. Mais, lorsque la législation s'intéresse au régime des investissements, lorsque la relation Canada-États-Unis est décrite comme étant celle de maître à "porteur d'eau et scieur de bois", lorsque nous supposons que l'Américain veut faire main basse sur nos ressources naturelles sans offrir de compensation raisonnable, les rapports ne sont certainement pas au beau fixe.

Les Américains paraissent décidés à combattre un certain nombre de mythes populaires ici. Sur la question des investissements notamment ils rappellent, à quel volume des investissements américains au Canada a diminué de plus des trois quarts depuis 1960, bi que les Canadiens investissent autant aux États-Unis qu'ici. Cette dernière statistique démontre que les Canadiens ne sont pas disposés à tout sacrifier à l'indépendance nationale. M. Rockefeller défend, depuis un certain temps, la question.

Guy CORMIER



document

L'amour de la vie et la question de l'avortement

L'Assemblée des évêques du Québec reprend la parole sur la question de l'avortement. Sa position se veut plus positive et engagée dans un dialogue. Le thème en est: "L'amour de la vie". Nous en citons de larges extraits et nous nous excusons d'avoir dû sacrifier les mots de références.

La question de l'avortement continue de préoccuper l'opinion publique dans le Québec.

Les mouvements et les groupes de pression s'opposent les uns aux autres, parfois avec passion, dans des positions qui semblent irréductibles tant sur la moralité de l'avortement que sur la législation à son sujet.

Pendant ce temps, l'avortement devient de plus en plus un fait, dans les cadres de la loi actuelle, dans la pratique, illégale et très souvent dans le recours aux disponibilités offertes en dehors du pays.

Des personnes et des groupes engagés dans le débat demandent aux évêques de prendre la parole sur cette question.

Il est de notre devoir de dire non à l'avortement, directement voulu et provoqué.

L'Épiscopat du Canada et l'Épiscopat du Québec ont, à diverses reprises au cours des dernières années, donné leur avis sur le sujet.

Ce que nous pouvons ajouter actuellement est dans la ligne de ces précédentes déclarations.

Mais, avec ce rappel, tout n'est pas dit. Si nos lecteurs ont la patience d'aller jusqu'au bout de notre texte, ils pourront constater, nous l'espérons, que notre position est beaucoup plus positive qu'une simple condamnation de l'avortement.

Le problème est trop grave, trop difficile et trop complexe pour s'accommoder de solutions simples et catégoriques, qui seraient, en somme, des solutions de facilité.

On n'a pas tout réglé en se déclarant simplement pour ou contre. On risque de prolonger ainsi un dialogue de sourds alimenté bien plus souvent par l'émotivité que par la raison et étayé plus par des slogans réducteurs que par la considération lucide des divers aspects de la réalité.

Si on se parlait...

Au lieu de se condamner mutuellement, ne serait-il pas mieux de chercher ce qu'on pourrait faire ensemble pour trouver au problème des solutions qui respecteraient le plus possible toutes les personnes impliquées?

Nous ne voulons pas dire par là qu'on doit damner en quelque chose ses convictions sur les droits sacrés de la vie humaine. Des personnes et des groupes ont le courage de se porter à la défense de la vie humaine même si la publicité peut donner l'impression qu'ils sont à contre-courant de l'opinion publique et malgré l'échec apparent des mesures légales contre l'avortement; ces personnes et ces groupes ont droit à notre admiration et à notre encouragement.

Mais la fermeté de leur conviction et de leur résolution ne signifie pas qu'ils refusent tout dialogue et qu'ils n'ont pas un esprit positif devant les situations et les personnes.

C'est en escamotant rencontrer une volonté de dialogue que nous nous adressons aussi à ceux qui favorisent la libéralisation de l'avortement.

Si on pouvait dépassionner le débat,

desamorcer le sujet? N'y a-t-il pas des points sur lesquels on pourrait s'entendre, une bonne volonté dont on pourrait s'accorder mutuellement le crédit?

Parce que nous nous sentons responsables devant l'obligation de respecter la vie de tout être humain, nous devons nous objecter à la pratique de l'avortement et à sa libéralisation dans la loi.

Mais le même sentiment de notre responsabilité nous fait vouloir aussi autre chose.

D'abord nous exhortons toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, entrent en relations avec une femme qui désire se soumettre à l'avortement à lui montrer du respect, de la compréhension; nous leur demandons de ne pas la condamner, quelle que soit sa responsabilité, de l'aider à clarifier sa situation, ses craintes. Combien de drames irréparables pourraient prévenir une simple main tendue, amicale et secourable?

Nous avons tous en ce domaine une responsabilité personnelle à exercer et une conversion à faire pour nous conformer à l'exemple de notre Maître qui rejette le mal mais accueille avec bonté les malheureux qui s'y sont laissés prendre (Jean 8, 1-11).

Mais nous avons aussi une responsabilité sociale.

Si la société a le droit de s'objecter à ce qu'une femme enceinte se fasse avorter, elle a aussi le devoir de l'aider à vivre sa situation, à traverser les difficultés dans lesquelles elle se trouve.

Une société se montre irresponsable en accordant à toute femme, qui en a simplement le désir, la possibilité de se faire avorter.

Mais on ne prend pas toutes ses responsabilités si on se contente de proscrire l'avortement, sans proposer quelque chose de positif pour remédier à la situation.

Par conséquent, nous approuvons et encourageons l'attitude des organismes et des groupes qui n'acceptent pas la libéralisation de l'avortement mais proposent à la place une série de mesures plus nuancées et plus humaines sur le plan médical et le plan social.

C'est par la recherche concertée des citoyens et des groupes et par la collaboration de tous qu'on pourra combattre l'avortement dans ses causes.

Nous devons travailler tous ensemble à aménager des conditions sociales qui aident la femme enceinte; si celle-ci ne peut disposer à son gré de l'être qu'elle porte et si elle en est responsable devant la société, la société, de son côté, a la responsabilité d'aider toute femme à assumer le devoir de la maternité.

Quelques exemples

Il ne nous appartient pas d'entrer dans les détails en ces domaines. Donnons seulement quelques exemples, pour montrer quelle mentalité doit, à notre avis, inspirer les législateurs.

— créer des emplois à temps partiel pour les mères;

— favoriser les congés maternité;

— reconnaître financièrement la valeur sociale de la maternité, par exemple si la chose est réalisable, par une allocation de naissance, la rémunération du soin des enfants, etc...;

— accorder aux contribuables responsables d'enfants une déduction d'impôt significative;

— avoir une politique du logement et ne pas abandonner à la spéculation de capitaux privés le logement des familles; actuellement l'enfant n'a plus sa place en ce domaine;

— adopter une législation sévère interdisant toutes formes de discrimination envers les mères célibataires;

— favoriser l'implantation de services de consultation pour les femmes enceintes en difficulté (grossesse-secours);

— favoriser dans les CLSC l'implantation de services d'aide aux femmes enceintes sur les plans médical, psychologique, économique et social;

— voir à offrir, tout au long de la vie scolaire, une bonne formation morale à la vie sexuelle, ce qui inclut une bonne information en la matière;

— offrir à la population une saine éducation à la planification des naissances.

Nous laissons aux experts en ces matières le soin de juger comment on peut mettre ces mesures en application.

Notons encore qu'il y a ici, en plus de tout ce que l'État peut faire, une place immense pour l'initiative privée et le bénévolat.

Les communautés religieuses, qui déjà tendent à assumer certains services plus en souffrance, peuvent voir ici, de notre part, un appel à leur créativité et à leur dévouement.

Un appel aux consciences

La société se doit donc d'avoir une attitude positive vis-à-vis le problème de l'avortement.

Mais cela n'est pas encore suffisant. Une loi qui ne rencontre pas les convictions des citoyens risque d'être beaucoup transgressée et de devenir

impopulaire. C'est dans les consciences que la défense de la vie doit chercher ses plus solides bastions. Car même une législation permissive sur l'avortement ne justifie pas celui-ci devant une conscience convaincue du droit de tout vivant humain à être respecté.

Nous voyons un immense travail à faire au niveau des consciences, un travail d'éducation, de persuasion, qui fait appel à un système de valeurs.

Les grandes valeurs, en cause ici sont la vie humaine et la personne humaine; le droit de chaque personne au respect de son être et de tous ses biens, à commencer par sa vie.

Car la cause que nous faisons notre ici n'est pas d'abord la défense d'un principe, d'une loi; c'est la défense d'être humains dans leur droit à vivre.

Pour respecter la vie, il faut l'aimer. Mais l'amour de la vie ne se commande pas.

Notre peuple a survécu grâce à son formidable goût de la vie et son audace à toute épreuve face à l'avenir. Il serait inadmissible qu'on ait perdu tout cela en une seule génération.

Les conditions ont changé, on peut porter un jugement plus ou moins éclairé sur la foi, le patriotisme et le comportement de nos ancêtres. Mais si nous avançons devant la situation nouvelle et dans l'actuelle pluralité des options idéologiques le même cran que nos pères, la même volonté commune de réaliser un projet, l'avenir et la vie nous souriraient encore.

Avons-nous un projet collectif? Un idéal commun, un vouloir-vivre collectif, l'amour de nous-mêmes et la fierté comme peuple? Là est peut-être la réponse au besoin de politiques et d'une morale ouvertes à la vie.

A l'attention du ministre Victor Goldbloom...

Pour sauver le lac Raymond

Au ministre Goldbloom,

Vous avez fait un travail très louable dans le domaine de la pollution sous toutes ses formes depuis que vous occupez votre présent Ministère. Graduellement, la population de la Province devient plus éveillée et plus sensible au problème de la pollution.

Les citoyens résidents et estivants de Val Morin et plus particulièrement ceux du Lac Raymond travaillent depuis deux ans à réparer les dommages causés à cette nappe d'eau pour pouvoir lui rendre sa splendeur d'autrefois.

Un article publié dans "La Presse" le 3 mai 1976 sous la plume de M. Jean-Pierre Bonhomme nous informait que le Service de protection de l'environnement qui relève de votre juridiction avait autorisé la municipalité de Val-David à déverser ses eaux usées non traitées dans la rivière du Nord près de l'embouchure du lac Raymond.

J'ai eu l'occasion de vérifier l'authenticité de ces faits et j'ai en main copie d'une lettre de M. Gilles Jolicoeur, administrateur du Service de protection et de l'environnement adressée aux autorités municipales de Val-David les autorisant à accomplir ce fait.

Val-David avait prévu l'aménagement d'égouts collecteurs qui sont maintenant complètes et une usine d'épuration qui, elle, existe seulement sur papier. Une des raisons invoquées pour le déversement des égouts dans la rivière du Nord est que la garantie sur la partie complète des travaux n'est valable que pour une année et qu'à près ce laps de temps, l'entrepreneur ne sera plus responsable de son contrat.

Il me semble absolument aberrant et inconcevable que vous ayez autorisé une action aussi répréhensible.

Dans la municipalité de Val-Morin, en vue de se conformer à la loi, plusieurs propriétaires ont dû réparer à frais très considérables leurs fosses septiques pour empêcher l'infiltration possible de quantités minimes d'eau usée dans les cours d'eau environnants.

Une analyse effectuée l'an dernier à la demande de la Ligue des propriétaires résidents de Val-Morin a révélé que la qualité de l'eau dans le lac Raymond est très acceptable et qu'il reste présentement trois points de contamination à un taux de coliforme élevé c'est-à-dire le camp de yoga, le camp Edphy et un fossé de drainage près de la voie ferrée. Notre Ligue a effectué des démarches pour corriger cette situation.

Dans la plupart des autres endroits analysés, le taux de coliforme variait entre 10 et quelques centaines ce qui, selon les normes établies, est bon et voilà que d'un revers de la main, votre ministère décide d'annihiler tous les efforts qui ont été faits et de transgresser la loi en déversant des millions de gallons d'eau polluée dans la rivière du Nord.

J'ose espérer que vous ferez le nécessaire dans les plus brefs délais pour empêcher qu'à cause de retards techniques sur l'usine d'épuration de Val-David, on se permette de rejeter les déchets de cette ville dans la municipalité voisine.

Louis GAUTHIER, c.r.t.,

Directeur

Ligue des propriétaires résidents de la Municipalité de Val-Morin, Duvernay, Laval.



Pour sauver l'environnement

Monsieur le Ministre
Victor Goldbloom,
Service de la Protection
et de l'Environnement,
255 Crémazie est,
Montréal, P.Q.

Monsieur le Ministre,

Par les présentes, nous désirons porter à votre attention les problèmes que suscite la construction d'une route provinciale en bordure du fleuve dans la municipalité de Grande-Île.

Des résidents de l'actuel chemin "Bord de l'Eau", concernés en grand nombre par le projet, recevaient autour du 24 avril 1976, un avis d'expropriation.

Pourtant ces contribuables travaillent depuis plusieurs années afin de conserver à la région son caractère paisible et la beauté de son paysage. Déjà en 1974, ils se prononçaient par requête, contre un projet de route qui ne tiendrait pas compte des facteurs de l'environnement.

Vous comprendrez le mouvement de protestation suscité par l'implantation des piquets d'arpentage, sans aucune espèce de consultation préalable.

Le tracé actuel dévalorise complètement certaines propriétés, détruit une quantité considérable d'arbres majestueux et nous apparaît comme une so-

lution mal conçue et surtout prématurée, puisque les égouts doivent être installés d'ici cinq ans, ce qui représente un double investissement de sommes extravagantes.

D'autre part, si on peut parler en termes de priorités, il faudrait d'abord planifier le système d'égouts. Les drains septiques contribuent à la pollution du fleuve, soit que le sol absorbe mal, soit que la filtration indirecte occasionne la pollution des eaux.

Nous voudrions, monsieur le Ministre, proposer des solutions de rechange plus économiques, plus respectueuses des facteurs humains et écologiques, des solutions qui sauvegardent la qualité de l'eau, la richesse des espaces verts, la tranquillité de l'environnement.

Aussi nous demandons-nous de bien vouloir user de vos pouvoirs ministériels pour arrêter ce projet inutile et donner aux riverains l'opportunité de faire valoir leurs droits au lieu d'être écrasés par des abus de pouvoir.

Comptant sur votre appui, nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez pertinent.

Un groupe de citoyens,
par Hans et Françoise TILLMANN,
Châteauguay

et du ministre Raymond Mailloux

La ceinture et la liberté

Monsieur le Ministre,

Les médias d'information relevant, tout récemment, deux faits concernant une mesure dite préventive des accidents de la route: la ceinture d'auto. Le 28 avril ils nous apprenaient que nos législateurs semblaient disposés à pénaliser, au Québec, les automobilistes qui n'en feraient pas un usage constant. Deux jours plus tard la Gazette rapportait une nouvelle d'Ottawa, dans une forme qui était moins une nouvelle qu'un plaidoyer en faveur de la même ceinture. Et, dans l'élan de sa rédaction le rapporteur allait jusqu'à dire que si la victime, Barbara Burke, n'avait pas réussi à se dégager de son entrave, sa mort n'était pas quand même attribuable à la ceinture. Ce journaliste est visiblement un admirateur convaincu de la loi ontarienne, passée à ce sujet en février dernier.

Il y a pourtant telle chose que des automobilistes qui se considèrent plus en péril avec que sans la ceinture. Une enquête conduite aux États-Unis

par les professeurs Huelke et Gikes a révélé que dans les autos pourvues de ceintures 36 p. 100 seulement des conducteurs en faisaient un usage régulier (Chitty's Law Journal). Il serait odieux de pénaliser ceux qui considèrent cette invention comme dangereuse pour leur vie. Comment expliquer la présente disposition de nos législateurs, à une époque où l'on est jaloux de la liberté individuelle au point d'introduire des chartes des droits civils à Ottawa, en 1960, et à Québec en 1975? C'est pourtant les législateurs de notre Province qui ont inscrit dans leur texte, sous le titre de "Droits et libertés de la personne": Article 1 "Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité physique et à la liberté de sa personne". Serait-ce ce texte qui empêche nos législateurs d'interdire par une loi de fumer et d'annoncer les cigarettes? Ils se sont contents d'obliger une simple mise en garde dans les annonces. À moins que ce soit parce qu'ils sont eux-mêmes des fumeurs.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de ne pas favoriser chez nous une démocratie se permettant des brèches à la liberté de plusieurs.

Anatole VANIER, C.R.

Monsieur le ministre,

Je suis un conducteur de voiture depuis cinquante et un ans et inutile de vous dire que j'ai toujours conduit sans ceinture et que je ne veux pas m'attacher. Je suis absolument contre cette mesure qui m'enlève ma liberté. On nous dit toujours que nous sommes dans un pays libre et je tiens beaucoup à cette liberté. C'est la seule fortune que je possède et pour n'importe quel prix, je ne voudrais m'en départir.

Nous ne sommes pas encore, que je sache, en pays communiste. Par conséquent vous êtes nos employés. Je crois que vous devez vous rendre à cette idée que 99,9 p. cent des gens sont de mon avis.

Esperant que vous vous rendrez au désir de la majorité de vos patrons et électeurs.

E.-R. LAPIERRE
Longueuil

Monsieur le Ministre,

La présente a pour but de vous aviser que je m'oppose à votre projet de loi pour rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité.

J'estime qu'un conducteur d'automobile doit être libre de ses mouvements pour avoir le contrôle absolu de son véhicule et si ce conducteur est attaché à la ceinture ou par le cou, comme il arrive souvent avec certaines ceintures de sécurité, il est un condamné à mort.

S.V.P. retirez ce projet.

Roger VILLENEUVE,
La Pénitence, Québec.

Remous scolaires à Marieville

St-Mathias, petite paroisse de 1.800 habitants, située sur les bords du Richelieu a été, selon l'opinion publique, victime d'une injustice flagrante quant à la direction de son école. Le 2 octobre 1975, Soeur Maria Thibault s.j.h., directrice de l'école, était appelée par le Directeur de la Commission scolaire de Marieville, M. Gilles Roy, pour lui signifier purement et simplement une rétrogradation au poste d'enseignante. Aucune raison plausible, orale ni écrite, n'était donnée à la Directrice et elle était priée de ne plus remettre les pieds dans l'école pour aucune raison, ni de rencontrer les professeurs ou les membres du comité d'école.

Devant ces faits peu orthodoxes, les parents de St-Mathias signaient une pétition à plus de 98 p. cent pour le retour de Soeur M. Thibault. Cette dernière, accompagnée d'un témoin, demandait à la Commission Scolaire son dossier mais il lui était répondu "Vous n'en avez pas". Lors de la réunion générale de la Commission Scolaire le 5 novembre suivant, le directeur général M. Gilles Roy affirmait que Soeur M. Thibault connaissait les raisons de sa rétrogradation et qu'à sa demande ces raisons ne seraient pas dévoilées, ce qui était démenti formellement par Soeur M. Thibault elle-même par une lettre distribuée dans chaque foyer de St-Mathias, où elle expliquait le reproche de la Commission Scolaire, qui se résument ainsi: "Vous avez respecté les droits et servi les intérêts des parents, et des élèves de St-Mathias en causant de l'insatisfaction à la Commission Scolaire de Marieville."

Dans les quatre années que Soeur M. Thibault a passées parmi la population comme directrice, elle a établi une très forte communication et collaboration entre les parents et le milieu scolaire. Il suffit de se rappeler les problèmes de transfert d'élèves soulevés par la Commission Scolaire, le harcèlement pour la maintenance du magasin scolaire au service des élèves, les demandes continues pour l'obtention d'une quatrième gardienne pour les repas du midi, chose qui fut accordée immédiatement après son départ ("quel hasard..."). Finalement la qualité exceptionnelle de sa compétence était corroborée par les directions d'écoles du secondaire de St-Jean et d'Iberville.

Suite à ces faits, le cas était donc soumis à l'Association des principaux d'école de la région, seul recours possible pour un directeur d'école selon les lois. Voici les recommandations de ce comité:

Texte intégral de l'Association des Principaux d'Écoles de la Région de Champlain:

Le comité consultatif, composé d'un représentant du ministère de l'Éducation du Québec, de deux représentants de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec et de deux membres de la Fédération des Principaux du Québec a recommandé unanimement à la commission scolaire de Marieville:

A. "De redonner à Soeur Thibault son statut de principal jusqu'au 30 juin 76".

B. "De faire connaître à Soeur Thibault la situation de son emploi pour l'année scolaire 76-77".

La commission scolaire de Marieville n'a pas cru bon de retenir la recommandation dudit comité et maintient sa décision initiale de rétrograder Soeur Thibault au poste d'enseignante.

Au nom du conseil d'administration de l'Association des principaux d'écoles de la région de Champlain, je trouve inadmissible l'attitude de la commission scolaire de Marieville pour les raisons suivantes:

La commission scolaire n'a jamais donné les raisons justifiant une telle rétrogradation.

Le télégramme du 19 novembre 75 adressé à Soeur Thibault ne contenait que les objectifs que toute commission scolaire qui se respecte doit poursuivre et ne contenait aucun reproche ni réprimande à l'endroit de Soeur Thibault.

La commission scolaire, par le directeur général, a laissé planer le doute sur la population de St-Mathias en refusant de donner les raisons justifiant son attitude à l'égard de Soeur Thibault.

La politique du "silence" utilisée par le représentant de la commission scolaire devant le comité consultatif peut s'interpréter de deux façons:

Raisons très graves: Dans ce cas, il serait aussi impensable et inadmissible de donner un poste d'enseignante à S. Thibault, puisqu'un tel poste exige une haute moralité, de subordination et de souci d'honnêteté qu'un poste de direction d'école.

Raisons banales ou inexistantes: Dans ce cas, la commission scolaire préfère le silence et le mystère au ridicule et s'appuiera sur son droit de censure pour agir de la sorte.

L'éthique professionnelle de la direction générale, seul argument motivant son mutisme, n'est certes pas proportionnelle à ses aptitudes en relations humaines: on n'abuse pas de nos pouvoirs pour rétrograder une personne, et ce, le 2 octobre 75, soit un mois après le début de l'année scolaire.

Le cas Marieville démontre clairement le peu de recours qu'ont les principaux d'école devant de tels agissements heureusement très rares au niveau de l'ensemble des réseaux scolaires de la province.

J'ose croire que le tout est conforme et demeure, Votre obligé,

François Beaulieu, secrétaire, Association des principaux d'écoles de la région de Champlain.

Devant l'obstination de la Commission Scolaire de Marieville, ou se trouve la Justice?

On peut vaincre avec des lois mais on n'aurait jamais convaincu sans la Justice...

Un groupe de parents indignés.

Ont signé: Mesdames B. Valton, J. Benoit, C. Léger et Messieurs R. Dutilleul, K. Edouard.

En bref

Directeur des programmes

Radio-Canada

Montréal

Monsieur le Directeur,

La présente se veut un témoignage d'appréciation pour l'émission "La Petite Patrie".

Délicieuse reminiscence d'une époque vécue où le bonheur familial existait comme un don sacré, ce programme apprécié par une bonne partie du personnel hospitalisé est une agréable détente. Le talent de ces distingués acteurs de chez nous représente le caractère noble et franc des familles de l'époque que nous avons connue.

Nous, le personnel de l'institution vous remercions chaleureusement de nous servir du beau et de l'honnête dans ce programme reconfortant. Puis-je-t-il nous être servi encore longtemps pour le bonheur de chacun et de l'ensemble.

Dans ma signature, reconnaissez tous ces téléspectateurs (environ 200) qui espèrent voir leur désir se réaliser par ma demande faite pour la collectivité.

Religieusement reconnaissante

Soeur Rose-de-Lima Gingras, s.g.m.
Montréal

Monsieur Marcel Marcoux

Ombudsman

Montréal

Monsieur,

Je voudrais porter plainte contre le ministère des Affaires sociales.

Au début d'une année scolaire, le ministère des Affaires sociales réclame de certains étudiants, soit au niveau du Cégep, ou des jeunes en garderies, ou des adultes qui doivent travailler auprès des jeunes, une formule de santé signée par un médecin.

La formule est bonne en soi, mais là où je ne suis plus d'accord c'est lorsque ce même ministère ne permet pas que cette formule soit payée par la carte d'assurance-santé. Elle coûte \$10,00 au client.

Est-ce qu'on ne préconise pas aujourd'hui les soins préventifs tout autant que les soins curatifs? Si ce ministère exige la formule signée par un médecin, il devrait en assurer aussi le coût.

Yolande MASSE
La Salle

Monsieur Jean Martucci

Chronicqueur

Montréal

Loi de moi l'idée de prolonger une controverse sur la pique juive, suite à une réplique de M. Jean Martucci, publiée dans LA PRESSE du 29 avril 1976. C'est aux lecteurs à juger, et je pense que nos compatriotes ont assez de culture pour y parvenir.

Je désire simplement que LA PRESSE me permette de préciser le pourquoi de mes interventions, globalement mises en cause par M. Martucci.

Tout d'abord, c'est un droit que j'utilise comme tout lecteur de ce quotidien peut le faire. Ensuite, j'interviens non seulement dans les questions bibliques, mais aussi dans divers domaines où la lutte contre certains préjugés me paraît s'imposer.

Je ne prétends jamais avoir le monopole de la vérité. Je ne soutiens aucune croisade. Je crois qu'un dialogue est toujours possible entre gens intelligents.

C'est une des grandeurs de notre démocratie de permettre l'expression libre des opinions. Je n'oublie pas qu'une phalange d'hommes ont combattu au cours des siècles pour que

nous parvenions à ce stade d'évolution. Je ne sens le frère de ces amis de la Liberté. Qui peut me le reprocher?

Jean-Paul DE LAGRAVE
Longueuil

LEONARD

Slater

Mocassin en chevreau souple, cousu main et tout doublé de cuir. Fabrication italienne.

Pointures: 6 à 13.
\$45.00

AUTRES SOULIERS POUR HOMMES EN POINTURES JUSQU'À 14. LARGEURS À PARTIR DE AA.

Pointures: 12½ à 14
\$4.00 en sus.

PLACE BONAVENTURE 878-1140 COMPLEXE DES JARDINS 288-3435

J. R. LÉONARD

Les emplois offerts aux étudiants varient beaucoup

Les travaux manuels sont les mieux payés

Dans de nombreux cas, les travaux d'été effectués par les étudiants se ressemblent. Le travail ébéniste, par exemple, qu'il soit effectué dans une banque, une usine de nouilles ou un ministère quelconque, demeure essentiellement le même dans tous les secteurs de l'économie. En tout cas, à peu de choses près.

Il est cependant curieux de constater qu'il existe des écarts parfois importants entre les salaires payés dans telle ou telle industrie ou niveau de gouvernement pour un travail similaire. Mais, il est surtout intéressant de voir que ce sont les travaux manuels, ceux qui requièrent une certaine force physique et qui sont généralement effectués en plein air, qui paient le mieux. En fait, on s'aperçoit que le traitement accordé aux étudiants qui se trouvent un emploi d'été ne diffère pas sensiblement de celui qui est réservé aux employés réguliers, qu'ils soient dans le secteur privé ou le secteur public.

Nous nous sommes employés à contacter un certain nombre d'industries et différents ministères pour savoir combien d'étudiants ils employaient cet été et connaître les conditions de travail qui régissent ces derniers. Pour les besoins de la cause, il a fallu nous limiter qu'aux heures de travail et aux salaires hebdomadaires.

Avant de livrer les résultats de notre petite enquête, il serait sans doute utile de préciser qu'en vertu de la Loi du salaire minimum, les étudiants âgés de 18 ans et plus et qui travaillent l'été ne peuvent recevoir moins de \$2,80 l'heure et ceux âgés de 18 ans et moins \$2,60.

Les banques

Commençons donc par les banques, un secteur riche s'il en est. En général, les banques embauchent surtout du personnel ébéniste. Commis, caissiers, etc., sont parmi les emplois les plus fréquemment disponibles pour la main-d'œuvre étudiante. Néanmoins, on constate que c'est dans ce secteur qu'on paie les salaires les moins intéressants.

Il est difficile d'établir avec exactitude le nombre d'étudiants qui seront embauchés par les différentes institutions bancaires. Les sièges sociaux des banques ont pour la plupart une bonne idée du nombre d'étudiants qu'ils embaucheront, mais ils ne peuvent avancer un chiffre en ce qui a trait à leurs succursales. Toutefois, on a réussi à en savoir un peu plus sur les conditions de travail, quoique en plusieurs endroits on ait refusé de les divulguer en prétextant que ces informations étaient confidentielles. Qu'il en soit, on peut affirmer que dans l'ensemble, les banques paient tout juste le salaire minimum aux étudiants qui remplissent des emplois ébénistes: \$110 à \$115 par semaine pour des semaines de travail variant entre 35 et 40 heures. À la Banque de Montréal, toutefois, le salaire est légèrement plus élevé. La moyenne, nous a-t-on dit, est de \$28 par jour, ce qui donne \$110 par semaine.

Les brasseries et les embouteilleurs

C'est dans les brasseries et chez les embouteilleurs de boissons gazeuses que les étudiants peuvent espérer toucher les meilleurs salaires. À la brasserie Labatt, on n'a embauché que 200 et 400 étudiants l'année dernière. L'étudiant qui travaille en usine est assuré de recevoir \$5,51 l'heure. S'il est requis de travailler le soir, il aura droit à une prime de 25 cents l'heure et s'il fait partie du quart de nuit, une prime de 35 cents l'heure. La semaine de travail est de 40 heures. Revenu minimum

brut assuré: \$220,40. Ceux qui travaillent à la livraison de la bière touchent par ailleurs \$17,68 par jour, ce qui leur procure un salaire hebdomadaire de \$238,40.

À la brasserie Molson, où il n'y a pas de syndicat chez les travailleurs, contrairement à Labatt et O'Keefe, on compte embaucher quelque 200 étudiants. Les salaires sont moins élevés qu'à la brasserie Labatt, mais demeurent avantageux par rapport à d'autres industries.

Les étudiants qui travaillent en usine ou à la livraison gagnent tous \$36 par jour (\$180 par semaine), mais on doit préciser qu'il existe des primes de \$10 et \$12 par semaine pour ceux qui travaillent (en usine) durant les quarts de soir et de nuit.

Chez O'Keefe, où il est question d'en embaucher 200 environ, on a refusé de dévoiler le salaire qui est versé aux étudiants en invoquant la confidentialité de cette information.

Chez les embouteilleurs de boissons gazeuses, il n'y a pratiquement pas de différence dans les salaires payés aux étudiants. En usine, chez Coca-Cola, on paie entre \$4 et \$4,30 l'heure selon que l'étudiant travaille le jour ou le soir. À la compagnie Seven-Up, c'est \$4 pour tout le monde (livraison et usine) et chez Pepsi-Cola c'est \$3,75 le jour et \$4 le soir.

Les magasins à rayons

Dans les grands magasins à rayons de Montréal ainsi que dans les chaînes d'alimentation, les étudiants ne trouveront pas le pactole. Chez Dupuis, en particulier, on il est question d'embaucher un nom-

bre limité d'étudiants (40 à 50) en raison d'une reorganisation interne de l'entreprise qui entend utiliser son personnel régulier le plus possible. Pour le moment, toute demande d'emploi est refusée et on garde sur une liste d'attente les noms des étudiants qui ont travaillé au magasin l'année dernière. De façon générale, Dupuis paie le salaire minimum aux étudiants, à moins qu'il s'agisse d'emplois spécialisés comme l'informatique, par exemple.

À La Baie, où sont employés environ 400 étudiants à longueur d'année (surtout les soirs et la fin de semaine), la semaine de travail peut varier entre 20 et 37 1/2 heures. Le salaire horaire moyen est de \$3,47. À ce montant, il faut ajouter une somme correspondant à 4 pour cent du salaire gagné hebdomadairement et qui est versée chaque semaine au titre des vacances.

Les étudiants ont par ailleurs droit, comme les employés réguliers, à un escompte de 15 pour cent sur tout achat fait au magasin. En outre, il y a augmentation de salaire automatique après 450 heures de travail.

Chez Eaton, on a embauché entre 75 et 100 surnuméraires en plus de ceux qui font un travail à temps partiel le soir et la fin de semaine pendant l'année. La semaine régu-

lière de travail est de 37 1/2 heures. Quant aux salaires payés, il n'y a pas de discrimination, affirme-t-on. "À travail égal, salaire égal", affirme le directeur du personnel. Hommes ou femmes, employés réguliers ou surnuméraires sont tous payés sur une même base pour un travail similaire. Il est cependant impossible de donner une idée des salaires qui sont payés puisqu'il existe sept catégories de vendeurs, que les salaires varient selon les services et que 40 à 50 pour cent des employés affectés à la vente sont retributés à la commission.

Chez Simpsons, on engage aussi des étudiants ou des surnuméraires pendant l'été, mais on n'emploie pas d'étudiants à plein temps durant cette période. Le magasin n'est pas en mesure de garantir un nombre fixe d'heures de travail pour les employés surnuméraires. Les heures travaillées peuvent varier de 20 à 37 d'une semaine à l'autre. Le salaire est par ailleurs le même que pour les employés réguliers: \$3,50 l'heure avec une augmentation automatique après que l'employé a accumulé un certain nombre d'heures.

Dans les magasins Steinberg, le recrutement du personnel surnuméraire est fait dans chaque magasin. Les étudiants qui travaillent durant l'année ont priorité sur les autres candidats. Dans les marches d'ali-

mentation, le salaire minimum est de \$3,20 pour un embauche et \$3,50 pour une caissière. Chez Miracle Mart, ce montant serait quelque peu inférieur.

Chez Dominion, qui compte 75 magasins dans la région de Montréal, on n'embauche des étudiants que durant la période des Fêtes et pendant l'été et uniquement dans les entrepôts. On garantit un minimum de 8 heures par semaine et un maximum de 35 heures payées à raison de \$3,92 l'heure.

Dans l'agro-alimentaire, nous avons choisi deux boulangeries, Weston et Harrison Brothers. Chez Weston, où seront embauchés une centaine d'étudiants, la semaine de travail est de 40 heures et le salaire horaire est de \$3,50. Il n'y a pas de surtemps à cet endroit. Harrison Bros. embauche moins d'étudiants et paie un salaire moins élevé: \$3,05 l'heure pour une semaine de travail de 40 à 45 heures. On paie cependant les heures supplémentaires au taux et demi et on accorde une prime de 15 cents l'heure aux étudiants qui travaillent la nuit.

Les communications

Dans le secteur des communications, c'est la compagnie Bell Canada qui offre le plus grand nombre d'emplois aux étudiants et etc. La société de téléphone estime

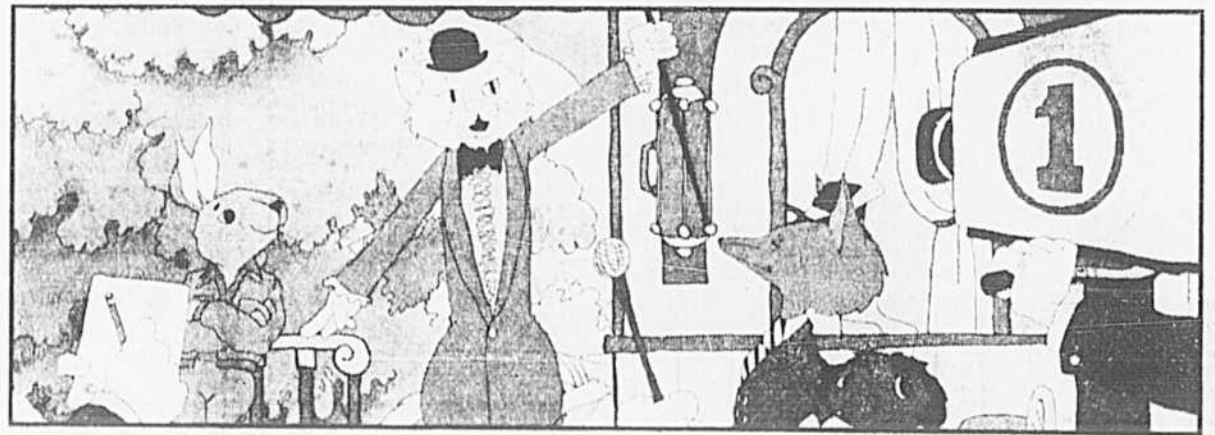
en effet embaucher 850 étudiants au Québec, dont 35 à des niveaux cadres. Ce sont surtout des téléphonistes qui seront embauchés (hommes ou femmes) ainsi que des commis et des préposés au service (installation, réparation). Le salaire payé aux téléphonistes est de \$122 par semaine pour 35 heures de travail. À ce montant, il faut ajouter des primes de \$6 à \$8 pour ceux qui travaillent durant les quarts de soir ou de nuit. Le salaire des commis est de \$125 à \$129,50 par semaine pour une semaine de 36 heures et demie, tandis que le traitement des préposés au service est de \$129,50 pour une semaine de 40 heures. Les cadres, enfin, touchent plus de \$230 par semaine.

À la société Canadien Pacifique, on ignore le nombre d'étudiants qui seront employés. Le salaire varie ici selon les fonctions, allant de \$116 à \$200, environ. Les préposés aux télégrammes et les journaliers touchent cependant un salaire moyen de \$180 par semaine.

Au Canadien National, il n'y aura probablement que très peu d'étudiants qui seront embauchés cet été en raison du grand nombre d'employés réguliers qui ont été mis à pied ces derniers mois. Le salaire versé aux étudiants qui font un travail ébéniste est cependant de \$125 par semaine.

Prêt-ameublement

Conférence de presse du chat à l'arrivée du La Fontaine Express de la Banque de Montréal



Avant d'aborder le sujet dont il voulait nous entretenir, le chat fit la mise au point suivante:

"Messieurs, nous dit-il, je compte sur vous pour rapporter mes propos le plus fidèlement possible car, chat échaudé craint l'eau froide!" Avant de poursuivre ce reportage, il serait quand même bon de rappeler que le La Fontaine Express de la Banque de Montréal est ce train qui sillonne nos parages, s'arrêtant de succursale en succursale. À bord, le



"Chat échaudé craint l'eau froide!"

chat a pour compagnons: le conducteur (Hervé Brousseau), la cigale, la fourmi, le lion, le renard, le lièvre et la tortue.

Mais revenons à notre chat.

Prêt-ameublement

Sa mise au point un peu sarcastique faite, le chat s'est prêté aimablement à nos questions. "Je désire, dit-il, attirer l'attention de la population sur la façon dont la Banque de Montréal m'a aidé grâce à son prêt-ameublement". Par cette déclaration, le chat piqua au vif la curiosité de tous et chacun car nous connaissons son indépendance et son goût exquis. Nos questions trouvèrent réponse rapidement.

"Voyez-vous, ajouta-t-il, je voulais meubler ma cuisine et mon salon." "Qu'avez-vous fait?" l'interrompit-on "Sur la recommandation de la Banque de Montréal et avec son aide j'ai commencé par établir un budget pour la maison en vue d'épargner. Ensuite,

j'ai obtenu un prêt-ameublement avantageux car je ne voulais pas emprunter au-dessus de mes moyens. En combinant les deux, j'économise et prêt, j'ai acheté ce qu'il fallait pour meubler ma cuisine et mon salon, là où je ronronne en paix."

Service Médaille d'Or

Avant de quitter le fameux train, le conducteur a tenu à nous assurer que la Banque était désireuse d'offrir un service en or... "Je dirais même un Service Médaille d'Or", a-t-il ajouté.



"Profitez de notre Service Médaille d'Or."

Ovation pour tante Berthe

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, a salué sa tante Berthe présente dans les galeries du Parlement, mercredi, au cours d'une séance turbulente et peu empreinte de sérieux à l'Assemblée nationale.

M. Bienvenue a profité d'une intervention du député libéral de Beauharnois, M. Gérard Cadieux, qui se plaignait du sort réservé à un professeur de Beauharnois, M. Placide Lampron, par son syndicat.

Le syndicat aurait, aux dires de M. Cadieux, refusé de fêter le 25e anniversaire de professorat de M. Lampron parce que ce dernier n'aurait pas observé la directive syndicale de boycotter la loi 23.

M. Cadieux a suggéré au ministre Bienvenue d'organiser lui-même une petite fête pour souligner les valeurs services rendus par le professeur Lampron, tandis que le ministre regrettait le bon vieux temps où les valeurs traditionnelles étaient transmises par de saintes personnes, "comme ma tante Berthe".

La vénérable tante qui était accompagnée d'un groupe de l'âge d'Or, s'est levée et a été longuement applaudie par les députés libéraux.

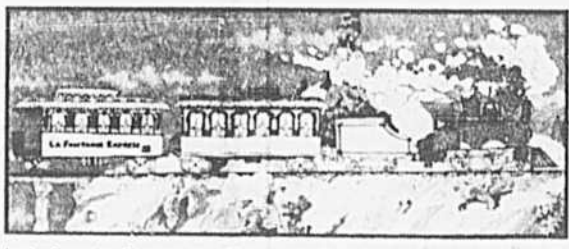
BUDGET

SUITE DE LA PAGE A 1

olympiques, incapable d'emprunter pour tous les projets qu'il a lancés ou acceptés traverse la pire crise financière que le Québec ait connue depuis la deuxième guerre.

De son côté, M. Jacques Parizeau, membre de l'exécutif du PQ et économiste de réputation internationale, a déploré le fait que le gouvernement n'ait rien prévu pour soutenir l'activité économique québécoise après la tenue des Jeux olympiques.

"Il existe énormément de logements à construire. De plus, le métro a besoin de nouveaux débouchés et l'usine d'épuration des eaux doit être réalisée ou complétée. Et le gouvernement n'a pris aucune décision dans tout cela. Et il ne s'agit pas de politique à moyen et long terme. Il s'agit de procéder à régler un problème immédiat et le gouvernement est incapable de prendre une décision en temps opportun."



Le La Fontaine Express de la Banque de Montréal

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal



Bourassa: un voyage à Paris de \$186,622

QUEBEC (PC) — Le voyage à Paris du premier ministre, M. Robert Bourassa, en décembre 1974, aura coûté aux contribuables québécois la somme de \$186,622.

C'est ce qui ressort d'un document déposé, hier, à l'Assemblée nationale, à la suite d'une question du député de Beauce sud, M. Fabien Roy.

Les dépenses s'établissent comme suit:

- \$14,171 en frais de voyage
- \$10,360 pour les frais de quatre réceptions
- \$15,094 comme frais de séjour de journalistes français au Québec pour écrire dans les journaux de France des articles sur le Québec.
- \$128,332 pour de la publicité dans le journal français Le Monde.
- \$18,715,17 pour un cadeau versé à la ville de Paris par M. Bourassa à l'occasion de sa visite: un sapin de 60 pieds de haut.

La délégation qui accompagnait M. Bourassa à Paris comprenait 12 personnes.

On y relève les noms de Mme Robert Bourassa, épouse du premier ministre, M. Arthur Tremblay, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, et son épouse, M. Len Shorkey, ex-agent de la Sûreté du Québec et garde-du-corps de M. Bourassa.

Faisait également partie de la délégation M. Paul Dell'Aniella, président de la Régie de la langue française, qui a dû démissionner quelques jours après son voyage à Paris pour avoir commis des infractions à la Loi de l'impôt.

Le document explique que la publicité réservée dans le Monde au coût de \$128,332 n'était pas directement reliée à la visite de M. Bourassa, bien qu'elle ait été publiée pendant le séjour du premier ministre à Paris.

"Le Gouvernement du Québec publie à l'occasion dans les grands media d'information internationaux des documents de promotion sur le Québec moderne pour appuyer sa politique de développement et de croissance économique et sociale", précise-t-on.

Clark vient expliquer à Bourassa sa position sur le déficit olympique

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Opposition aux Communes Joe Clarke et le premier ministre Robert Bourassa se sont rencontrés hier pour la première fois et se sont entretenus durant près d'une heure. A l'issue de l'entretien, le nouveau leader national du Parti conservateur a révélé aux journalistes que l'entretien avait porté d'une façon générale sur le rapatriement de la constitution, sur le pétrole et, d'une façon plus spécifique, sur le déficit olympique. M. Clarke a déclaré qu'il avait clairement expliqué à M. Bourassa sa position sur la question, telle qu'il l'a déjà exposée à la Chambre des communes.

Il a affirmé qu'il ne s'opposait pas au principe même de la loterie nationale Loto-Canada, afin d'aider le Québec à combler le déficit des Jeux.

Mais il est opposé à ce que le projet soit adopté par une simple résolution de la Chambre comme il est question de le faire. Pour un projet aussi important le gouvernement libéral devrait avoir le courage de présenter un projet de loi, a-t-il dit.

M. Clarke est en faveur d'une loterie nationale pour aider à combler le déficit olympique parce que les Jeux olympiques sont réellement un projet national. Mais il faudrait que ce soit bien entendu que Loto-Canada cessera d'exister en 1979 tel que prévu. Le leader conservateur craint que le fédéral ne se serve ensuite de cette loterie nationale comme d'une nouvelle source de revenus, empiétant une fois de plus sur les juridictions des provinces.

Enfin, M. Clarke exigera

que les dossiers olympiques soient ouverts pour inspection. Cette inspection des livres pourrait être faite seulement après la tenue des Jeux, cependant. Cet examen permettrait de vérifier les dépenses olympiques.

Il a cependant avoué qu'il n'avait pas discuté avec M. Bourassa des modalités d'un tel examen.

Durant la veillée, M. Clarke était conféré à un souper de la Chambre de commerce de Québec. Durant le cocktail qui a précédé le souper, M. Clarke, en compagnie de son épouse Maureen, a pris un bain de foule et distribué des poignées de main.

Le Parti conservateur, n'a-t-il dit dans son discours, n'a pas l'intention d'offrir à la population un simple "catalogue des peches du régime Trudeau".

"Le séparatisme est mort, vive l'indépendantisme"

— J.-Y. Morin

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Trudeau et le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jacques-Yvan Morin, sont d'accord: le séparatisme est mort au Québec.

"Oui, c'est vrai, le séparatisme est mort, vive l'indépendantisme", a lancé le chef parlementaire du Parti québécois aux journalistes au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec.

M. Morin a expliqué que le PQ, contrairement à certaines autres personnes ou partis politiques enclins au négativisme, prône plutôt une indépendance-association avec le Canada faisant que le Québec ne désire pas prendre en main les outils nécessaires à l'épanouissement de la collectivité québécoise et continuer bien sûr à travailler étroitement avec le reste du Canada sur le plan économique, par exemple.

Il ne s'agit pas d'ériger une muraille de Chine vouée à l'étranglement des québécois.

M. Morin a dit que M. Trudeau est complètement dans l'erreur s'il pense tromper ainsi les gens et s'il préfère jouer le jeu de l'autruche parce qu'il voudrait bien voir cette question réglée comme il le veut.

C'est très bien de faire de la publicité autour du référendum sur l'indépendance parce que cette idée constituera l'élément essentiel de notre prochaine campagne électorale, a dit M. Morin.

TÉLÉPHONEZ À
285-7234

POUR TOUTE ANNONCE DE
MAISON D'ENSEIGNEMENT DANS
la presse

Treasure Tours

Au service des Canadiens depuis 50 ans. Permis #50144

BRUXELLES
À COMPTER DE \$309

MONTREAL-BRUXELLES, ALLER-RETOUR

VIA NORDAIR

Un bon prix! Un séjour de durée variable de 15 jours à 29 jours. Tout le confort d'un SUPER DC 8 DE NORDAIR et un service réputé à juste titre: repas complets, vins et liqueurs gratuits, autres brevages gratuits. Pour en savoir davantage, passez chez votre agent de voyages TREASURE TOURS. N'attendez pas — de telles occasions sont vite envolées. ATTENTION: IL FAUT RESERVER 60 JOURS A L'AVANCE.

DÉPARTS TOUTS LES DIMANCHES					
TOUS LES VOLS PARTENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MIRABEL, VERS L'AÉROPORT NATIONAL DE BRUXELLES					
DATES DE DÉPART	AU CHOIX: 15 jours à 29 jours			RESERVATIONS AVANT	PRIX
	15 jours	22 jours	29 jours		
27 juin	12 juil.	19 juil.	26 juil.	14 mai	\$369
11 juil.	26 juil.	2 août	9 août	13 mai	\$369
18 juil.	2 août	9 août	16 août	20 mai	\$369
25 juil.	9 août	16 août	23 août	27 mai	\$369
1er août	16 août	23 août	30 août	3 juin	\$369
8 août	23 août	30 août	6 sept.	10 juin	\$369
15 août	30 août	6 sept.	13 sept.	17 juin	\$369
22 août	6 sept.	13 sept.	20 sept.	24 juin	\$339
29 août	13 sept.	20 sept.	27 sept.	1er juil.	\$339
5 sept.	20 sept.	27 sept.		8 juil.	\$309

Vols conformes aux règlements aériens ABC (Advance Booking Charter) émis par la Commission canadienne des transports et approuvés par le Comité canadien des transports. Dépôt minimal de 10%, non remboursable, versé au moment de la réservation. Solde payable 46 jours avant la date de départ; les annulations après cette date seront sujettes à des frais de service de \$100. Possibilité d'assurance groupe voyage. Les prix n'incluent pas la taxe canadienne d'aéroport, au montant de \$8. Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement.

ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS! RÉSERVEZ MAINTENANT!

Pour plus de précisions, pour réserver ou obtenir notre brochure

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES



ÇA SE JOUE AVEC UN DOIGT

GALANTI X-300 Deluxe

Toutes les caractéristiques d'un orgue vous sont offertes avec le Galanti X-300. Rythme intégré, commande d'accord automatique, deux claviers. L'ensemble comprend également le banc. Venez en faire l'essai dès aujourd'hui. Quelques minutes vous suffiront pour devenir un artiste "Galanti".

\$1095⁰⁰

Banc inclus, 5 leçons gratuites, 5 ans de garantie sur composants électroniques, 1 an de service gratuit. Transport gratuit.



Disponible dans les 24 succursales

Galipeau musique Inc.

1480 EST, RUE FLEURY, Informations

387-2568

ÉPARGNEZ 50¢
NOUVEAU
FILET DE CÔTE
"Coupe Extra"

Diner au steak complet incluant pomme de terre au four, salade verte, petit pain chaud et beurre.

SEULEMENT

\$1.94

ORD. \$2.44

Un vrai gros steak pour une plus grosse appétit
DU 12 AU 24 MAI SEULEMENT

Au Ponderosa, il y a toujours:

- Deuxième café ou boisson gazeuse gratis
 - Stationnement vaste et gratuit • Jamais de pourboire
- Y'en a pas comme nous

PONDEROSA STEAK HOUSE

La plus grande chaîne de steak house au pays.

— Champlain, près du boul. Jacques-Cartier, Longueuil
— Chemin des Sources, au nord de la Transcanadienne, Dorval, Des Ormeaux
— Boul. Taschereau, à l'est du Pont Champlain, Greenfield Park
— Boul. Côte Labelle, au sud du boul. St-Martin, Châteauguay
— Boul. des Laurentides, au nord de Concorde, Pointe-à-Callie
— Côte Vertu, face au Centre d'Art et de Culture, Pointe-à-Callie, Saint-Leonard

— Boul. Newman, à l'ouest de la Transcanadienne, LaSalle
— Boul. Drapeau, près Valérie
— Boul. Jean Talon, entre les boulevards Saint-Leonard et Saint-Jean Baptiste, près du boul. d'Anjou
— Châteauguay
— Chemin Saint-Charles, près du boul. Kirkland, au sud de la Transcanadienne, Kirkland
— Boul. Grand-Pré, près du boul. Lévesque, Saint-Leonard
— Boul. du Bassin, près de Weston, Saint-Jean



Les piscines Dauphin ont une longueur d'avance.

Nous croyons à la supériorité des piscines creusées Dauphin.

Une visite à notre salle de montage vous en convaincra: nous sommes en avance sur la concurrence par une longueur de piscine!

Voici pourquoi:

Qualité de la fabrication

Nos piscines sont faites d'une épaisse toile de singe et d'une structure tout aluminium Alcan qui ne craint pas les mouvements du sol ni le dégel. Cette dernière est garantie pour 15 ans, la toile pour 10 ans.

La construction de nos piscines est modulaire: chaque section de la structure s'emboîte l'une dans l'autre pour offrir une solidité, une résistance maximales.

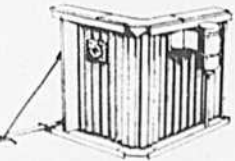
Installation experte

Nous avons plus de 15 ans d'expérience et d'installation de piscines creusées. Cette compétence éprouvée nous permet d'installer votre piscine en trois jours seulement. Vous êtes également assurés que nous prendrons un soin spécial de votre terrain.

Facilité d'entretien

La structure d'aluminium n'est pas sensible aux grands écarts de température et aux

intempéries. Elle garde sa beauté et sa rigidité pendant très longtemps. Et elle ne nécessite aucune peinture. Le rebord est en profilé d'aluminium épais: non seulement il est antidérapant, mais encore il ne rouille pas, ne se fendille pas et ne s'écaille pas. Il possède également un très beau fini et sa forme "bull nose" de 2", exclusive à Dauphin, le rend particulièrement sécuritaire.

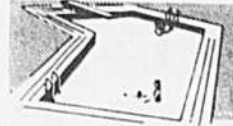


La toile intérieure de chaque piscine est soumise à un traitement qui la protège contre la formation d'algues et la prolifération de bactéries, pour la rendre hautement hygiénique. L'entretien en est d'autant facilité.

Service après-vente

Nous avons un département de service ainsi qu'un atelier de réparation uniques à Mont-

réal. Nous sommes également les seuls fabricants de piscines à posséder des cars de service dotés d'un outillage complet, prêts à



répondre à votre moindre (et improbable!) appel. Après l'installation de la piscine, un de nos inspecteurs procède à une vérification complète et ce, sans frais. Pendant toute la durée de la garantie, nos clients peuvent consulter nos techniciens sans frais.

Nous possédons un laboratoire où vous pouvez faire analyser gratuitement votre eau.

Fabrication québécoise

Les piscines Dauphin sont faites à Montréal. C'est une assurance de service rapide si la toile est endommagée: pas besoin de la faire réparer aux États-Unis et de subir les frais et les pertes de temps que cela occasionne (comme c'est le cas chez beaucoup de nos concurrents). Et puis, en achetant une piscine Dauphin, vous avez la satisfaction

d'encourager une entreprise bien de chez nous.

Choix de modèles

Nous avons un choix de 11 piscines creusées, de tous les types.

Nous croyons à la supériorité des piscines Dauphin. Leur facilité d'entretien, leur robustesse et le service dont nous les entourons pendant des années en font des piscines qui durent et durent encore.



Nous vous invitons très cordialement à venir nous ren-

contrer et jeter un coup d'oeil sur nos différents modèles avant d'acheter quelque piscine que ce soit. Vous pourrez même "essayer", à l'intérieur de notre salle de montage unique en ville (à l'abri des intempéries et des vendeurs!), l'une de nos fabuleuses nouvelles piscines bleu ciel à fond marbré!

Nous sommes convaincus que votre choix se portera ensuite sur une piscine Dauphin. C'est bien normal, qui n'a pas fait un jour ce rêve impossible de... nager dans du solide!

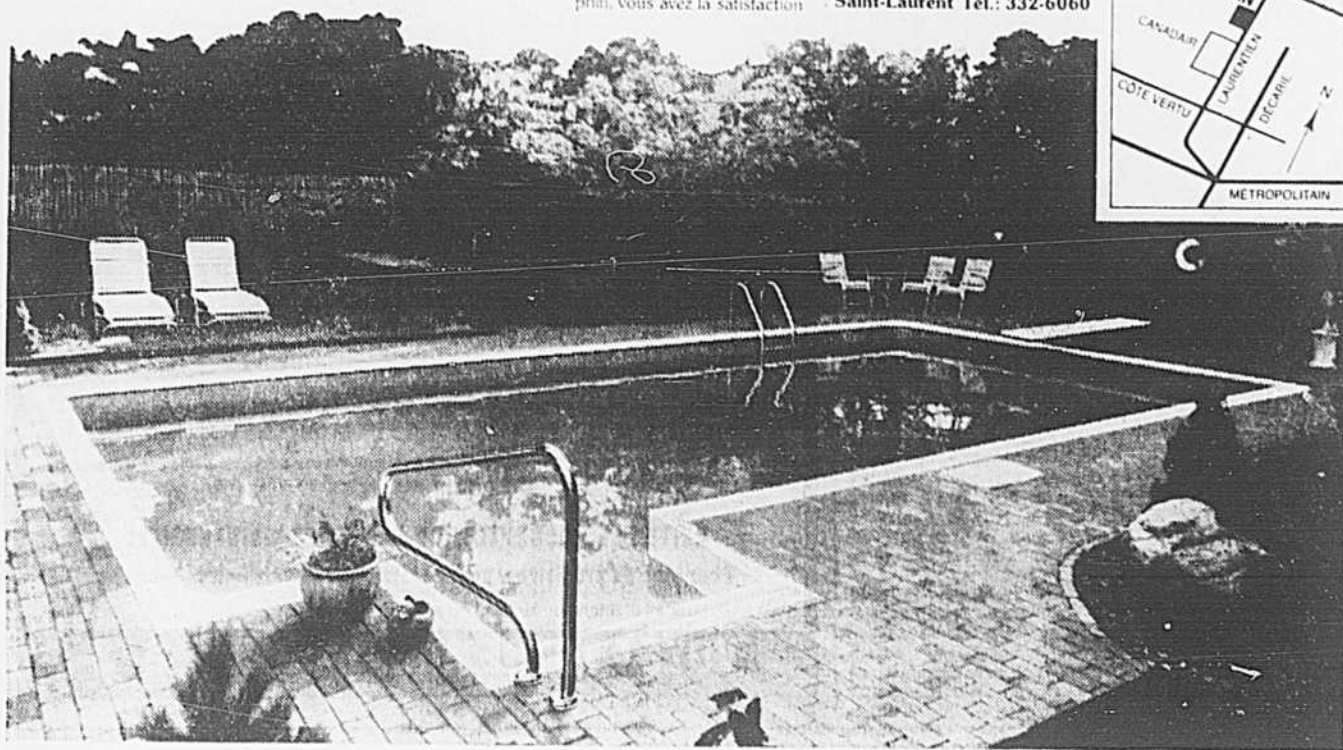
Nous avons aussi une vaste gamme de piscines hors terre de tous modèles et de qualité égale à celle de nos piscines creusées.

Piscines Dauphin

Une longueur d'avance

Les Piscines Dauphin Ltée
2170, boul. Laurentien
(près de la Canadair)
Saint-Laurent Tél.: 332-6060

Heures d'ouverture:
9h à 22h du lundi au vendredi,
le samedi de 9h à 17h.



Ottawa décide de bannir les huiles à bases de PCB

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, M. Marc Lalonde, et le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Bryce Mackasey, ont annoncé, hier à Ottawa, l'interdiction des huiles à immersion pour microscopes

à base de diphenyls polychlorés (PCB).

La décision des autorités fédérales fait suite à la découverte récente voulant que ces produits chimiques aient causé le cancer chez certains animaux. Le communiqué indique cependant qu'aucun cas de cancer attribuable au PCB

n'a encore été décelé chez les humains.

Le public n'est généralement pas en contact avec ce genre de produit. Cependant, les techniciens d'hôpitaux et de laboratoires utilisent ces huiles pour examiner des spécimens de tissus et d'autres substances biologiques. M. La-

Le Fonds "M" du Trust Royal. Le placement hypothécaire qui vous en donne "plus" pour votre argent.

Le Fonds "M" du Trust Royal est un fonds commun de placements hypothécaires auquel vous participez sans verser de commission sur les ventes.

C'est un placement sûr! La gestion de votre argent est confiée à un personnel riche d'une longue expérience dans le domaine hypothécaire.

C'est un placement dont le rendement est très élevé. Du reste, les placements hypothécaires ont toujours constitué une excellente source de revenu.

Et quelle souplesse! Votre argent ne se trouve pas bloqué pour une période de temps déterminée et votre participation au Fonds "M" peut s'inscrire dans le cadre d'un régime d'épargne-retraite.

Investir dans le Fonds "M" c'est faire un placement hypothécaire qui saura vous profiter.

Nous pouvons vous aider à réaliser ce que vous voulez.

Fonds "M"

Trust Royal

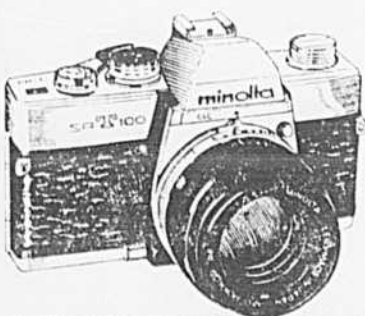
630 ouest, boulevard Dorchester
6991, rue St-Hubert
4145 ouest, rue Sherbrooke (Westmount)
280, avenue Dorval (Dorval)
424, avenue D'Iberville, LaSalle, Qué.
2150, boulevard Lapinière, Ville Brossard, Qué.

Autre succursales à Arvida, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Il ne faut pas considérer ce texte publicitaire comme une offre publique, cette dernière se faisant exclusivement par l'intermédiaire du prospectus. Pour obtenir d'autres exemplaires de ce texte, veuillez vous adresser à la Compagnie Trust Royal.

876 2525
270 1117
876 2506
636 4750
364 2351
672 6315

Quel appareil!
Quel prix!

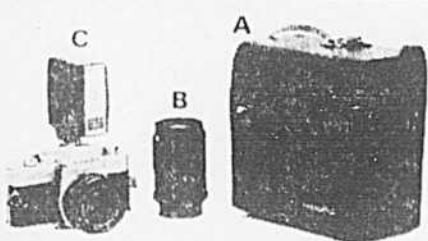


Minolta
SR-T200
\$199⁹⁵
ETUI \$19.95

- Posemètre à travers l'objectif fonctionnant à pleine ouverture.
- Rapide et précis: mise au foyer et réglage d'exposition tout en visant le sujet.
- Objectif incroyablement précis Minolta MC 50mm, f/2, Rokkor-X.
- Pour compléter: le SR-T200 est assorti à la série complète de lentilles et d'accessoires Minolta.

OFFRE-BONI

UN de ces articles à votre choix à l'achat d'un Minolta SR-T ou XE



- A. **ÉTUI** à compartiments Minolta \$5.00
Offert séparément à \$23.95
- B. **TÉLEOBJECTIF** 135mm f/3.5 Minolta \$59.95
Offert séparément à \$79.95
- C. **FLASH ÉLECTRONIQUE** Minolta \$5.00
Offert séparément à \$21.95

Minolta SR-T 201
AVEC OBJECTIF MC Rokkor X1.7 et étui \$289.95

Minolta SR-T 202
AVEC OBJECTIF MC Rokkor X1.7 et étui \$329.95

Minolta XE-7
AVEC OBJECTIF MC Rokkor X1.7 et étui \$499.95



1197, CARRÉ PHILLIPS
SEULEMENT

Apportez votre appareil et vos lentilles Minolta: les techniciens de la compagnie seront sur les lieux pour des vérifications expertes et gratuites. Admirez la série complète des appareils Minolta à reflex monoculaire, y compris le nouveau Minolta XE-7 tout automatique. Admirez du même coup l'incomparable famille des caméras, des petits appareils-photo, des appareils 35mm et des accessoires Minolta. Sans oublier un nouvel arrivage de taille: un appareil-éclair à dispositif Thyristor.

Vendredi le 14 mai 12 h à 19 h
Samedi le 15 mai 11 h à 16 h

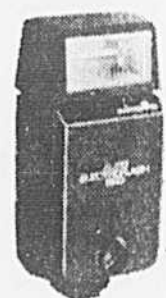
LENTILLES Minolta À PRIX DE SOLDE

GRAND-ANGULAIRE		
24mm f/2.8	Rokkor-X	\$198.95
28mm f/2.8	Rokkor-X	\$178.95
35mm f/2.8	Rokkor-X	\$119.95
APPROCHE		
50mm f/3.5	Macro-Rokkor-X	\$198.75
100mm f/3.5	Macro-Rokkor-X	\$352.50
100mm f/4	Bellows-Rokkor	\$75.00
PORTRAIT		
100mm f/2.5	Rokkor-X	\$159.95
TÉLEOBJECTIF		
135mm f/2.8	Rokkor-X	\$148.95
135mm f/3.5	Rokkor-X	\$119.95
200mm f/3.5	Rokkor-X	\$219.95
200mm f/4	Rokkor-X	\$169.95
ZOOM		
80-200mm f/4.5	Rokkor-X Zoom	\$499.95

Autres lentilles Minolta Rokkor-X offertes sur demande spéciale — à prix de solde.

Minolta

AUTO ÉLECTROFLASH 280



Un tout nouveau concept de flash électronique.

- Dispositif d'exposition automatique.
- Circuit Thyristor.
- Réflecteur basculant pour les éclairages indirects.

\$89.95 avec étui

ÉPARGNEZ \$10.00

ÉPARGNEZ \$40*



Minolta XL 400

- Peu encombrante et légère: manie ment facile.
- Objectif Rokkor f/1.2 à zoom automatique de rapport 4 à 1.
- Possibilité de prises de vues extrêmement rapprochées (macro cinématographique).
- Posemètre automatique.
- Intervallomètre.
- Chargement instantané par cartouche standard de film Super 8.
- Permet la prise de vue à l'intérieur sans éclairage.

AUBAINE INCOMPARABLE \$199.95

*Prix rég. \$239.95

UN MINOLTA DE PRÉCISION DANS VOTRE POCHE.



Ce Minolta, c'est l'Autopak 250K de poche. \$79.95
Obturbateur électronique et réglage automatique de l'exposition. Objectif Rokkor 26mm, f/8. Griffe pour flash à prise directe. Comprend le flash Pocket Pak 25.

AUBAINE INCOMPARABLE Minolta AUTOPAK 70
Fonctionnement entièrement automatique — Utilise des Magiclubes (Quantité limitée) \$59.95

Commandes postales et P.S.L. acceptées de l'extérieur de la ville.

PHOTO **N.D.C.** PHOTO INC.

5488 ouest, rue SHERBROOKE (angle Girouard), 489-8401



HEURES D'AFFAIRES

Lundi au vendredi 8h30 à 18h
Samedi 9h à 17h
Magasin de la rue Sherbrooke ouvert jusqu'à 21h le vendredi.



1197, PLACE PHILLIPS (carré Phillips), 866-8761

L'affaire du Toronto Sun

Bien des microbes à tuer dans l'organisme canadien

Un commentaire de
Marcel PÉPIN
de notre bureau d'Ottawa

D'ABORD UN officier supérieur de la Gendarmerie royale du Canada, le général Michael Dare, donne par écrit des instructions à son subordonné, M. Robin Bourne, pour mettre une sourdine sur les enquêtes de la police touchant les membres du Parti québécois.

La lettre précise que cette nouvelle règle de conduite a été édictée par le Premier ministre lui-même, M. Pierre Elliott Trudeau. Ensuite, quelqu'un fait parvenir le document au Toronto Sun, qui le publie en exclusivité, et le commente le lendemain.

Dans son commentaire, l'éditorialiste conclut que le Premier ministre a décidé d'intervenir personnellement pour faire la vie plus facile aux séparatistes afin de miner le régime confédératif de l'intérieur.

Devant une telle conclusion, le Premier ministre s'insurge, qualifie les propos du journal torontois de venimeux et affirme que quelqu'un, quelque part, a décidé de détruire sa réputation et sa crédibilité.

Le Premier ministre fait d'autres mises au point ce n'est pas lui, mais plutôt un comité du cabinet qui a établi les normes touchant les mesures de sécurité qui doivent prendre la police dans la procédure d'embauche de fonctionnaires fédéraux. Il n'a jamais exclu les partisans du PQ des enquêtes devant être menées par la GRC, soutient-il, et il est convaincu qu'on a refilé volontairement la lettre à un journal pour lui faire tort personnellement.

Une fouille au SUN

Le lendemain, la police, dans un geste plutôt inusité, entreprend une fouille du quotidien torontois, dans le but de retracer le document incriminant et établir d'où vient la fuite. Aux Communes, plusieurs députés de l'opposition poussent les hauts cris. On viole la propriété privée et on porte atteinte à la liberté de la presse, soutiennent-ils, en procédant ainsi à des fouilles dans les



L'éditeur du Toronto Sun, M. Peter Worthington, au moment où la GRC fouillait dans ses papiers.

dossiers du rédacteur en chef d'un journal.

Et comme s'il avait besoin d'insister, M. Trudeau saisi la première occasion qu'on lui offre, une rencontre avec des hommes d'affaires japonais et américains, pour prononcer un verdict définitif. Le séparatisme est mort, clame-t-il, devant un auditoire fort satisfait d'un épilogue aussi rassurant.

Comme beaucoup d'autres incidents semblables, l'affaire de la lettre sera vite oubliée. Elle aura permis cependant de nous renseigner un peu mieux sur les dessous de notre "belle démocratie" et les véritables sentiments des législateurs.

Ce n'est pas en effet contre une évidente discrimination à l'endroit de citoyens qu'on surveille de plus près, pour des raisons idéologiques, que les députés ont protesté, mais contre un présumé relâchement du

Premier ministre, qu'on a dépeint comme un allié secret des "adversaires de la confédération", comme l'écrivait l'éditorialiste du Sun.

Quant aux députés libéraux, ils marmonnent toutes sortes d'imprécations contre une police qu'ils soupçonnent de prendre position politiquement contre l'équipe en place, à la suite de quelques incidents récents (l'affaire Sky Shops, puis la lettre du général Dare), mais ils oublient qu'ils n'ont pas dit un mot quand la même police a commis un cambriolage dans les bureaux de l'Agence de presse libre. Et ils oublient, ces mêmes députés, que ce sont eux qui ont lancé, bride abattue, la même police contre "les séparatistes" en 1970, sous le prétexte de sauver le pays de la dislocation.

C'était l'époque, on s'en souviendra, où les mandats de perquisition étaient demeurés aux archives.

Que ces bonnes âmes oublient de s'insurger contre l'attention "spéciale" qu'on accorde aux citoyens qui ont opté pour un parti légal, le PQ en l'occurrence, qu'elles demeurent muettes devant une pratique pour le moins répréhensible, sinon révoltante, à savoir le cambriolage pur et simple pour obtenir des informations sur les "gauchistes", cela n'a rien de très rassurant pour les libertés individuelles.

Bien des microbes à tuer

Et qu'à l'opposé, des anglophones commencent à insinuer que le Premier ministre Trudeau aurait peut-être lui aussi des sympathies pour les péquistes, c'est un signe que ce pays n'a pas encore tué tous ses microbes. S'il est un politicien en effet qui n'a ménagé ni les sarcasmes, ni les simplifications, ni les dénégations à l'endroit du PQ, s'il est un politicien qui n'a reculé devant aucun moyen pour enterrer le séparatisme — il n'y a qu'à rappeler les mesures de guerre, c'est bien M. Pierre Elliott Trudeau. Insinuer qu'il entretient quelque préjugé favorable à l'endroit des indépendantistes, c'est tenter de faire croire que John Diefenbaker, au fond, est un républicain déguisé.

Ce qui ressort de tout cela, et qu'on s'était habitué à taire sur la



Le premier ministre Trudeau maintient que la GRC n'a pas à surveiller un parti politique "légal". Il estime que le général Dare l'a mal compris.

lancée de l'euphorie de 1968, c'est que l'opposition traditionnelle entre francophones et anglophones risque toujours de faire surface, au moindre incident, même si la propagande libérale aime bien évoquer le changement "irréversible" des mentalités et des institutions au pays.

L'affaire des Juges (on a parlé d'un complot contre les francophones), l'affaire Sky Shops (on a parlé d'une complicité entre la GRC et le parti conservateur) et finalement l'affaire de la lettre du général Dare (le Premier ministre affirme qu'on veut le détruire), sans parler des plaintes de M. Jean Marchand qui se dit l'objet d'attaques injustifiées parce qu'il est québécois, démontrent que le ressac — ou la crainte de celui-ci chez les fran-

cophones — n'a jamais été terrassé, mais tout au plus engourdi.

Ce qui étonne, c'est que le Premier ministre, qui s'est moqué lui-même de ces craintes en 1968, en ridiculisant avec morgue la théorie des deux nations, soit réduit à attraper l'excuse de la vengeance des bigots pour défendre sa pureté au Canada anglais. Mais il n'a pas senti le besoin, que l'on sache, de s'excuser auprès des péquistes pour le traitement spécial que leur réserve la police fédérale.

Ceux qui avaient oublié à quelles pirouettes doivent se livrer les Québécois qui choisissent de "faire carrière" à Ottawa ont de quoi se rafraîchir la mémoire cette semaine.

Décidément, la GRC a plus d'une flèche dans son carquois.

LE MONDE

Quadrature du cercle en Espagne

"Sincère dans sa conception, modéré dans son exécution, limité et opportun dans le temps". C'est en ces termes, particulièrement choisis pour leur résonance politique, que le premier ministre espagnol, M. Arias Navarro, a jugé bon de définir "l'esprit" qui anime le calendrier de réformes proposées par le régime au peuple espagnol.

Mais, semble-t-il, cet "esprit" n'a soufflé pas là où il veut. La réaction ne s'est pas fait attendre. L'action politique du premier ministre, liée aux ultras, a été jugée, par tous les secteurs de l'opposition, suspecte dans sa mise en application, tardive voire anachronique. De plus, il semble que, même au sein du gouvernement, le train de réformes d'Arias Navarro n'a pas suscité un enthousiasme délirant.

D'avantage que les critiques sévères de l'opposition, l'appel de la fraction libérale du régime à la "coordination démocratique" illustrent bien l'échec du premier ministre.

Il s'agit bien d'une rebuffade à l'égard du premier ministre et des ultras en général. L'opposition démocratique espagnole a été, en effet, sollicitée par le ministre des Affaires étrangères, M. Jose Maria de Arellano, en vue de négocier un compromis politique.

"La mise au point d'un pacte national entre le gouvernement et l'opposition est le seul chemin pour aller d'un régime autoritaire à la coexistence démocratique". En proposant ce compromis, le chef de la fraction la plus libérale du régime a souhaité "une participation de tous au gouvernement à travers un jeu politique authentique, dont les règles devraient permettre l'accès au pouvoir à ceux qui ne l'ont pas".

Pres de six mois après la disparition du général Franco, un haut dignitaire du régime enonce une vérité qui doit faire retourner dans sa tombe le vieux dictateur: "L'Etat espagnol n'est pas la propriété d'une oligarchie".

Cette rebuffade semble faire partie d'un ensemble d'initiatives dirigées par le Palais puisqu'elle survient au lendemain des entretiens accordés par Juan Carlos à différentes personnalités de l'opposition.

Tous ces chassés-croisés, en fin de compte, démontrent l'infinité des espoirs entretenus chez les ultras par la politique de M. Arias Navarro. On voit difficilement comment la voie démocratique espagnole, telle qu'il l'a énoncée, peut épouser les exigences d'une opposition qui n'a cessé de dénoncer le caractère rétrograde et fondamental du franquisme.

M. Arias Navarro parle, en effet, de construire la démocratie en Espagne en unissant "les deux étapes de notre histoire, c'est-à-dire l'étape franquiste et l'étape post-franquiste à travers le roi..." avec "...la ferme décision de rester fidèle au souvenir et à l'héritage de Franco". Autant proposer à l'opposition, voire même à la fraction libérale du régime, la solution de la quadrature du cercle.

Il serait singulier de croire que les différents partis de l'opposition — en particulier le Parti communiste qui se voit exclu par l'actuel premier ministre de l'avenir politique de l'Espagne — vont renier leurs aspirations politiques pour souscrire aux formules du premier ministre.

En affirmant que "la légitimité ne peut être mise en question mais la légalité peut être perfectionnée... on ne réforme que ce qu'on veut conserver..." le premier ministre Arias a sûrement recueilli quelques applaudissements polis du côté du "bunker". Par contre, si l'hostilité de la gauche n'étonne pas, le plan politique proposé par Arias Navarro sème déjà la zizanie au sein de son propre gouvernement.

C'est ce que M. Arias Navarro appelle "mettre fin à la confusion ambiante" avec "sûreté, simplicité, sérénité et tranquillité".

Les élections portugaises

Le candidat "national" ne tranchera rien...

par Louis-Bernard ROBAILLE
collaboration spéciale



Le général António

PLUIS ON APPROCHE du rendez-vous électoral du 27 juin, plus il devient clair qu'il n'y aura qu'un candidat majeur à la présidence du Portugal: le général António Eanes.

Après le résultat ambigu des élections législatives du 25 avril, bon nombre de Portugais espéraient que les élections présidentielles allaient trancher dans un sens ou dans l'autre et que le second tour de scrutin laisserait face à face un candidat de droite et un autre de gauche. Il semble aujourd'hui que trois des autres principaux partis politiques préféreront reporter une fois de plus l'heure de l'affrontement. En appuyant à la présidence dès le premier tour le jeune général de 31 ans promu à la tête de l'état-major portugais le 6 décembre dernier, après avoir dirigé l'offensive contre les rebelles "gauchistes" de Tancos, le 25 novembre.

Voilà déjà quelques semaines que le nom d'Eanes est mentionné parmi les militaires "présidentiables". Le Parti populaire démocratique (PPD) de M. Sá Carneiro est le premier parti à s'être déclaré officiellement en sa faveur, deux jours après les législatives. On pourrait donc penser que le général Eanes est effectivement un militaire partisan d'un gouvernement de droite, ou à tout le moins d'un gouvernement composé des socialistes et de la droite modérée.

Ce n'est pas si sûr. Non seulement Eanes a les faveurs du parti socialiste de Mario Soares, mais encore, dans les milieux communistes, on le considère comme "un candidat de compromis acceptable".

"Eanes, me disait un dirigeant socialiste, n'est pas l'homme de la formule PS-PPD. Je le connais très bien pour avoir travaillé avec lui à la télévision avant le 11 mars '75. C'est un militaire socialisant, qui soutiendrait la formule que nous préconisons: un gouvernement socialiste homogène, avec soutien extérieur du Parti communiste. La droite se trompe si elle croit que c'est un bon candidat pour elle."

Un militaire pas trop marqué

Un journaliste communiste influent de Lisbonne ajoutait: "Ce n'est pas un homme de gauche, mais c'est un légaliste et un démocrate."

La candidature d'Antonio Eanes n'est pas encore chose faite, mais elle est très probable. En dehors du Centre démocratique social (droite), tous les partis souhaitent voir un militaire à la présidence. Et, par la force des choses, un militaire qui ne soit pas trop marqué politiquement.

Ce n'est pas le cas des autres candidats mentionnés. L'actuel président Costa Gomes, autrefois qualifié de "modéré" est, de l'avis de tous, "l'homme d'un gouvernement PC-PS"; la droite le déteste, les socialistes ne veulent pas entendre parler de lui, et lui-même a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne serait pas candidat. Le commandant de la région nord, Pires Veloso, serait, pour sa part, partisan d'une formule coalition du Parti socialiste et du Parti populaire démocratique, sinon de droite; inacceptable pour le PS et, bien sûr, pour les communistes. Le fringant Galvão de Melo, ex-compagnon de Spínola, avait le vent en poupe avant les élections.

Quant au CDS, qui le soutenait jusque là, n'a obtenu que 15 p. cent le 25 avril, et ne peut plus se permettre de faire cavalier seul; cette candidature semble donc maintenant exclue. Reste le premier ministre Pinheiro de Azevedo, c'est le seul candidat "déclaré", mais personne ne semble avoir envie de le soutenir, moins en raison de son orientation politique très floue — que de sa personnalité publique, jugée partout terne et peu prestigieuse.

Le général Eanes pourrait donc être l'homme du compromis, à peu près acceptable pour tout le monde. C'est d'avantage un militaire de carrière qu'un politique; sa candidature ne mettrait donc pas en danger l'unité de l'armée, ce qui est primordial.

Chaque parti y trouverait son compte

Chaque parti, d'autre part, y trouverait à peu près son compte. Les socialistes estiment qu'ils peuvent compter sur lui; Eanes pourrait soutenir l'expérience d'un gouvernement PS homogène, même si ce gouvernement devait s'appuyer discrètement sur le PC. Pour les communistes, il pourrait, faute de mieux, constituer une garantie contre un éventuel coup de droite dans l'armée.

Quant au PPD, il se trompe peut-être, comme le confiait un socialiste, sur les opinions politiques du général Eanes. Ou alors il fait peut-être le raisonnement suivant: élu le 27 juin, Eanes donnera d'abord sa chance à un gouvernement socialiste, mais en cas d'échec, obligera les socialistes à s'allier au PPD.

Seul le CDS, exclu pour l'instant de toutes les combinaisons envisa-

gées, pourrait songer à présenter son propre candidat. Mais étant donné sa faible performance aux législatives, il pourrait hésiter à faire bande à part.

Ce qui semble se dessiner en tout cas pour cette "deuxième manche" du 27 juin, c'est qu'elle ne présentera pas à l'électorat un choix clair et tranché. L'équilibre politique instable dans lequel se trouve maintenant le Portugal risque de se prolonger au-delà de l'élection présidentielle.

Cela veut-il dire que le Portugal sera ingouvernable ou qu'un coup de force est inévitable? Pas nécessairement: avec 35 p. cent des voix, les socialistes sont loin de détenir une majorité confortable, mais ils ont des cartes en main. La plus importante, c'est la modération extrême dont font preuve les communistes depuis la défaite de la gauche l'automne dernier. A condition que ne soient pas remises en question les cotés de la révolution (la constitution, la réforme agraire, les nationalisations et le contrôle ouvrier), le PCP semble prêt à se rallier à la formule défendue par Mario Soares: un gouvernement socialiste, mais auquel seraient associées des personnalités indépendantes "acceptables" pour le PC.

Le général Eanes pourrait, après tout, parer cette formule gouvernementale, en tout cas lui donner une chance. A l'heure actuelle, c'est ce "compromis de gauche" qui apparaît le plus vraisemblable, malgré sa complexité et sa fragilité. Ou plus exactement: bien qu'il comporte beaucoup de risques, c'est le seul possible aujourd'hui au Portugal. Le seul en tout cas qui ne mène pas directement à un affrontement violent.

mon œil sur montréal

PAR DOLLARD PERREAU

L'aménagement du territoire

L'Association canadienne d'urbanisme, division du Québec, organise, en collaboration avec le Conseil canadien de recherches urbaines et régionales, une conférence sur l'aménagement du territoire, demain, à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, sur le thème "Une politique du sol: pourquoi?". Les deux organismes croient urgent de mobiliser les énergies et d'examiner attentivement la situation en ce qui touche l'utilisation du sol québécois, afin de forcer le gouvernement à adopter une politique intégrée du sol.

M. Claude Castonguay, qui a présidé le groupe de travail sur l'urbanisation au Québec, commentera les discussions et recommandations élaborées dans chacun des quatre ateliers qui seront formés: macrozonages et développement urbain; instruments juridiques de contrôle du sol; fonction résidentielle, quartiers et citoyens; propriété et commerce du sol.

Au cours d'un buffet qui suivra, M. Jean Marchand, ministre responsable de l'Environnement dans le gouvernement fédéral, présentera un bref exposé de la participation canadienne à Habitat 76. M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles du Québec, clôturera la journée par ses commentaires.

Aide à des personnes âgées

Un groupe subventionné dans le cadre des projets d'initiatives locales a mis sur pied un centre d'information pour personnes âgées n'étant plus en mesure de tenir un logement. Le centre aide ces personnes à se placer dans des établissements correspondant à leurs besoins. Le service est offert gratuitement et on peut communiquer avec les responsables de 10 h à 16 h, tous les jours, au numéro 352-1445.

Cinquantième de Rouyn-Noranda

Tous les ex-citoyens de Rouyn-Noranda sont invités à se rendre dans leur patelin cet été afin de célébrer le cinquantième anniversaire de ces villes, du 18 au 27 juin. Un programme d'activités sociales, culturelles et sportives est prévu pour ces dix jours de festivités. L'activité sera particulièrement intense durant les week-ends, afin de permettre aux visiteurs de profiter pleinement de leur séjour.

Les personnes intéressées à obtenir des renseignements supplémentaires sur le programme des festivités peuvent s'adresser au Secréariat des fêtes, 12, avenue du Palais, Noranda. (819) 762-4333.

Gala de charité

Sept compagnies de danse et de mime se sont réunies pour tenir un gala bénéfice afin de venir en aide

aux victimes des récents tremblements de terre du Guatemala. Les Ballets Jazz, le groupe amateur Araignée, le Groupe de la Place Royale, le Groupe de la Nouvelle Aire, Entre-Six, les Grands Ballets canadiens, Elie Oren et le Théâtre national de Mime participeront à ce spectacle, le 28 mai, à l'Expo-Théâtre. Les revenus de ce gala seront versés à la communauté artistique guatémaltèque pour réparer les dommages causés par les tremblements de terre.

On peut obtenir des billets (\$9.50) chez Canadian Concerts and Artists, 182, rue Sherbrooke (932-2171); à la Place Bonaventure; à la Place des Arts et aux bureaux de chacune des compagnies participantes.

Au Salon de la Femme

Au kiosque "La Femme et la vie", il y a tout au cours de la journée de demain des colloques, des séances d'information et la présentation de films sur des sujets intéressant les femmes, notamment sur le rôle social de la femme, à 11 h; sur le travail effectué par le F.C.R.V., à 16h; le planning familial, à 17h; les droits de la femme, à 18h30; film "Les premiers jours de la vie", à 19h30; information sur les valeurs de la vie, à 21h; sur la sécurité d'emploi, à 21h30; sur la sécurité au travail, à 22h.

Au kiosque du ministère de l'Immigration, il y a deux tables rondes sur les sujets suivants: "Quand un immigrant peut-il être considéré comme intégré à la vie québécoise?" à 14h30; "La Vie des immigrants dans les quartiers de Montréal", 19h. On parle de cuisine polonaise, à midi; de cuisine bretonne, à 17h, et on présente des danses ukrainiennes, à 21h30.

Au Carrefour Molson, on présente des défilés de mode et des spectacles; au kiosque de Gaz Métropolitain, on donne de l'information sur l'énergie et l'écologie; au kiosque des Jeux du Québec, on donne des démonstrations de judo, jusqu'à 22h30.

Au kiosque de l'Association des parents catholiques du Québec, Mme Adeline Mathieu, présidente, répondra aux questions des parents sur les problèmes scolaires et familiaux. Des délégués de diverses régions du Québec seront aussi disponibles pour répondre aux interrogations des parents.

L'architecture traditionnelle à Boucherville

Dans le cadre d'études d'inventaire architectural du couloir flu-



Au Cyclothon

M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être, donnera le coup d'envoi aux milliers de cyclistes qui participeront du cinquième Cyclothon de la Fondation canadienne des maladies du rein, samedi, au parc Lafontaine. Le départ se fera à 9h, rue Emile-Dupuy. Toutes les personnes intéressées à participer à ce cyclothon peuvent se renseigner sur les conditions en composant le numéro 735-6555. Cet événement a pour but de recueillir des fonds pour la recherche sur les maladies du rein.

Montréal-Sorel, la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles a entrepris l'analyse de l'architecture traditionnelle de la municipalité de Boucherville. Cette analyse permettra de constituer un répertoire complet de tous les immeubles anciens de la municipalité, constituant un guide important à l'appui des politiques de préservation. Le document sera publié dans la collection des cahiers du patrimoine et offrira aux citoyens et groupes intéressés une description plus ou moins détaillée de chaque bâtiment, selon l'intérêt qu'il offre aux plans des études historiques, des relevés architecturaux et des illustrations photographiques.

Le service du Patrimoine passera ensuite à l'analyse des bâtiments anciens de Varennes, dans le cours de l'été.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, a d'autre part annoncé son intention de procéder au classement à titre de monument historique de la maison

Quesnel, au 360, boulevard Marie-Victorin, à Boucherville.

Collectes de sang

Des collectes de sang auront lieu demain chez Domtar, 395, rue, boulevard de Maisonneuve, 4e étage, de 9h30 à midi et de 13h30 à 16h30; à la Caisse populaire Saint-Léon, 3023, rue Notre-Dame, de 14h30 à 17h et de 18h30 à 21h; à l'usine du CN, au 1830, rue LeBer, département des autos, cafétéria, de 13h30 à 18h.

Les centres permanents de la Croix-Rouge à Montréal seront ouverts demain, de 8h30 à 17h30, au 2180, boulevard Dorchester, et de 13h à 21h, au 3131, rue Sherbrooke.

EN VRAC

• L'Association des cadres scolaires du Québec tient son congrès annuel aujourd'hui, demain et samedi au Québec Hilton.

• La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) tient une réunion de son conseil général, l'instance suprême de la centrale entre les congrès, aujourd'hui et demain, au Holiday Inn de Sainte-Foy. Les délégués y examineront un rapport sur la stratégie de la CEQ face à la loi 23; étudieront la situation financière de la centrale et prépareront le prochain congrès qui se tiendra au mois de juin.

• M. Jimmy Guieu, écrivain français, auteur de nombreux romans de science-fiction signés de ses pseudonymes Claude Vauzelle et Jimmy G. Quint, sera de passage à Montréal, la semaine prochaine et donnera une conférence de presse mercredi, à 18h, à la "Sexe Machine", sous les auspices des Editions FLEUVE NOIR qui ont publié tous ses ouvrages écrits depuis 1952. M. Guieu a été qualifié de "poète de l'étrange" parce qu'il s'est intéressé à tous les phénomènes insolites.

• Une invitation est lancée à toutes celles qui ont fréquenté l'école de Saint-Nom-de-Marie, à l'angle de la rue Hochelaga et du boulevard Pie-IX, pour une consécration à la paroisse Saint-Jean baptiste de la Salle, suivie d'un vin d'honneur, le 6 juin, à midi. Le conseil de la paroisse de la paroisse veut à cette occasion rendre hommage aux religieuses des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie qui ont oeuvré 66 ans dans cette paroisse.

• Toutes les anciennes, élèves et professeurs, de l'Ecole Normale de

la Congrégation de Notre-Dame, 2330, rue Sherbrooke, sont invitées à une fête de famille, le dimanche 30 mai, de 13h à 17h. La directrice et le comité de l'Amicale prient toutes les anciennes qui voudraient participer à cette rencontre de faire parvenir leurs noms, adresse, numéro de téléphone, année de promotion, dans le plus bref délai possible, en communiquant par téléphone au numéro 384-9813 ou en écrivant au Secréariat de l'inscription, 4120 A, avenue de Vendôme, Montréal.

• Une conférence internationale sur les tendances en relations industrielles aura lieu à Montréal, du 24 au 28 mai. Financée par le gouvernement canadien, diverses organisations syndicales et patronales canadiennes ainsi que par l'université McGill, cette conférence sera l'une des réunions publiques les plus importantes jamais tenues au Canada en matière de relations industrielles. D'éminents spécialistes venant de 15 pays et de toutes les provinces du Canada assisteront à cette conférence qui doit réunir quelque 400 personnes, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

• L'Ordre des architectes du Québec tiendra son assemblée annuelle demain et samedi, à l'hôtel Ritz-Carlton. On discutera notamment de l'implication sociale de l'architecte et on y parlera de compétence et de responsabilité professionnelle.

• Mme Lise Bacon, ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, vient d'annoncer qu'une prolongation de 15 jours, soit jusqu'au 31 mai, est accordée aux personnes ou groupes intéressés à se faire entendre devant la Commission parlementaire des consommateurs, coopératives et institutions financières, concernant le projet de loi 7 sur la protection des consommateurs. Les mémoires doivent être déposés en 100 exemplaires au secrétariat des commissions parlementaires, Hôtel du Gouvernement, Québec.

• Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, vient d'annoncer son intention de classer monument historique l'église Saint-Pierre-Apôtre et les biens mobiliers et immobiliers qui en sont partie intégrante. Cette église est située au 1201, rue de la Visitation, dans le quartier Sainte-Marie, à Montréal.

• Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient d'accorder une subvention de \$15,000 à l'Académie de musique de Québec et une autre de \$500 à l'ensemble vocal Laurentien de Blainville, dans le comté de Terrebonne.

CE SOIR

• Les bénévoles de l'hôpital des anciens combattants de Sainte-Anne de Bellevue tiennent leur réunion annuelle à 20 h ce soir, à l'auditorium de l'hôpital.

• Le Dr Hans Selye, scientifique de réputation internationale donne une conférence, à 20h, ce soir, à l'invitation du YWCA-Laval, à l'école secondaire Western Laval, 5075, chemin du Souvenir, à Laval.

• Une première du film Eliza's Horoscope du Montréalais Gordon Sheppard sera présentée ce soir, au bénéfice des organismes Sauvons Montréal et Espaces verts, à 21h, à l'église du Messie, angle des rues Sherbrooke et Simpson. Des billets sont en vente au magasin Le Château, angle des rues Sainte-Catherine et de la Montagne; à l'hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier; au restaurant Pergola, angle de Maisonneuve et Crescent. Pour renseignements additionnels: 931-3753.

• Le claveciniste Kenneth Gilbert donne à 20h30 ce soir, à l'auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal, le deuxième d'une série de quatre concerts organisés par le service éducatif du Musée.

DEMAIN

• Le service éducatif du Musée des beaux-arts de Montréal présente demain le film "Peintres nés d'Amérique du Nord", à l'auditorium Maxwell-Cummings, à 16h30 en anglais et à 17h30, en français. Entrée libre.

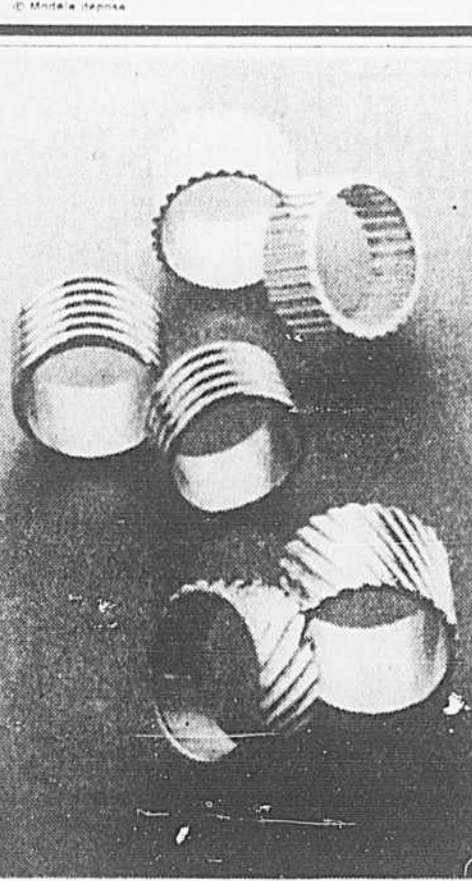
• Le Studio Janot présente à partir de samedi, jusqu'au 28 mai, une exposition de batiks de Joëlle Fontaine. Le studio est situé au 821 est, rue Roy. Pour renseignements: 524-4847. Vernissage, demain à 19h30.

• L'Association des praticiens de service social en milieu de santé tient demain, au Centre communautaire de l'Université de Montréal, une "Journée d'échanges professionnels" au cours de laquelle il y aura notamment un panel sur le thème de l'euthanasie et des discussions de groupes sur divers sujets touchant les services de santé.

• Le Dr Gustave Gingras, président de la Fondation canadienne des droits de l'homme et directeur de l'Institut de réadaptation de Montréal, donnera une conférence sur la gérontologie en rapport avec les droits de l'homme, demain midi, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, à l'occasion d'un déjeuner offert par la Fondation canadienne des droits de l'homme.



Alliances en or 18 karat créées et réalisées dans nos ateliers. La valeur réelle d'un investissement précieux. Trois largeurs différentes dans chaque modèle: grande largeur \$275, largeur moyenne \$250, et (non illustrée) étroite \$195.



LUCAS JOAILLIER

1476 ouest, rue Sherbrooke
Westmount Square • Fairview Pointe-Claire

Pennington's

L'élégance pour les grandes tailles

Exclusif à Pennington's dans les tailles 38 à 44



Toutes les couleurs ne sont pas disponibles à chaque magasin

TOUT VA BIEN... Pièces de couleur coordonnées et corsages teints assortis. Veste, pantalons et jupe en tricot polyester tissé, blanc, bleu royal, vert jade ou chameau. Chemisiers et débardeur en tricot polyester. Gauche: Chemisier imprimé avec débardeur, beige ou bleu avec vert jade / bleu royal, tailles 38 à 44, \$29.98. Pantalon à braguette devant et élastique derrière, tailles 38 à 44, \$22. Droite: Veste safari, tailles 38 à 44, \$38. Chemisier garni de plus à l'avant, blanc, bleu marine, vert jade, beige, pêche, rose, jaune, tailles 38 à 44, \$16.98, tailles 46, 48 \$18.98. Jupe tailles 36 à 42, \$14.98.

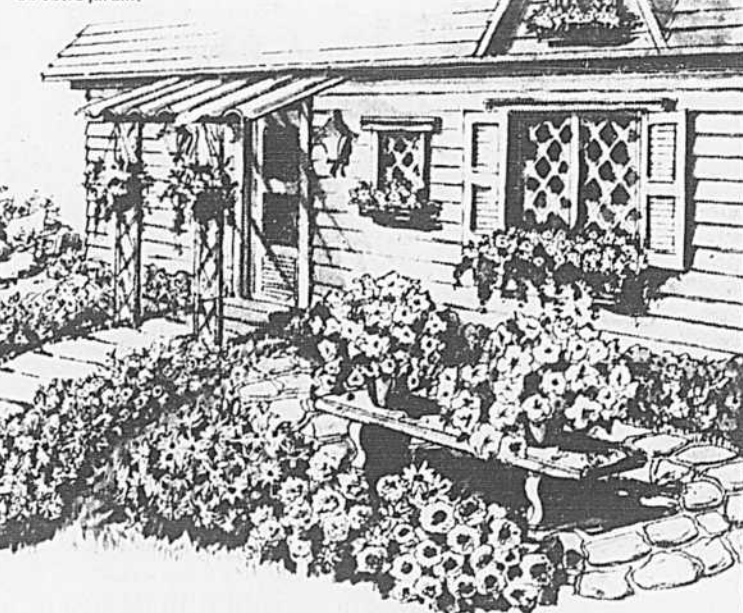
• Place Villa-Marie • Centre Laval • Centre commercial • Galeries d'Anjou
• Place Alexis Nihon • Place Côte-Vertu • Dorval • Carrefour Laval



w.h.perron

LE PRINTEMPS REFLEURIT!
Et jardins et massifs aux brillantes couleurs se parent des créations florales Perron!

Voulez-vous que vos massifs et plates-bandes soient les mieux fleuris de votre quartier? Venez donc choisir vos plants chez Perron. Nous vous offrons une vaste gamme et notre personnel qualifié vous aidera avec le sourire. Sans tarder, passez chez Perron... et regardez ensuite s'épanouir les fleurs de votre jardin.



PLANTES POUR COINS OMBRAGÉS

- Balsamines
- Impatiens
- Begonias
- Lobelias
- Coleus
- et de nombreuses autres

PLANTES POUR COINS ENSOLEILLÉS

- Asters
- Dahlias
- Pensées
- Salvia (sauges)
- Oeillets
- Géraniums
- Petunias
- Zinnias
- Céliosies
- Tagètes
- Phlox
- Pourpiers



w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)
332-3610



Master Charge
Vaste terrain de stationnement



Chargé
Ouvert: jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m. samedi 5h p.m.

Place à nos dessinateurs de mode!

par Madeleine DUBUC

Une des grandes prêtresses de la mode internationale, Eleanor Lambert, qui vi a de publier à New York une encyclopédie de la mode internationale, parle en ces termes de la jeune mode canadienne qu'elle semble regarder avec sympathie du haut de sa tour de la 5e Avenue: "Ce pays divisé sur les plans ethnique et politique, écrit Madame Lambert du Canada, présente un front commun quand il s'agit de produire et d'exporter des vêtements à tendances ethniques multiples mais qui aident à promouvoir l'économie nationale canadienne."

Elle aurait pu ajouter, si elle nous connaissait mieux, que ces vêtements aident aussi à habiller bellement des gens qui vivent la majeure partie de leur temps en pays froid et qu'ils sont produits à 65 pour cent au Québec, à Montréal, surtout.

Une fois par année, de préférence au printemps, on entend par-

ler à Montréal de cette mode typique avec son allure québécoise malgré les multiples influences ethniques. Pour faire un front commun devant la presse et les acheteurs nord-américains, les couturiers, designers et manufacturiers montréalais présentent les plus belles pièces de leur collection dans une manifestation qu'on désigne sous le nom de Montréal Mode. Cette manifestation, cette année, se tient à partir de demain soir, à l'hôtel Meridien.

Cette année encore, dix-huit designers montréalais ont répondu, avec l'aide de leurs manufacturiers, à l'invitation du ministère provincial du Commerce et de l'Industrie et du Fashion Group (chapitre de Montréal) et ont préparé des mini-collections représentatives de leurs tendances et de leurs goûts.

A leurs invités de marque (la grande presse nord-américaine et les acheteurs de grands magasins), ils offriront, au cours de la journée de samedi, dans une série de défilés

très très soignés, très enlevés, très... montréalais, le meilleur de leur production d'automne.

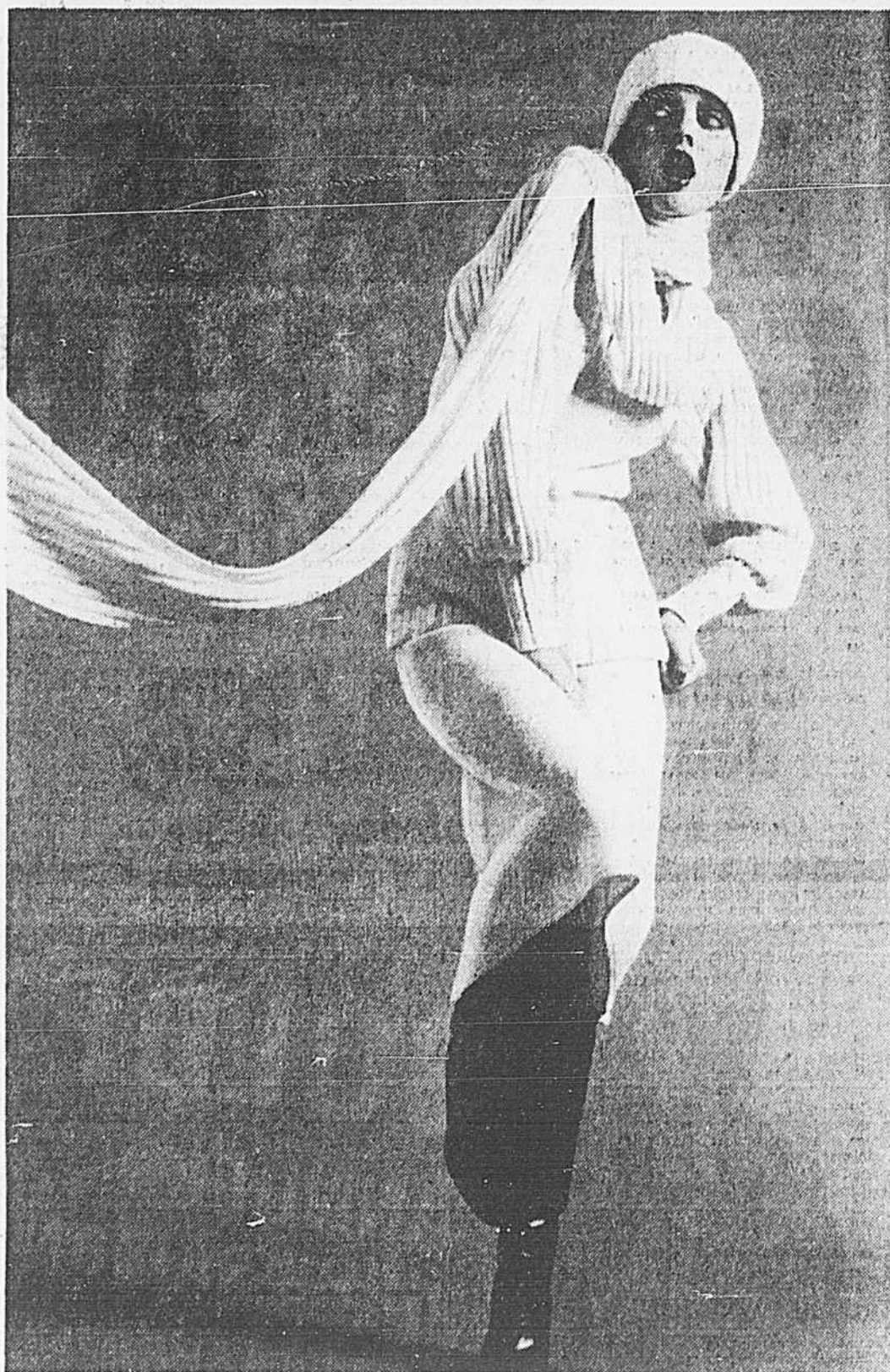
Aux dessinateurs de vêtements pour dames viendront s'ajouter les artisans de la fourrure et du cuir, qui ont fait au Canada et au Québec particulièrement, une réputation internationale d'élégance soignée.

Les anciens et les nouveaux

Ces dessinateurs présentés par Montréal Mode ne portent pas tous des noms connus aux acheteurs d'ici et d'ailleurs. Chaque année apporte sa liste de noms nouveaux à travers les noms connus.

Chaque année apporte aussi quelques défections, prévues ou non prévues.

En 1976, par exemple, Montréal Mode se verra privé des créations sophistiquées de Michel Robichaud,



Par Francine Vandelay, pour Alpine Knitters, jupe et pull tri cotés dans un ton ecru, avec bonnet et... interminable foulard.



Par Nina Wills pour Création Patapouf, un knicker en suédine brun et une tunique à col capuchon à motifs zigzags. A droite, une tunique sandwich à rayures sur une tunique courte avec pantalon de suédine.

des vêtements d'allure internationale de Léo Chevalier. A la nomenclature des plus jeunes dans le métier manquent les signatures de Hugh Garber, de François Guenet, de Gordon Griffin, tous les trois brillantes surprises des années dernières.

On se demandera peut-être cette année où sont passés Toby Klein et Alan Goldin... ou se cachent ces as de la fourrure qui a nom Donald Richer.

Mais, on retrouvera, parmi les dix-huit présentations faites à l'hôtel Meridien du complexe Desjardins, John Warden plus avant-gardiste que jamais, en vêtements d'intérieur pour Molyclaire et d'extérieur, pour Carrelle Appareil; Marielle Fleury dont les manteaux pour Sport Togs aux allures québécoises, françaises ou esquimaudes

rappellent année après année, sans jamais se répéter un autre âge ou on savait avoir chaud bellement; Francine Vandelay qui tricote comme on ne le fait plus pour Alpine Knitters.

On se rappellera que Lily Dee pour Boutique Aventure et Activi-Dee, Nina Wills (une revenante) pour Créations Patapouf, Nicola Pelley et Margaret Godfrey pour Bagatelle pensent toujours à celles d'entre nous qui se veulent jeunes d'âge et d'allure; que Morty Garelick, pour "par Morty" ramènera ses modèles masculins et féminins dans lesquels les Américains se retrouvent; que Vali Dulsky pense toujours aux belles madames.

Et on referra son plein de nouveautés avec une série de créations de noms encore inconnus aux fervents de la mode "signée" chez nous en rencontrant Peter Skibinski, designer chez Irving Samuel; Manny Epstein, Bernard McGee et Jason Wolfe, respectivement de Montréal Leather Garment, Aljac Sportswear et J.J. Sheepskin, dans le domaine du cuir; Vladimir Hantcheruk de chez Pedegree of Canada, de sportive mémoire.

La mode montréalaise, comme le laissait prévoir Eleanor Lambert, a profité, au cours des dernières années, d'un apport ethnique considérable. La seule nomenclature citée plus haut en fait foi: les noms ont une consonance internationale; il se glisse des tendances exotiques à travers les nôtres; les dessinateurs viennent de tous les coins du monde. Mais, c'est ici qu'ils se font un nom; c'est ici que nous les applaudirons, les jugerons et les aimerons en fin de semaine qui vient.

Et que, nous l'espérons, l'Amérique les aimera.



Par Nicola Pelly pour Boutique Bagatelle, combinaison de velours marine enserrée aux chevilles et ceinturée d'un cordonnet.



Par John Warden pour Carrelle Appareil, une tunique de flanelle grise à rayures smoking portée sur pantalon et complétée d'un chemisier de jersey blanc à capuchon.

à partir de
demain

OGILVY

RABAIS
GÉNÉRALde 10% à 33 1/3%
sur presque tout
dans tous les rayons
des 3 magasins Ogilvy

Centre-Ville • Fairview • Anjou •

OGILVY

j'en veux pour
mon argent

par Jeanne Desrochers

Les indépendants sont
plus forts que les
chaînes d'alimentation

Encore une fois, Québec est une province "autrement des autres". Alors que partout ailleurs au pays les chaînes ont le gros du marché de l'alimentation, au Québec ce sont les indépendants qui ont la majorité. Les regroupements ont permis à trois réseaux, Provigo, Metro-Richelieu et Hudon-Daudelin, de faire un chiffre d'affaires aussi élevé, pour les trois ensemble, que le total des deux grandes chaînes.

Dominion, Steinberg et les autres chaînes accaparent ensemble 42,6 p. cent d'un marché estimé à 33 milliards et demi, alors que les indépendants en conservent 56,4.

La part du marché détenu par les chaînes est de 60,1 p. cent pour la moyenne du Canada. Dans les provinces de l'Ouest, le chiffre grupe jusqu'à 66 p. cent.

Le mensuel "L'Alimentation au Québec" fait le point, dans son numéro d'avril, sur la distribution alimentaire au Québec.

On y constate que les indépendants non affiliés, même si ce sont

eux qui ont la plus petite part du gâteau, et que leur nombre diminue d'une année à l'autre (ils étaient 7,915 en 1964, 3,256 en 1975), sont encore presque aussi nombreux que les affiliés (3,389). Il faut croire qu'un gros magasin en vaut 6 ou 7 petits, car les chaînes, de leur côté, n'ont que 552 magasins.

Un coup d'oeil aux spéciaux de jambon, cette semaine, nous permet de constater des prix intéressants pour l'épaule fumée: 88 cents chez Steinberg, 89 cents à l'Équipe, 95 cents chez Dionne, mais une nu-baine plus intéressante dans la fesse de jambon, chez Dionne, à \$1.00.

La palette et la côte croisée reviennent, en super-spécial, à 56 et 86 cents chez Dominion, 56 et 86 chez Metro, 56 et 94 chez IGA et l'Équipe, 50 et 89 chez Richelieu-Select; pour un rosbif plus impressionnant, le rôti de premières côtes à \$1.58 chez AP; AVA annonce la ronde à \$1.18 et le surlonge à \$1.63.

C'est à partir de juillet que la viande hachée ne pourra plus porter que trois noms officiels: ordinaire, maigre et mi-maigre. Mais déjà Steinberg nous annonce le haché ordinaire à 53 cents, et le mi-maigre à 83.

Quelques spéciaux de porc frais: la longe à \$1.08 et \$1.18 chez Dionne, l'épaule à \$1.08 à l'Hyper-marché, la fesse complète (15 livres) à 99 cents chez AVA, un rôti désossé à \$1.39 chez Richelieu-Select. Provigo annonce une épaule de veau à 88 cents, un cuisseau à \$1.08, Bonimart et Bonigain, une fesse de veau à \$1.08.

L'Hypermarché offre du poulet américain à 59 cents la livre (ce qui fait engranger les producteurs québécois): AP, des morceaux de poulet à 63 et 88 cents, de la poule à bouillir à 49 cents et de la dinde à 66. Chez Metro, un paquet de 5 livres de poitrines se vend \$4.73.

Les fraises de Floride se vendent 47, 48 et 49 cents (44 cents chez Boni), les cantaloupes 57 et 59 cents, les petits pamplemousses roses autour de 10 cents l'unité; le brocoli, 47, 48 et 49 cents, les haricots verts, 39 cents chez Richelieu-Select, le chou-fleur, 49 cents chez Dionne, les pommes de terre, 85 et 89 cents les 10 livres chez Steinberg et Dominion.

Au comptoir des produits congelés, Steinberg offre des éperlans de mer à 69 cents, Richelieu-Select des filets de morue à 99 cents, l'Hypermarché des filets de goberge à 75 cents, AVA le filet de sole à \$1.39.

Ces prix suggèrent par ailleurs "achats corrects": la coupe de bœuf "inflation" à 77 cents, les pommes McIntosh à 99 cents les 5 livres, l'huile tournesol de marque Coop à 82 cents la bouteille de 24 onces, les oeufs extra-gros à 94 cents, et les petits à 65 cents.

Mao, thaumatourge

HONG KONG (AFP) — L'histoire d'un pilote de l'aviation chinoise de 34 ans, guéri d'un cancer du rein, du poumon et atteint d'affection cardiaque, grâce à sa volonté inébranlable et à la pensée de Mao Tse-toung est rapportée par l'agence Chine nouvelle capée à Hong Kong.

En 1967, indique l'agence, Wang Teh-ming, a été amputé d'un rein atteint d'une affection cancéreuse.

Après son rétablissement, il retrouva son emploi de pilote dans l'armée de l'air. Quelques mois plus tard, un cancer du poumon gauche fut détecté et, Wang Teh-ming subit alors de nombreuses séances de bombes au cobalt.

Wang se trouvait encore à l'hôpital lorsque éclatèrent en 1969 les incidents frontaliers sino-soviétiques.

Il manda aussitôt à être envoyé sur le front, requête qui fut acceptée par les

médecins en raison de son état de santé satisfaisant et sa haute conscience politique.

Pour garder une bonne forme physique, Wang fait de longs parcours à pied, nage et fait de l'escalade à la montagne. Des médecins étrangers en visite en Chine, souligne l'agence, ont été très impressionnés par leur rencontre avec ce pilote soutenu par la pensée de Mao Tse-toung.

SOLDE!

ANNUEL
HORS-SAISON!10 JOURS SEULEMENT
POUR REMPLACER VOTRE VISON
IL VOUS EN COUTERA

30% — 35% — 40% et plus!

POUR VOUS...

Nous vous permettons de mettre une fourrure de cote, moyennant un dédit minime, et de profiter ainsi de cette offre extraordinaire.

POUR VOUS...

Entreposage sûr et efficace gratuitement jusqu'à l'automne.

POUR VOUS...

Toute une gamme de tailles et couleurs dans les fourrures 1976-77.

TOUTES LES VENTES SONT FINALES
SUJET A UNE VENTE ULTERIEURE

VOICI SEULEMENT UNE LISTE PARTIELLE

	Original	Automne	EX SOLDE
*Manteau de VISON pastel, petite taille	\$1995	\$2495	\$1333
*VISON saphir, garni renard	\$1995	\$2695	\$1444
*Manteau de VISON d'élevage, pleine longueur	\$1995	\$2595	\$1666
*Manteau de VISON, teinte bleutée	\$2595	\$3295	\$1777
*Manteau de VISON polo, demi-buff	\$2995	\$4295	\$2288
*Manteau-cape de VISON blanc	\$4500	\$6500	\$2999

2025, rue de la Montagne 288-1118

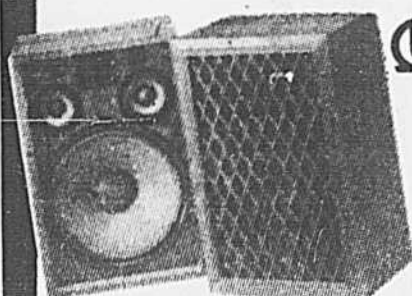
FOURRURES

Alexandor
FURSOuvert aujourd'hui jusqu'à 9h p.m.
Vendredi jusqu'à 6h p.m.
Samedi jusqu'à 6h p.m.

Désolés!

Les COMMANDES SPECIALES
couteront au moins 35%
de plus!PLANS MISE DE CÔTÉ ET DE
PAIEMENTS DIFFERES DISPONIBLESnous connaissons
la stéréophonieNOUS
SOMMES LES
PROS DU STÉRÉO
Tony et Danny
chez
Distribution Centrale

Et nous connaissons le stéréo mieux que n'importe qui à Montréal. Nous pouvons vous recommander des appareils qui conviendront à votre poche. Nous vous aiderons à choisir parmi un énorme assortiment de stéréos de marque. Nous vendons à des BAS PRIX DU DISTRIBUTEUR. Venez nous rencontrer aujourd'hui. Emmenez vos amis avec vous.

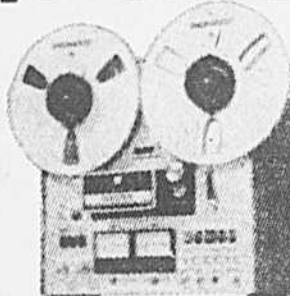


RCA

Dual

KENWOOD

PIONEER



SONY

TEAC

SHURE

TOUS
PARMI
DES
MARQUES
RECONNUES

Celestion

Distribution Centrale Ltée

Central Distributors Ltd.

484-8559

484-9538

Nous sommes situés près de la route 2 20 350, rue des Érables, coin 8e Avenue
à la sortie Ville Saint-Pierre
Stationnement gratuit
Ville Saint-Pierre



Le gagnant du trophée Citation, monsieur Lou Ritchie, accompagné ici de sa dessinatrice attitrée, Marielle Fleury.

Fashion/Canada distribue ses trophées

par Stéphane MOISSAN

C'est au Grand Salon de l'hôtel Méridien qu'avait lieu hier la présentation annuelle des bourses Fashion/Canada qui visent à encourager les nouveaux talents dans l'industrie de la mode tout en reconnaissant l'apport des manufacturiers canadiens.

Cinq diplômées des écoles de mode canadienne ont été choisies cette année pour faire un stage d'un an dans l'industrie sous la direction d'un dessinateur d'expérience. Ce sont: Barbara Saunders, 22 ans, diplômée d'un cours de trois ans en art vestimentaire de Ryerson Polytechnical Institute, qui travaillera pour Marilyn Brooks chez Marilyn Brooks Inc. Ltd.; Patricia A. Clouse, 20 ans, diplômée d'un cours de deux ans en art vestimentaire du Sheridan College of Applied Arts and Technology, dans la ville de Oakville, qui fera son stage sous la direction de Brenda Flynn, dessinatrice pour Venice Industries Ltd. de Montréal; Traudie C. Kauntz, diplômée d'un cours de trois ans, du Ryerson Polytechnical Institute de Toronto, qui travaillera chez Lily Dee de Boutique Aventure de Montréal; Patricia N. Glasz, 22 ans, diplômée du Sheridan College of Applied Arts and Technology d'Oakville choisie pour travailler chez Percy Lindzon Ltd. de Toronto avec le dessinateur Alfred Sung; et enfin, l'une des meilleures élèves du cours en art vestimentaire du Sheridan College, Elisabeth A. M.

chaud travaillera sous la surveillance de Colin Watson pour le manufacturier Harry Sher de Jovi Juniors Inc. de Montréal.

Sans but lucratif, Fashion/Canada est une société créée par le ministère de l'Industrie et du Commerce et composée des représentants des plus grands fabricants de vêtements des associations professionnelles et gouvernementales.

Chacune des demandes reçues a été jugée d'après le relevé des notes des candidats, leurs croquis originaux, et la pertinence des études qu'ils désirent poursuivre en rapport avec les besoins de l'industrie canadienne.

La cérémonie a été couronnée par la présentation du trophée Citation offert par Fashion/Canada et mérite cette année par monsieur Lou Ritchie, président de Sport Togs Inc., manufacturier canadien qui a contribué de façon remarquable au perfectionnement et à la reconnaissance des dessinateurs canadiens, par son encouragement et sa participation continuelle, tout en sensibilisant un grand nombre de Canadiens à l'importance de la mode.

Les cinq récipiendaires du stage industriel offert par Fashion/Canada ont reçu leur bourse à la suite d'une étude soignée d'un jury composé de

Monsieur Jack Greenberg président de Molycaire Ltd. et du comité de la formation des dessinateurs qui présidait le jury dont trois membres de l'Association des dessinateurs de mode du Canada; Michel Robichaud, John Warden, et Claire Haddad, Lucie Carteau membre du personnel de Fashion/Canada était également du jury.

Subvention pour les designers

Au cours de cette distribution de bourses deux jeunes designers ont également bénéficié de subventions qui leur permettront de poursuivre des études supérieures en design. Nikola Uzolac, bénéficiaire yougoslave en profitera donc pour effectuer des études au Fashion Institute of Technology de New York où il se spécialisera dans le design de vêtements pour hommes.

Pour sa part, Brian Aronson utilisera sa subvention pour des études avancées au Fashion Institute of Technology de New York. Il prévoit aussi faire une spécialisation afin d'obtenir son diplôme associé de sciences appliquées en design de mode. En choisissant ce cours, Brian désire acquérir une connaissance plus vaste des aspects pratiques et artistiques du design de mode.

LA LOI ET VOUS



ADRIAN POPOVICI
MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI
AVOCATS
(collaboration spéciale)

O. Rosaire a eu un accident d'automobile l'an dernier. Il a dû passer quelque temps à l'hôpital. Après ce séjour, il a dû suivre des traitements. Il s'est adressé à sa compagnie d'assurance qui ne veut lui faire aucun remboursement. Il a fait même envoyer des lettres d'avocat à la compagnie d'assurance, sans succès. A qui doit-il s'adresser?

R. Voilà un cas typique où un justiciable a besoin de s'adresser à un avocat. Il est difficile pour nous de déterminer les droits de Rosaire sans avoir des détails sur son accident d'automobile: il conviendrait aussi d'avoir le texte de la police d'assurance qui établit les obligations de la compagnie d'assurance.

Rosaire est-il lui-même responsable de son accident? La police d'ASSURANCE couvre-t-elle les dommages subis par l'assuré? Si Rosaire a le droit de se faire rembourser par sa compagnie d'assurance et que cette

dernière refuse de payer, le seul recours de Rosaire est d'intenter une action en justice contre son assureur, pour se faire payer. Si Rosaire n'est pas responsable de l'accident, il peut toujours se retourner contre le propriétaire et le conducteur de l'automobile responsable. Si on ne peut identifier cette automobile, Rosaire s'adressera au Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile. Sur tous ces points, Rosaire devrait consulter immédiatement son avocat qui prendra les mesures qui s'imposent en raison des circonstances particulières de son affaire.

Les signataires de cette chronique se feront un plaisir de recevoir toutes vos questions concernant LA LOI ET VOUS, que vous pouvez adresser à:

— LA LOI ET VOUS —
Micheline Parizeau-Popovici et Adrian Popovici,
a/s La Presse,
7, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

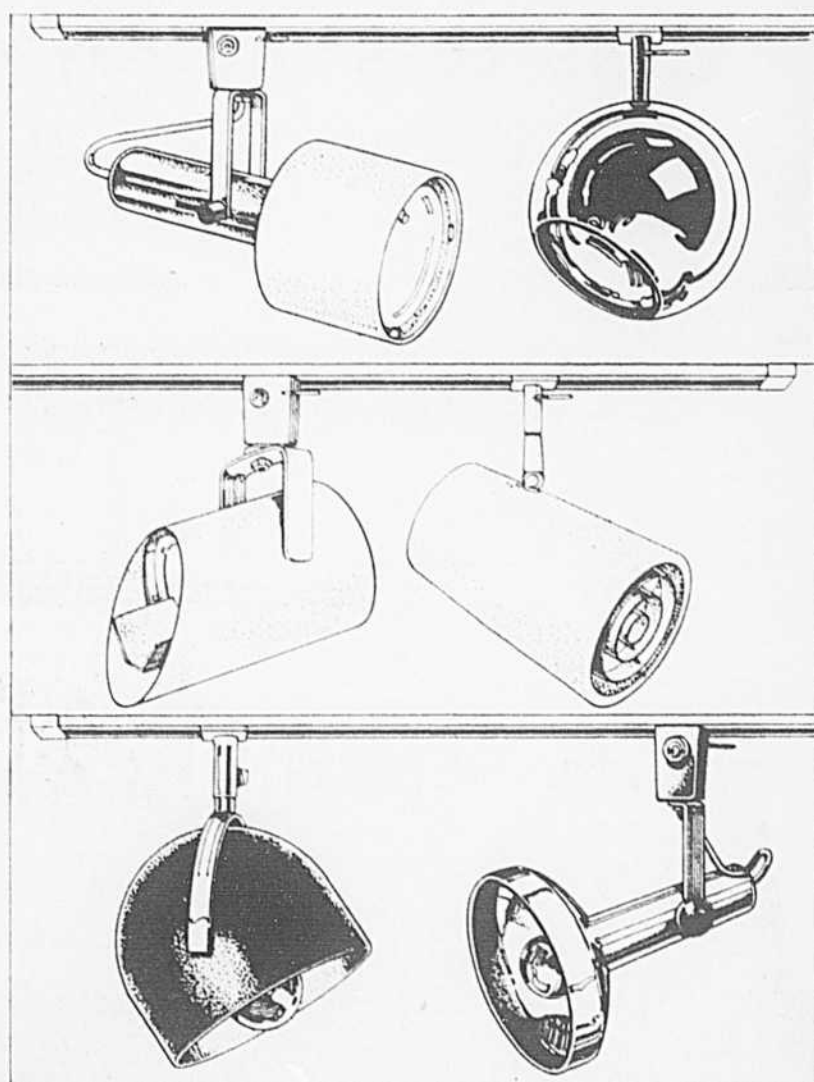
Le rail étoile

L'éclairage sur rail — une idée lumineuse, unique, qui fait son chemin avec de plus en plus d'assurance à l'intérieur du foyer.
Lumière intime ou à effet dramatique. Eclairage qui agrandit ou accentue.
Effets de couleurs, formes illusionnaires, mouvements saisissants.
Eclairage à la fois fonctionnel et décoratif.
Lumière diffuse, rayon concentré, luminosité équilibrée.
L'éclairage sur rail multiplie ses effets. Nous les mettons tous à votre portée.
Grosseurs, formes, styles, couleurs... vous n'avez qu'à commander.
Nos bas prix demeurent les mêmes.
Venez aujourd'hui même... suivez le rail étoile. Vous en serez impressionnés.

Union Electrique

Brillons ensemble

Montréal: 5320 avenue Royalmount Tél. 343-5140
Ville d'Anjou: 7751 boul. Louis H. Lafontaine Tél. 353-7120
Ville Le Moyne: 1910 boul. Taschereau Tél. 671-5566
Tous les magasins sont ouverts du lun. au mer. de 8h à 17h; Les jeu. et ven. de 8h à 21h; Le sam. de 8h à 17h. Les magasins ferment tous les jours de midi à 13h.
Aussi disponible à nos salles de montre à Sherbrooke et Trois-Rivières.



Moins de mariages

WASHINGTON (A.P.) — Pour la première fois depuis 16 ans, le nombre des mariages a diminué en 1974 aux États-Unis, et apparemment encore davantage en 1975.

Il y a eu 2,220,667 mariages en 1974, soit 54,000 de moins que l'année précédente, révèlent les chiffres publiés lundi par le Centre américain pour les statistiques de la santé.

Les données préliminaires pour 1975 indiquent que ce déclin s'est poursuivi l'an dernier.

Selon les estimations du centre 2,126,000 mariages ont été célébrés dans l'année. D'autre part, l'âge moyen des époux au premier mariage est demeuré constant ces dernières années: il est de 20,6 ans pour les femmes, et de 22,3 ans pour les hommes. Mais par la suite de la tendance à la multiplication des divorces à un âge précoce, l'âge moyen des remariages a baissé: il atteint 32,1 ans pour les femmes et 35,7 ans pour les hommes, contre respectivement 35,6 ans et 39,7 ans en 1963.

ANNONCE

Enrayez les démangeaisons tenaces

- Les démangeaisons causées par la peau sèche
- Les démangeaisons rectales et vaginales
- Les piqures d'insectes et les coups de soleil
- Les irritations et éruptions cutanées

Obtenez un soulagement rapide et durable des démangeaisons tenaces grâce à la crème médicamenteuse LANACANE. Les médecins savent que la formule éprouvée de LANACANE aide à enrayer rapidement les démangeaisons. Ensuite, LANACANE apaise les irritations cutanées et prévient les infections en combattant les bactéries. LANACANE — la crème médicamenteuse efficace — agit instantanément. LANACANE

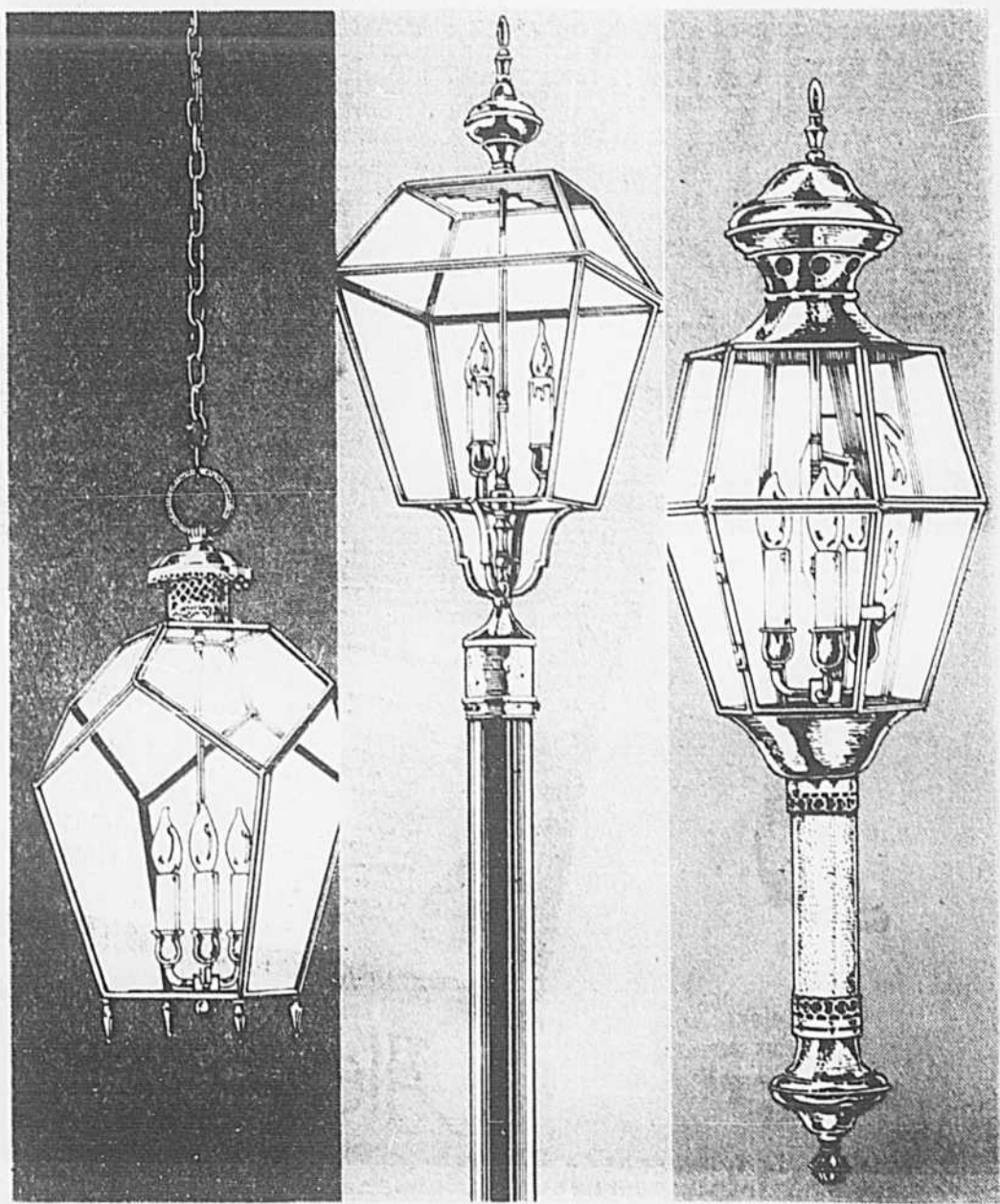
Georgian Art.

Le nom et l'apparence créent l'art!
Lampes et lanternes par "Georgian Art."
Un mélange subtil de charme ancien, animé d'un souffle nouveau.
Lampes murales ou lampes-poteaux.
Lampes suspendues, bougeoirs ou chandeliers.
Lampes-tableaux, lampes de tables de jeux, luminaires d'entrées.
Eclairage d'intérieur ou d'extérieur mais toujours élégant, varié pour plaire à tous les goûts.
Fini laiton antique, bronze ancien, étain anglais, laiton continental, cuivre bûné, à effet noir...
Nommez-les tous, nous les avons.
Comme, toujours, à très, très bas prix!
Notre collection de lampes "Georgian Art"... venez la voir aujourd'hui même.

Union Electrique

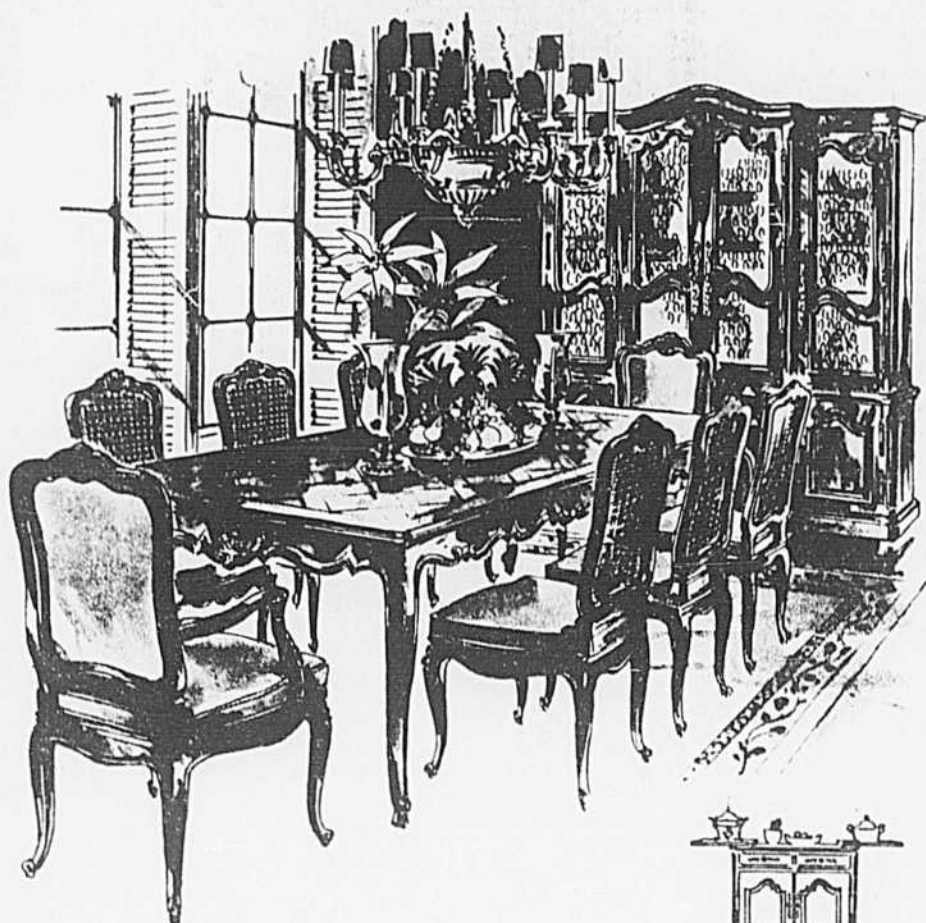
Brillons ensemble

Montréal: 5320 avenue Royalmount Tél. 343-5140
Ville d'Anjou: 7751 boul. Louis H. Lafontaine Tél. 353-7120
Ville Le Moyne: 1910 boul. Taschereau Tél. 671-5566
Tous les magasins sont ouverts du lun. au mer. de 8h à 17h; Les jeu. et ven. de 8h à 21h; Le sam. de 8h à 17h. Les magasins ferment tous les jours de midi à 13h.
Aussi disponible à nos salles de montre à Sherbrooke et Trois-Rivières.



galeries
CRÉSUS

POUR CEUX QUI CONNAISSENT LE SUCCÈS!



LA Collection Chateau de Henredon

Les lignes gracieuses et artistiques de la période Louis XV n'ont jamais été dépassées dans le dessin du meuble. Mais, dans le contexte présent du 20^e siècle, Henredon a créé "Chateau", une collection pour l'art de manger aujourd'hui dans un décor de charme et d'élégance. Le rangement intérieur est spacieux et toutes les pièces vous sont offertes dans le fini "Chateau", bois de frêne ou ivoire, antique et or.

7^e, 8^e, 9^e et 10^e étages

N. G. VALIQUETTE LTÉE, 510 est, Sainte Catherine • 842-8811

L'Épiscopat du Québec:

Non à l'avortement, oui à l'amour de la vie

"Il est de notre devoir de dire non à l'avortement directement voulu et provoqué".

L'Assemblée des évêques du Québec vient à la demande de personnes et de groupes engagés dans le débat de l'avortement, de réitérer sa prise de position plus nuancée toutefois: "On n'a pas tout réglé en se déclarant simplement pour ou contre. On risque de prolonger ainsi un dialogue de sourds alimenté bien plus souvent par l'émotivité que par la considération lucide des divers aspects de la réalité."

Les évêques souhaiteraient

voir s'engager un dialogue entre les divers groupes: ceux qui favorisent la libéralisation de l'avortement et les défenseurs de la vie humaine.

Et parlant de ces derniers, les évêques soulignent: "Mais la fermeté de leur conviction et de leur résolution ne signifie pas qu'ils refusent tout dialogue et qu'ils n'ont pas un esprit positif devant les situations et les personnes".

Dans leur document de moins de dix pages, les évêques insistent beaucoup sur la responsabilité de tous les individus face au problème de l'avortement. Et ils exhor-

tent les personnes et les groupes à travailler ensemble à "aménager des conditions sociales qui aident la femme enceinte". Quant au gouvernement, il doit coordonner ses efforts à tous les paliers, pour doter notre société d'une véritable politique familiale ferme et cohérente.

L'épiscopat donne quelques exemples de ces mesures qui pourraient être prises: créer des emplois à temps partiel pour les mères; favoriser les congés de maternité; adopter une législation sévère interdisant toutes formes de discrimination envers les mères célibataires; voir à offrir, tout au long de la vie scolaire, une bonne formation morale à la vie sexuelle, ce

qui inclut une bonne information en la matière, etc."

"Mettre un enfant au monde est un geste qu'on hésite à poser quand on a peur de l'avenir". Il faut avoir confiance en l'être humain, confiance en la société dans laquelle nous vivons. "Notre peuple a survécu grâce à son formidable goût de la vie et son audace à toute épreuve face à l'avenir. Il serait inadmissible qu'on ait perdu tout cela en une seule génération... Avons-nous un projet collectif? Un idéal commun, un vouloir-vivre collectif, l'amour de nous-mêmes et la fierté comme peuple? Là est peut-être la réponse au besoin de politiques et d'une morale ouvertes à la vie".

Quatre citoyens de mérite

Quatre Montréalais, dont un chauffeur de taxi et un président de grande entreprise, seront proclamés Citoyens de mérite par le Conseil du Civisme de Montréal le 15 mai prochain, au cours de manifestations qui auront lieu au Chalet du Mont-Royal à l'occasion du Jour de la Citoyenneté.

"Le titre de Citoyen de mérite est conféré annuellement à des personnes qui se sont distinguées au service de la collectivité", a expliqué M. Robert Attar, président du Conseil du Civisme et directeur de l'accueil et de l'information aux immigrants à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Ce sont: M. Marcel Beisle, le chauffeur de taxi qui a risqué sa vie en stoppant un camion sans conducteur; Reginald K. Groom, personnalité éminente du scoutisme canadien et président de l'Hilton Canada; Mme Alphonsie Howlett, qui s'est distinguée dans les domaines de l'éducation, de la réadaptation et des initiatives communautaires; M. Léo-Paul Lamontagne, héros de la Seconde

guerre mondiale, dont l'action s'est exercée au sein des organismes de charité et des groupes ethniques.

Le Conseil, fondé en 1954, encourage les comportements et les actes de civisme, le dialogue et la compréhension entre les citoyens de toutes origines, une intégration harmonieuse des citoyens des ethnies minoritaires et la solidarité canadienne dans un cadre multi-culturel.

MÉDECINE D'AUJOURD'HUI

Crise d'hypertension

Une crise d'hypertension implique une combinaison de tension sanguine très élevée et de complications graves reliées à l'hypertension. Par exemple, il existe une condition connue sous le nom de néphropathie hypertensive découlant de cette hypertension non contrôlée.

Les victimes de cette maladie peuvent souffrir de maux de tête incontrôlables ou devenir confus et désorientés, probablement à cause de l'œdème du cer-

veau ou encore d'une accumulation de liquide à l'intérieur du cerveau. On peut même voir une personne souffrant d'hypertension aiguë subir des nausées, des convulsions, des vomissements, des troubles de vision résultant de l'inflammation du nerf optique; si l'on ne parvient pas à abaisser cette tension artérielle rapidement, la mort peut survenir au bout d'un jour ou deux.

Une hémorragie cérébrale causée par l'éclatement d'un vaisseau sanguin est une autre manifestation fréquente de l'hypertension aiguë. Si l'hémorragie est étendue et touche un centre important du cerveau, le malade devient habituellement comateux et ne se réveille que très rarement.

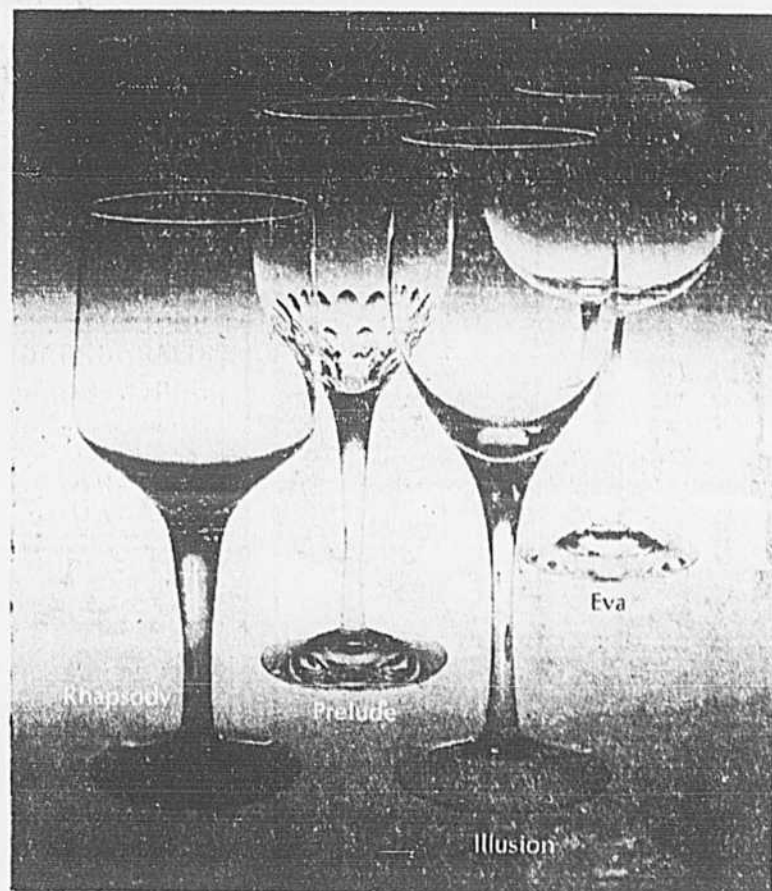
Une troisième manifestation de cette crise hypertensive est un œdème pulmonaire aigu, qui se manifeste après une défaillance cardiaque. Le cœur devant travailler trop fort pour soutenir cette terrible pression, il s'ensuit un reflux de sang vers les vaisseaux pulmonaires et le plasma sanguin s'infiltre alors dans les poumons, causant une dyspnée subite et grave.

Dans ce cas également la mort sera imminente si on ne parvient pas à abaisser rapidement cette tension sanguine trop élevée.

Il y a encore d'autres exemples de crise aiguë causées par l'hypertension, mais celles qu'on vient de décrire sont les plus courantes. Le traitement immédiat et continu à toutes ces crises consiste à abaisser la tension le plus rapidement possible, si on réussit à maintenir le traitement, il y a de bonnes raisons d'espérer un rétablissement du malade.

Malheureusement, trop de patients souffrant d'hypertension chronique abandonnent leur médicament hypotenseur et il s'ensuit une hausse subite de tension exposant ces personnes à des complications graves, comme celles qui viennent d'être décrites.

Cette chronique quotidienne est préparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lecteurs personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste éventail possible de questions d'intérêt général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.



Verres suédois en solde! Orrefors de renommée mondiale

25% de rabais

sur les prix suggérés par le manufacturier

du 13 mai au 22 mai seulement

Pour une période de temps limitée, tous nos verres sur pied Orrefors, en Suède, — pour le sherry, champagne, liqueur, brandy, etc. — sont offerts à 25% de rabais des prix de détail suggérés.

À titre d'exemple, nous avons illustré les verres à eau. De gauche à droite:

Décor	Prix suggéré	En solde
Rhapsody (fumé ou clair)	6.75	5.06
Prelude	10.95	8.21
Illusion	7.25	5.43
Eva	9.95	7.46

BIRKS
JOAILLIERS

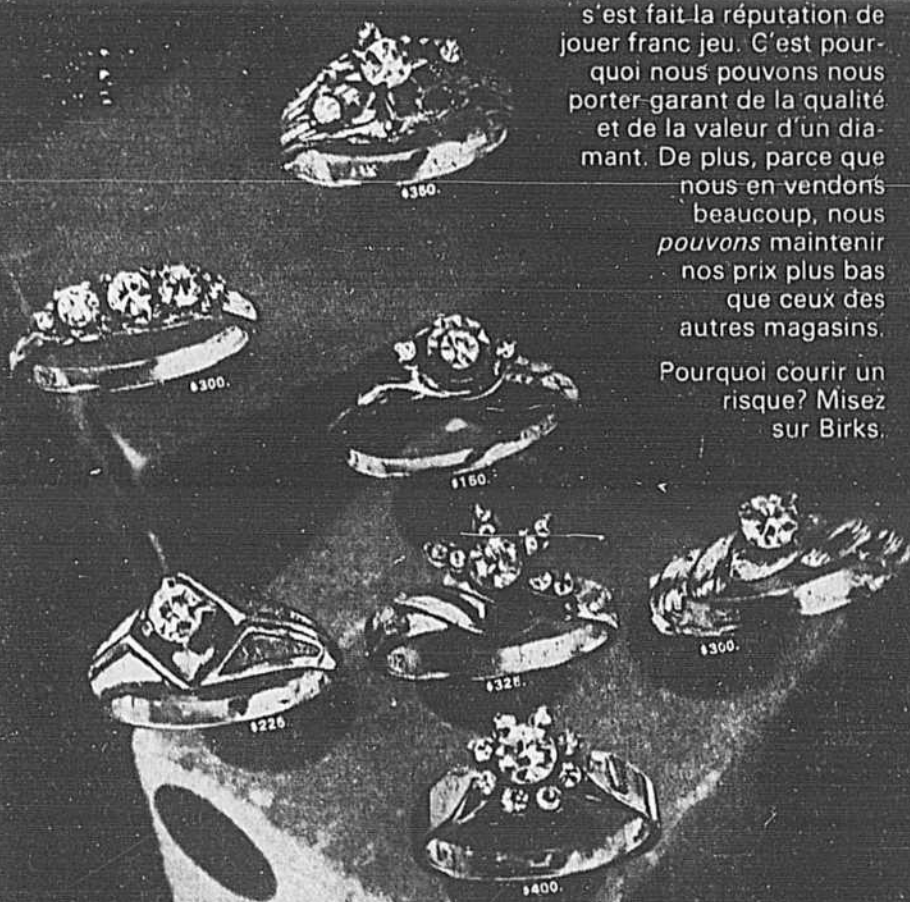
Vous avez de la chance en amour!

Pourquoi courir un risque quand vous achetez votre diamant?

A moins d'être un expert et de savoir comment évaluer un diamant, vous risquez gros quand vous misez sur les aubaines, les rabais ou les occasions.

Dans le monde des diamants, Birks s'est fait la réputation de jouer franc jeu. C'est pourquoi nous pouvons nous porter-garant de la qualité et de la valeur d'un diamant. De plus, parce que nous en vendons beaucoup, nous pouvons maintenir nos prix plus bas que ceux des autres magasins.

Pourquoi courir un risque? Misez sur Birks.



En passant chez Birks, prenez un dépliant sur les diamants.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

LOUTRE RASÉE

Guy Pouliot

FOURRURES INC.

MANUFACTURIER
4435, rue de La Roche,
Montréal (Québec)

527-8664

votre
horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront nerveux, actifs, hypersensibles, ils s'imprégneront de toutes les émotions, feront siennes les causes les plus disparates. Ils seront heureux sous prétexte qu'ils n'auront rien à se reprocher, ils seront mobiles par excellence. Tantôt dans l'action, tantôt dans l'inaction.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Les querelles s'enveniment et les conflits se durcissent. Ne tentez pas d'établir (ou d'imposer) un rapport de force. Vous vous casserez le nez et perdrez votre crédit. Vous vous débarrasserez d'un concurrent.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Une situation sociale commence de s'éclaircir. Grâce, en grande partie, à votre

compréhension des problèmes d'autrui et à votre flair qui vous permet d'effectuer un tri. Vous changez subitement d'atmosphère. Usez de discrétion.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN

Prenez des mesures pour améliorer les conditions de vie et de travail de ceux qui sont sous vos ordres. Votre popularité n'a pas trop souffert des événements récents. Nouvelle entreprise. Les choses étranges ne vous frappent pas.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous ne devez pas ménager vos efforts pour atteindre au but. Fixez-vous des étapes et ne dérogez pas d'un iota. Vous obtiendrez d'excellents résultats. Vous êtes très pressé. Évitez de vous prononcer catégoriquement.

♌ DU 23 JUILLET AU 22 AOÛT

Retard dans l'exécution d'un projet qui néanmoins se fera envers et contre tous.

Vous êtes lésé, c'est à la fois un défaut et une qualité mais préférez à ce qualificatif l'observation. Votre avenir est dans la balance.

♍ DU 23 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Pas d'utopie, vos projets théâtraux doivent être mis sur pied immédiatement quelles que soient vos activités par ailleurs. Sinon renoncez. Mais ne montez le bourgeois à personne. Pour parler engageants. La famille se rejouit.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE

Discussions avec des personnalités officielles. Profitez-en pour solliciter une aide financière afin de faire valoir votre projet. Informez-vous sans cesse et ne craignez pas de vous recycler. Vous savez choisir ce qui est bon.

♏ DU 23 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vos conditions de vie se sont considérablement améliorées au cours de cette année. Cette situation ira en grandissant. Toutefois ne devenez pas mégalomane. Fatigue en fin de soirée. L'harmonie vous apporte de nouvelles idées.

♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Organisez-vous un strict programme de "réjouissances" sinon vous ne pourrez faire face à vos engagements. Vous éprouvez cruellement le fossé qui existe entre les générations. Invitation plaisante. Une avance se produit.

♑ DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Les moins de vingt ans se sentent attirés par des activités violentes telles que parachutisme ou karaté (même les femmes!). Attention aux claquages musculaires. Ne dites pas tout. On croit que tout est fini. Vos lettres produisent leurs effets.

♒ DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Ne vous aventurez pas hors des sentiers battus et ce avant la fin du mois. Après vous pourrez envisager de nouvelles portes de sortie. Pour l'heure attention et réserve sont de rigueur. Votre parole compte. C'est le succès.

♓ DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Il vous faut assumer vos responsabilités vis-à-vis de votre famille y compris si des dissensions se sont faites jour au cours des dernières semaines. Le hasard vous fait comprendre bien des choses. Il vous arrive une aventure étrange.

VENTE DE MAI chez HEMSLEY'S

Rabais de **33 1/3%** sur

LES BIJOUX À DIAMANTS
LES BIJOUX EN OR
LES BIJOUX DE SUCCESSIONS
LES PERLES CULTIVÉES
LES BIJOUX DE JADE

Tous les articles portent les prix courants mais les rabais consentis sont indiqués sur des cartes dans les rayons.

Aucune commande téléphonique. Ni commande téléphonique ni commande postale. Toute vente est ferme. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées durant la vente.

HEMSLEY'S

Le plus ancien diamantaire à Montréal
660 ouest, Ste-Catherine — Tél.: 866-3706

RABAIS DE **25%** sur
DES MONTRES
DE GRANDE MARQUE

RABAIS DE **40%** sur

LES MONTRES HEMSLEY'S

Le plus ancien diamantaire à Montréal
660 ouest, Ste-Catherine — Tél.: 866-3706

RABAIS DE **40-50%**
SUR DES ARTICLES
CHOISIS

BIJOUX, ARTICLES
D'APPARAT
et MONTRES

HEMSLEY'S

Le plus ancien diamantaire à Montréal
660 ouest, Ste-Catherine — Tél.: 866-3706

7 au 16 mai Place Bonaventure

Salon de la femme

- SPECTACLES ET DÉFILÉS DE MODE TOUS LES JOURS AVEC VOS VEDETTES PRÉFÉRÉES.
- LE SUPER RALLYE.
- PARTICIPATION À DES JEUX, NOM-BREUX PRIX À GAGNER.
- GARDERIE GRATUITE.

ADMISSION
ADULTES: \$2.50
ÉTUDIANTS: \$1.50
ENFANTS: 75¢
11h a.m. à 11h p.m.

on se rallie

ENTREPOSAGE REMODELAGE REPARATION

g. Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de La Roche.
(téléphone: 866-3706)
527-8664

REMBOURRAGE GÉNÉRAL

ESTIMATION GRATUITE
À DOMICILE

721-2685

MOBILIER DE SALON NEUF

EN SPÉCIAL
FABRIQUE SUR
PLACE

INFORMATION
271-4550

LES REMBOURREURS CASA LTÉE

7370 — 86 rue SAINT HUBERT, MONTRÉAL 721-2685 — 271-4550
(2ième étage)

LIQUIDATION

DANS L'AFFAIRE DE
CONTINENTAL CENTRE DE PAPIER PEINT INC.
EN VERTU DE L'ARTICLE 88 (LOI DES BANQUES)
JOHN J. SWIDLER C.A. AGENT

Principalement et pour notre compte et ou
celui de certaines autres parties

**PLUS DE 1/2 MILLION DE DOLLARS
DE PAPIERS PEINTS (Tapisserie)**

CHOIX DE PLUS DE 600 MODÈLES EN MAIN

PAYER et APPORTER

OUVERT AU PUBLIC

POUR UN TEMPS LIMITÉ
AU

149, AVENUE BEAUMONT

2 rues au sud de Jean-Talon près de
la rue Clark, Montréal

Déménagé à cet entrepôt
pour faciliter la vente

VENTE DIRIGÉE PAR

VENTES — TRANS-CANADA INC.

ENCANTEUR

272-3195

HEURES DE VENTE:

Lundi au mercredi:

Jeudi et vendredi:

Samedi:

LIQUIDATEUR

272-9133

10:00 a.m. à 6:00 p.m.

10:00 a.m. à 9:00 p.m.

9:00 a.m. à 5:00 p.m.

LIQUIDATION

UNE NOUVELLE APPARENCE DE JEUNESSE LE VISAGISME

Beauty Lift



Sans chirurgie ni desquamation

S'il ne vous est pas possible de vous rendre à nos cliniques Beauty Lift, nous viendrons à vous.

Une nouvelle conception dans le traitement des rides et plissements du visage.

Rien ne vous empêche de paraître aussi jeune que votre jeunesse du cœur

Combien d'hommes et de femmes pourraient se donner une plus jeune apparence malgré leur âge rien qu'en tonifiant comme il se doit les muscles faciaux et l'épiderme du visage ainsi que ceux de la gorge et du cou.

Beauty Lift aide le raffermisssement en supprimant les rides, les poches sous les yeux, les doubles mentons en redonnant à toute personne une physionomie de jeunesse.



Le traitement Beauty Lift n'est nullement compliqué et fait appel aux plus récentes techniques

UN TRAITEMENT SUR

Le traitement Beauty Lift a recours à des sources organiques pures provenant de protéines, d'herbes et comprenant des vitamines ABCD et E (etc.) DES PRODUITS SANS ADMIXION D'ANTIPUTRIDES.

Sous peu, vous retrouverez l'apparence et vous sentirez ce charme de la jeunesse que vous pensiez révolus.

Chacun de vos beaux traits sera rehaussé et les autres traits seront rectifiés.

**Nous prenons bien soin de vous
Pas de promesses... mais des résultats**

Beauty Lift est déjà venu en aide à des milliers de personnes au Canada et aux États-Unis. Qu'attendez-vous pour également faire votre profit d'un tel avantage en postant le bon ci-après et recevoir de plus amples renseignements sur notre

PROGRAMME "HOME FACELIFT PLAN"



BEAUTY LIFT
INTERNATIONAL INC.

94 CUMBERLAND ST. W.
Suite 505, Toronto, Ont.
M5R 1A3

NOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

CORRESPONDANCE EN ☐ FRANÇAIS ☐ ANGLAIS

SURVEILLEZ L'OUVERTURE DE NOS SALONS BEAUTY LIFT À TRAVERS LE CANADA
Renseignements offerts relatifs aux concessions pour le Canada



Warren ALLMAND

L'affaire du "Sun": ce n'est pas le journal qui sera puni

— Allmand

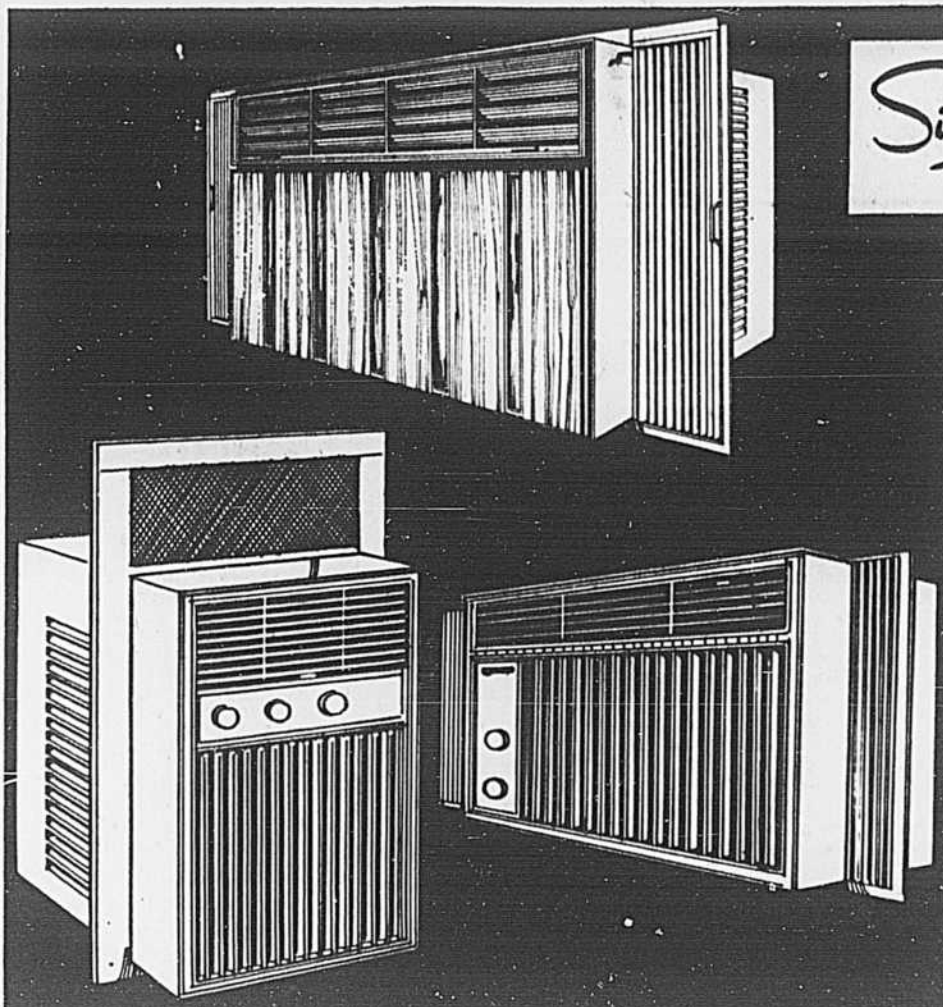
OTTAWA (d'après CP). — Le solliciteur général Warren Allmand a déclaré hier que la Gendarmerie royale se proposait de sévir contre la personne qui avait transmis au "Sun" de Toronto copie d'une lettre considérée comme confidentielle, et non contre le journal lui-même ou son rédacteur en chef.

M. Allmand a émis ce commentaire après que l'opposition conservatrice eût décrit la descente effectuée aux bureaux du quotidien cette semaine par la GRC comme une atteinte à la liberté de la presse. Le solliciteur général a ajouté qu'il songeait à produire aux Communes une copie du mandat obtenu par la GRC pour fouiller les bureaux du Sun dans le but d'y trouver le facsimile d'une lettre que M. Michael Dare, directeur des services de sécurité de la Gendarmerie, avait envoyée à M. Robin Bourne, directeur du comité consultatif sur la sécurité du Solliciteur général.

M. Dare y avait avisé M. Bourne que le premier ministre Trudeau avait enjoint à la Gendarmerie de ne pas faire enquête sur les séparatistes cherchant à obtenir un emploi auprès du gouvernement. M. Trudeau a affirmé par la suite qu'une copie de la lettre, classée document secret par la police, avait été envoyée au Sun dans le but évident de l'embarrasser.

Le mandat de perquisition a été accordé à la GRC par un juge de Toronto après que ce corps de police eût fait valoir qu'il soupçonnait une violation de la loi sur les secrets officiels. Une disposition de cette loi stipule en effet que quiconque communique à une autre personne la teneur d'un document secret commet un délit.

En obtenant la copie de la lettre en question, que le Sun affirme avoir reçue de façon anonyme par la poste, la GRC pourrait identifier la machine à photocopier qui l'avait produite, ainsi que les empreintes digitales qui pourraient s'y trouver.



conditionneurs d'air "Coldspot" pour un été tout confort

Passer les moments de chaleur torride bien au frais! Optez pour un conditionneur d'air qui purifiera et rafraichira l'air... adoptez "Coldspot" de Simpsons!

Unité 2 vitesses pour fenêtres 21" à 38" largeur (sauf indication contraire). Direction 2 sens pour l'air. Coffret acier avec devant recouvert simili-bois.

Unité 3 vitesses pour fenêtres 22" à 36" (sauf indications contraires). Contrôle d'air 4 sens. Panneau devant simili-bois s'abaissant pour accès facile aux filtres.

Pour fenêtres à guillotine

A. Modèle #76500, 5,000 B.T.U. 2 vitesses, rafraichit jusqu'à 150 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 28.8 chop. (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **199⁹⁹**

B. Modèle #76801, 8,000 B.T.U. 2 vitesses, rafraichit jusqu'à 350 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 52.8 chop. (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **309⁹⁹**

C. Modèle #76001, 6,000 B.T.U. 2 vitesses, rafraichit jusqu'à 222 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 42 chop. (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **249⁹⁹**

D. Modèle #76101, 10,000 B.T.U. 2 vitesses, rafraichit jusqu'à 490 pi. ca. Pour fenêtres 24" à 40" largeur, environ 22" x 18 1/4" x 14 1/2" H. Déshumidifie jusqu'à 72 chopines (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **359⁹⁹**

E. Modèle #76100, 10,000 B.T.U. 3 vitesses, rafraichit jusqu'à 490 pi. ca. Pour fenêtres 27 1/2" x 40" largeur, environ 23" x 17 1/2" x 15 1/2" H. Déshumidifie jusqu'à 81.6 chopines (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **369⁹⁹**

F. Modèle #74800, 8,000 B.T.U. 3 vitesses, rafraichit jusqu'à 350 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 58 chopines (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **329⁹⁹**

G. Modèle #74600, 6,000 B.T.U. 3 vitesses, rafraichit jusqu'à 220 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 50 chopines (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **269⁹⁹**

Pour fenêtres coulissantes:

H. Modèle #76602, 6,000 B.T.U. 2 vitesses, rafraichit jusqu'à 220 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 41 chopines (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **269⁹⁹**

J. Modèle #76102, 10,000 B.T.U. 2 vitesses, rafraichit jusqu'à 490 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 67 chopines (E.U.) par jour.

Prix Simpsons **369⁹⁹**

K. Modèle #75106, 10,000 B.T.U. 3 vitesses, thermostat automatique, contrôle "Comfort sensor". Filtre traité "Kenisan" retenant la poussière et le pollen. Pour fenêtres 21" à 40" hauteur. Pour une hauteur de plus de 40" jusqu'à 60" vous devez utiliser un ensemble spécial #73999.

Prix Simpsons **389⁹⁹**

Ensemble spécial modèle #73999

Prix Simpsons **9⁹⁹**

Rayon 756 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Composez 842-7221... jour et nuit



Le merveilleux 3e étage de Simpsons Fairview

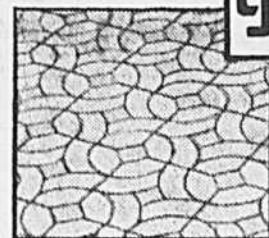
où vous trouverez tout pour la maison

Pourquoi courir de magasin en magasin, d'étage en étage avec différents échantillons! Le merveilleux troisième étage, par exemple, a regroupé les rayons des tapis, tentures et linge de maison dans un seul et même espace facilitant ainsi vos achats et déplacements. En plus, cet avantage vous permettra de jouir d'une décoration intérieure plus harmonieuse grâce à un meilleur agencement des motifs et coloris. Surveillez les nouvelles de l'ouverture officielle, jeudi 20 mai.

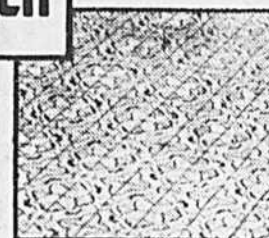
Simpsons



A. "Gafstar Plus"



B. "Gafstar Grand"



C. "Gafstar Softred"



D. "Gafstar Foamcraft"



E. "Gafstar Contractfloor"



F. "Collection Gafstar Brite Bond Citation"



D. "Gafstar Foamcraft"

rabais 10% — couvre-plancher en vinyle "Cafstar" coussiné

Une occasion unique de raviver vos planchers de cuisine, vivier, chambres... et même celui du sous-sol! Simpsons vous propose un robuste couvre-plancher à prix vraiment intéressant! De marque "Cafstar", il est construit en vinyle coussiné mousse "inter-foam" pour une plus longue durée! En plus d'aimer son apparence décorative, vous apprécierez surtout sa facilité d'entretien: aucun cirage n'est requis... il suffit de passer la polisseuse pour un lustre naturel.

Pour service à domicile composez: En ville 842-3241 poste 293; Fairview 697-4870 poste 244; Anjou 353-3300 poste 294; Laval 687-1540 poste 214. Un expert de la maison Simpsons se rendra chez vous avec échantillons pour vous aider dans votre choix, sans obligation de votre part.

A. "Cafstar Plus". Vinyle super-épais idéal pour les planchers des maisons commerciales. Vous pouvez aussi l'utiliser pour les planchers où la circulation est intense. Disponible en largeur 6'. Doit être cimenté. Agate mexicaine en 6 coloris.

Prix reg. Simpsons

13.98 **1258^{ver. ca}**

B. "Cafstar Grand". Parfait pour usage résidentiel. Disponible en 5 superbes coloris. Largeur 12'.

7.98 **718^{ver. ca}**

C. "Cafstar Softred". Pour usage résidentiel. Peut être installé tel quel ou cimenté. Disponible en largeurs 9' et 12'. 12 motifs décoratifs.

5.19 **467^{ver. ca}**

D. "Cafstar Foamcraft". Modèle avec couche de mousse épaisse pour plus de chaleur et de confort. Peut être installé tel quel ou cimenté. Pour usage résidentiel seulement. Largeurs 9' et 12' seulement. 12 motifs.

Prix reg. Simpsons 8.99

809^{ver. ca}

E. "Cafstar Contractfloor". Couvre-plancher en vinyle super robuste parfait pour usage commercial ou résidentiel. Fini résistant aux marques et taches. Largeur 9'. 2 ravissants motifs. Doit être cimenté.

9.98 **898^{ver. ca}**

F. "Cafstar Prime". pour usage résidentiel. Peut être installé tel quel ou cimenté. Largeurs 9' et 12'. 6 motifs recherchés.

3.99 **359^{ver. ca}**

G. Collection "Cafstar Brite Bond Citation". Modèle à revêtement polyuréthane robuste pour plus de protection et durabilité. Choix d'une gamme de motifs et coloris vifs. Largeur 6'.

16.99 **1529^{ver. ca}**

Rayon 750 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Composez 842-7221... jour et nuit.



Appuyez la campagne

de souscription de l'Armée du Salut. Si vous n'avez pas besoin de nous, nous avons besoin de vous!

en vente dès l'ouverture du magasin, vendredi 14 mai. Commandes téléphoniques et postales non acceptées. Disponibles aux 4 magasins Simpsons, sauf indication contraire. Pour achat en personne seulement.

SPÉCIAUX "PREMIERS ARRIVÉS"

Ens. pantalon 3 pces pour dames. Polyester pastel. 10-18.

Prix Simpsons **199⁹⁹**

Rayon 731, au troisième.

Veste de pluie de E3. Coton/polyester. Beige, tan, vert, bleu. 7-13.

Prix Simpsons **199⁹⁹**

Rayon 735, au troisième.

Maillots-T manches longues pour tail-les junior. Imprimés variés.

Prix Simpsons **399⁹⁹**

Rayon 735, au troisième.

Souliers canevass "Adidas". Marine garni blanc. 5 à 12.

Prix Simpsons **499⁹⁹**

Rayon 758, au cinquième

Blouses sans souci pour dames. Tailles variées.

Prix Simpsons **299⁹⁹**

Rayon 781, au sous-sol. En ville seulement.

Pantalons acrylique/polyester pour dames. 10 à 18 dans le groupe.

Prix Simpsons **499⁹⁹**

Rayon 781, au sous-sol. En ville seulement

Tapis "Eskilon" aspect fourrure "Ours ou chèvre".

30" x 54" 5' x 7'

Rég. 16.98 **149⁹⁹** Rég. 43.98 **389⁹⁹**

Rayon 750, au quatrième

Minuteur électrique Paragon Contrôle 24 hrs. 1800 watts.

Prix reg. Simpsons 14.98 **109⁹⁹**

Rayon 755, au cinquième.

Douillettes bourre polyester. Imprimés variés. 64" x 70".

Prix Simpsons **999⁹⁹**

Rayon 751, au quatrième.

Friteuse fait tout. 3 pin. Marque "Toas-tes".

Prix reg. Simpsons 20.99 **169⁹⁹**

Rayon 755, au cinquième.

Poêle à frire électrique 12". "Toasless". 1000 watts.

Prix reg. Simpsons 21.99 **179⁹⁹**

Rayon 755, au cinquième.

Robes polyester imprimé. Tailles 12-20. 16 1/2-24 1/2.

Prix orig. Simpsons 14.99 **95⁹⁹**

Rayon 778, au sous-sol.

Étagère à épices "Château de bois". 12 flacons d'épices inclus.

Prix reg. Simpsons 14.98 **119⁹⁹**

Rayon 755, au cinquième.

Moule à gâteau "Bundt" de "Mirro". 9 tasses. Extérieur couleur, int. "Teflon".

Prix reg. Simpsons 5.99 **399⁹⁹**

Rayon 755, au cinquième.

Pots pour confitures. Motifs pommes/poires. D'Europe.

Prix Simpsons **699⁹⁹**

Rayon 757, au cinquième.

Ens. pantalon tailles moyennes. Tailles 12 à 20

Prix Simpsons **149⁹⁹**

Rayon 778, au sous-sol.

LES VACANCES
SUNFLIGHT
commencent chez



MIAMI BEACH

1 Semaine à partir de \$233 par personne

Départ de Montréal les dimanches du 4 avril au 12 décembre sur la base de deux personnes partageant la même chambre. Pas de repas.

Appelez l'un de ces numéros et demandez le comptoir SUNFLIGHT
Centre-ville: 842-3241 EXT. 865
Carrefour Laval: 687-3870
Ville d'Anjou: 353-4360
Sara Place Verlu: 333-5340

débitez votre compte